Université d'Oran2
Faculté des Sciences Sociales
Département de Démographie

Thèse

pour l'obtention du titre de Doctorat en science en démographie

# Approche démo-économique de la question du vieillissement en Algérie

Présentée par :
Adda Leila

Directrice de thèse
Pr. Rachedi Khadra

Devant les Membres du jury

| Nom et prénom | Etablissement | Grade | Qualité |
|---|---|---|---|
| Daoudi Noureddine | Université d'Oran2 | Professeur | Président |
| Rachedi Khadra | Université d'Oran2 | Professeur | Rapporteur |
| Bakhtaoui Assia | Université d'Oran2 | Maitre de conférences A | Examinateur |
| Boulfadaoui F. Zohra | CRASC | Maitre de recherche A | Examinateur |
| Seddik khodja Khaled | Université de Mostaganem | Professeur | Examinateur |
| Touil Chahrazed | Université de Tlemcen | Maitre de conférences A | Examinateur |

Année universitaire : 2025/2026

# *DEDICACES*

*À ma mère bien-aimée sans votre engagement inestimable et votre amour sans fin, la réalisation de ce projet personnel n'aurait probablement pas été possible. Je vous dois tout. Avec ma plus profonde gratitude.*

*À mes chers frères, Belkheir et Slimane votre encouragement et votre présence à mes côtés. Votre confiance en moi et votre affection.*

*Au P^r^* ***DELENDA Aissa*** *que le destin a voulu faire partir avant que ce modeste travail ne voie le jour, il a été là dans ma vie d'étudiante, pour m'instruire et me montrer le chemin à Suivre. Il a su me corriger, m'aider et en me donnant la passion de son métier. Que dieu lui accorde Sa miséricorde et le comble dans sa vaste demeure.*

*À mes chères amies, Selmi Fatima, Amri Khadija et Ben djemaa Khadija, qui, par leur amitié, m'ont profondément soutenue. Merci du fond du cœur pour votre présence et vos encouragements constants. Votre amitié a été une source de force, de joie et d'inspiration.*

*À tous ceux qui m'ont encouragée et soutenue tout au long de mon parcours.*

## *Remerciements*

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à mon directeur de recherche Professeur **RACHEDI Khadra**, pour son accompagnement, sa disponibilité et son soutien tout au long de la réalisation de ce travail. Je la remercie sincèrement pour la confiance qu'elle m'a accordée. Ses encouragements ont largement contribué à l'aboutissement de cette recherche.

Mes remerciements les plus respectueux s'adressent au Professeur **HAFFAD Tahar**, qui a guidé les premières étapes de ce travail avec rigueur et bienveillance.

Ma gratitude sincère au Professeur **BOUCHENAFA Shemsa**, de l'Université Ammar Telidji – Laghouat, pour son soutien précieux dans l'achèvement de ce travail. Mes remerciements vont également au Professeur **JRADI Hafsa**, pour les conseils et orientations inestimables qu'elle m'a prodigués.

J'adresse mes plus sincères remerciements à Monsieur le Professeur **KHOUAJA Ahmed**, Faculté des sciences humaines et sociales de Tunis, pour son aide précieuse, sa disponibilité et le temps qu'il m'a consacré tout au long de mon stage. Ses conseils avisés, son soutien constant et ses orientations pertinentes m'ont permis d'acquérir de nouvelles connaissances.

Je tiens à remercier M$^{r}$ **GACEM Aissa,** de la direction générale de la Caisse Nationale des Assurances Sociales (CNAS), pour sa disponibilité et son soutien m'ont été d'une grande aide.

Je voudrais par la même occasion remercier M$^{r}$ **Djamane Abdelkhader** pour son aide précieuse et le temps qu'il m'a généreusement accordé. Je vous suis profondément reconnaissante.

# SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX ..... I
LISTE DES GRAPHES ..... III
LISTE DES FIGURES ..... V
INTRODUCTION GENERALE ..... 01
1- Problématique ..... 04
2- Hypothèses ..... 05
3- Objectifs ..... 07
4- Motifs du choix du sujet de recherche ..... 07
5- Définition des concepts ..... 08
6- Méthode et outil de la recherche ..... 10
7- Revue des études antérieures ..... 11

**CHAPITRE I : Cadre conceptuel et théorique du vieillissement démographique**

Introduction : ..... 16
I.1 : Concept du vieillissement ..... 16
I-2 : La recherche sur le vieillissement démographique ..... 18
I-3 : Fondement théorique ..... 21
- La transition démographique ..... 22
- Théorie du cycle de vie ..... 26
- Théorie du capital humain ..... 28
I- 4 : Tendances du vieillissement de la population mondiale ..... 30
I- 5 : Vieillissement démographique et croissance économique ..... 37
Conclusion ..... 42

**CHAPITRE II : Transitions démographique et états des lieux du vieillissement en Algérie**

Introduction ..... 43
II-1 : Situation démographique en Algérie ..... 43
1- Evolution de la population Algérienne ..... 43
2- Structure de la population algérienne ..... 46
3- Evolution des indicateurs démographiques en Algérie ..... 51
II-2 : Etat des lieux du vieillissement en Algérie ..... 57
1- Mesure du degré vieillissement en Algérie ..... 57
- Proportion des personnes âgées en Algérie ..... 58

- Rapport de dépendance ..... 60
- Indice de vieillissement..... 61
- Indice de féminisation du vieillissement..... 63
Conclusion..... 65

**CHAPITRE III : Vieillissement démographique et marché du travailen Algérie**

Introduction ..... 67
III-1 : Etat du marché du travail en Algérie ..... 67
1- Evolution de la population active en Algérie..... 67
- Structure de la population active..... 70
2- Evolution de l'offre et de la demande de l'emploi en Algérie ..... 74
3- Evolution des taux des d'activité, d'emploi, de chômage ..... 77
- Taux d'activité ..... 77
- Taux d'emploi ..... 79
- Taux de chômage ..... 81
III- 2 : Indicateurs du vieillissement de la main d'œuvre ..... 83
1- Part des séniors dans la population active..... 83
2- Age moyen de la population active de 50 ans et plus..... 86
3- Taux de d'activité des 50 ans et plus dans la population active ..... 88
4- Taux d'emploi des seniors ..... 90
III-3 : l'impact de vieillissement sur le marché de travail ..... 92
1- La relation entre le vieillissement et le marché du travail ..... 92
2- Le maintien en activité des séniors ..... 95
Conclusion..... 98

**CHAPITRE IV : Vieillissement démographiqueet sécurité sociale**

Introduction : ..... 100
IV- 1 : Présentation du système de Sécurité Sociale en Algérie..... 100
1- Evolution historique de la sécurité sociale..... 100
2- Organismes de la sécurité sociale ..... 103
- Caisse Nationale des Assurances Sociales des Travailleurs Salariés (CNAS)..... 103
- Caisse nationale des retraites (CNR) ..... 104
- Caisse Nationale de Sécurité Sociale des Non-Salariés (CASNOS)..... 105
- Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) ..... 106

-Attribution de la caisse nationale des congés payés et du chômage intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (CACOBATH) ..... 107
IV- 2 : Situation financière de la sécurité sociale ..... 108
1- Evolution du nombre de cotisants ..... 108
2- Recettes de la sécurité sociale ..... 110
3- Dépenses de la sécurité sociale ..... 112
4- Solde de la sécurité sociale ..... 113
III-3 : Incidence du vieillissement sur le système de sécurité sociale ..... 116
1- Evolution du ratio de dépendance ..... 116
2- Dépenses de retraite dans le PIB ..... 118
Conclusion ..... 123
**CHAPITRE V : L'impact du vieillissement à venir sur les dépenses de retraites**
Introduction ..... 124
V- 1 : Projection de la population algérienne ..... 124
V-2 : Vieillissement future et marché du travail en Algérie ..... 127
1- Taux d'activité ..... 129
2- Taux d'emploi ..... 132
3- Taux de chômage ..... 134
V-3 : Vieillissement et système de retraite en Algérie ..... 137
V- 4 : L'incidence du vieillissement démographique sur les dépenses de retraite ... 144
CONCLUSION GENERALE ..... 145
BIBLIOGRAPHIE ..... 150
ANNEXES

| | | |
|---|---|---|
| **01** | Deux siècles de vieillissement démographique (France). | **33** |
| **02** | Transitions vers le vieillissement dans les pays arabes entre 2000-2100 Salaires nets moyens mensuels par âges en 2011 | **39** |
| **03** | Evolution de la population en Algérie et le taux de croissance annuel moyen en Algérie entre 1966 et 2023. | **43** |
| **04** | Evolution âge moyen et âge médian par sexe en Algérie. | **47** |
| **05** | La Répartition proportionnelle de la population Algérienne Par grands tranches d'âge aux différents recensements et en 2023 en (%) | **48** |
| **06** | La Répartition proportionnelle de la population âgée de 60 ans et plus par sexe 1966-2023. | **56** |
| **07** | Evolution de la proportion de la population âgée de 60 ans et plus 1966-2023. | **58** |
| **08** | Evolution du taux de dépendance de 60 ans et plus en Algérie en (%). | **60** |
| **09** | Evolution de l'indice vieillissement en Algérie 1966-2023 en (%). | **62** |
| **10** | Evolution de l'indice de féminisation de vieillissement en Algérie 1966-2023. | **63** |
| **11** | Evolution des différentes composantes de la population active en Algérie entre 2003 et 2019. | **69** |
| **12** | Répartition de la population active par les grandes tranches d'âge 2003-2019. | **72** |
| **13** | Evolution de l'offre et la demande de l'emploi en Algérie 2003-2018. | **75** |
| **14** | Evolution du taux d'activité entre 2003 et 2019 en Algérie (%). | **78** |
| **15** | Evolution de l'âge moyen de la population active de 50 ans et plus en Algérie 2003-2019. | **86** |
| **16** | Evolution du taux de d'activité des 50 ans et plus en Algérie entre 2003 et 2019 en (%). | **88** |
| **17** | Evolution du taux de d'emploi des séniors en Algérie entre 2003 et 2019 en (%). | **91** |
| **18** | Les taux d'activité réels et les taux comparatif | **93** |

| | | |
|---|---|---|
| **19** | L'incidence des changements des taux d'activité et l'incidence | **93** |
| **20** | Evolution du nombre des cotisants de la sécurité sociale entre 2001 et 2018 | **109** |
| **21** | Evolution des recettes des caisses de la sécurité sociale entre 2001 et 2018 | **111** |
| **22** | Evolution des dépenses des caisses de la sécurité sociale entre 2001 et 2018 | **113** |
| **23** | Evolution du Solde de la sécurité sociale en Algérie entre 2001 et 2018. | **114** |
| **24** | Evolution des dépenses (milliards) de retraite dans le PIB entre 2001 et 2018. | **119** |
| **25** | La structure de la population algérienne (2019-2050). | **126** |
| **26** | Evolution de dépendance de retraite/PIB en % entre 2000 et 2019. | **135** |
| **27** | Situation du départ (année 2019). | **138** |
| **28** | Les hypothèses des scénarios. | **140** |
| **29** | La part (%) des dépenses de retraite dans le PIB selon les différents scénarios. | **141** |

| | | |
|---|---|---|
| **01** | Evolution de la population en Algérie entre 1966 et 2023 (En millions d'habitant). | **45** |
| **02** | Evolution du taux d'accroissement naturel entre 2000 et 2023 en Algérie. | **46** |
| **03** | La Répartition proportionnelle de la population Algérienne par grands tranches d'âge aux différents recensements et en 2023 en % | **49** |
| **04** | Evolution du taux de dépendance global et par groupe d'âge 2007-2023. | **50** |
| **05** | Evolution du taux brut de natalité entre 1962 - 2023 en Algérie. | **52** |
| **06** | Evolution du taux brut de mortalité entre 1967 et 2023 en Algérie. | **54** |
| **07** | Evolution de l'espérance de vie à l'âge de 60 ans et 75 ans entre 2005- 2023 en Algérie. | **57** |
| **08** | Evolution de la proportion de la population âgée de 60 ans et plus en Algérie. | **59** |
| **09** | Evolution du taux de dépendance en Algérie 1966-2023. | **61** |
| **10** | Evolution de l'indice de vieillissement en Algérie entre 1966 et 2023. | **62** |
| **11** | Evolution de l'indice de féminisation de vieillissement en Algérie 1966-2023. | **64** |
| **12** | Répartition de la population active selon le genre 2003-2019. | **71** |
| **13** | Répartition de la population active selon le milieu de résidence 2003-2018. | **73** |
| **14** | Evolution du taux de couverture en Algérie 2003-2018. | **76** |
| **15** | Evolution du taux d'activité entre 2003 et 2019 en Algérie. | **79** |
| **16** | Evolution du taux d'emploi entre 2003 et 2019 en Algérie. | **80** |
| **17** | Evolution du taux de chômage entre 2003 et 2019 en Algérie | **82** |

| | | |
|---|---|---|
| **18** | Evolution de la part des travailleurs de plus de 60 ans dans la population active en Algérie 2003-20019. | **84** |
| **19** | Evolution de la part de la population active vieillissante dans la population active en Algérie 2003-2019. | **85** |
| **20** | Evolution de l'âge moyen de la population active de 50 ans et plus en Algérie 2003-2019. | **87** |
| **21** | Evolution du taux de d'activité des 50 ans et plus en Algérie entre 2003 et 2019. | **89** |
| **22** | Evolution du nombre des cotisants de la sécurité sociale 2001-2018 | **110** |
| **23** | Evolution du solde de la sécurité sociale (en Millions de dinars) 2001-2018 | **115** |
| **24** | Evolution du nombre des cotisants et des retraités entre 2001-2018. | **116** |
| **25** | Evolution du rapport démographique cotisant / retraité en Algérie entre 2001 et 2018 | **117** |
| **26** | Evolution de la pyramide des âges en Algérie 2019-2050. | **125** |
| **27** | Evolution de la structure par grand groupe d'âge en Algérie 2019-2050 | **127** |
| **28** | Générations de la population en âge de travailler entre 2019 et 2050. | **128** |
| **29** | Evolution de la population active 2000-2019. | **131** |
| **30** | Générosité interne des régimes de retraite | **136** |

| | | |
|---|---|---|
| **01** | Les phases de la transition démographique. | **23** |
| **02** | La proportion de la population de plus de 65 ans dans le monde en 2023. | **31** |
| **03** | La proportion de la population âgée de 65 ans et plus dans l'union européenne en 2022. | **32** |
| **04** | La pyramide des âges de la région arabe (1970-1970). | **35** |
| **05** | Transitions vers le vieillissement dans les pays arabes entre 2000-2100. | **36** |
| **06** | Transitions vers le vieillissement dans les pays arabes entre 2000-2100 : évolution de la population active (15-64 ans). | **38** |
| **07** | Pyramide des âges de la population algérienne entre 2008-2023. | **51** |
| **08** | Moyenne de l'âge effectif de départ à la retraite, par rapport à l'âge légal de départ à la retraite. | **122** |

# ABREVIATIONS

| | |
|---|---|
| **ONU** : | Organisation des Nations Unies |
| **NU** : | Nations Unies |
| **UE**: | Union Européenne |
| **ESCWA**: | Economic and Social Commission for Western Asia |
| **OMS** : | Organisation Mondiale de la Santé |
| **FMI** : | Fonds Monétaire International |
| **UNFPA** : | Fonds des Nations Unies pour la Population |
| **INED** : | Institut National d'Etudes Démographiques |
| **Eurostat** : | Office Européen des Statistiques |
| **Istat** : | Institut National de Statistique |
| **ONS** : | Office National des Statistiques |
| **ORM** : | Object-Relational Mapping |
| **PNMCD** : | Programme National de Maîtrise de la Croissance Démographique |
| **BIT** : | Bureau International du travail |
| **PIB** *:* | Produit Intérieur Brut |
| **CNAS** : | Caisse Nationale des Assurances Sociales des Travailleurs Salariés |
| **CNR** : | Caisse Nationale des Retraites |
| **CASNOS** : | Caisse Nationale de Sécurité Sociale des Non-Salariés |
| **CNAC** : | Caisse Nationale d'Assurance Chômage |
| **CACOBATH** : | Attribution de la Caisse nationale des Congés payés et du Chômage intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique |

## Introduction

Au cours des dernières décennies, le monde a été témoin d'un changement démographique sans précédent dans la structure par âge de la population, le phénomène du vieillissement de la population s'étendant non seulement aux pays industrialisés, mais s'étend également à de nombreux pays en développement. Ce phénomène résulte de la baisse des taux de fécondité et de mortalité, de l'amélioration des conditions de vie et des progrès de santé, qui ont entraîné une augmentation de l'âge moyen et de la proportion de personnes âgées (60 ans et plus) dans la société.

Depuis le milieu du XXe siècle, le monde a connu ce que l'on pourrait appeler une « révolution de la longévité » : l'espérance de vie moyenne a considérablement augmenté, tandis que le nombre d'enfants a diminué. Selon les rapports des Nations unies, le nombre de personnes âgées de plus de 60 ans passera 761 millions en 2021 et devrait doubler pour atteindre environ 2,1 milliards d'ici 2050. De plus, la proportion de personnes très âgées de 80 ans et plus connaît une croissance plus rapide. Plus important encore, le nombre de personnes âgées dépassera le nombre d'enfants de moins de cinq ans dans de nombreuses régions du monde.

Le rythme de plus en plus accéléré que le vieillissement des populations adopte aura un impact profond sur la dynamique de la croissance économique et la demande en services de santé et en systèmes sociaux. Le vieillissement est ainsi devenu un enjeu mondial qui ne concerne pas seulement les pays développés, mais aussi les pays en développement qui connaissent cette transition démographique à un rythme plus rapide et avec des ressources économiques moindres, ce qui multiplie les défis auxquels ils sont confrontés.

Et si certains pays sont entrés dans une phase de vieillissement depuis des décennies, Dans le monde arabe, les jeunes représentent encore la plus grande partie de la population, mais les caractéristiques du vieillissement se dessinent progressivement,

Dans le Maghreb, le Maroc progresse à grands pas vers une société plus âgée, avec une fécondité qui est passée de plus de cinq enfants par femme dans les années 1970 à moins de 2,5 aujourd'hui, et une espérance de vie qui a considérablement augmenté, entraînant une augmentation constante du nombre de personnes âgées de plus de 60 ans. Il en va de même pour la Tunisie, qui connaît également une transition démographique marquée par une augmentation de la proportion de personnes âgées.

L'Algérie est entrée depuis quelques années déjà dans une transition démographique avancée, caractérisée par une forte baisse du taux de fécondité (moins de 3 enfants par femme) et une augmentation de l'âge moyen à plus de 77 ans. Selon les estimations de l'Office national des statistiques, la proportion des personnes âgées de 60 ans et plus a atteint environ 10,2% de la population totale en 2023 et devrait dépasser 22% d'ici 2050, ce qui place l'Algérie face à une nouvelle réalité démographique qui nécessite une révision complète des politiques économiques et sociales.

Cette dynamique démographique accélérée en Algérie soulève un certain nombre de questions structurelles, notamment au regard d'un système social qui repose principalement sur le principe de la solidarité intergénérationnelle (système de retraite par répartition), d'un marché du travail souffrant de taux de chômage élevés, et de la prédominance du secteur informel qui affaiblit la capacité de l'Etat à répondre à la demande croissante de retraite et de soins de santé pour les personnes âgées.

Notre intérêt pour la question du vieillissement et les changements qu'il entraîne dans la structure démographique, économique et leur impact sur les individus et la société. Nous avons structuré notre travail de recherche comme suit :

Une introduction générale concerne le cadre méthodologique de la recherche. Après une introduction, Le cadre méthodologique comprend la problématique, les hypothèses et la méthodologie de la recherche, ainsi que la définition des concepts et des études antérieures qui ont abordé le sujet.

Le premier chapitre intitulé *Cadre conceptuel et théorique du vieillissement démographique* est consacré aux définitions détaillées du vieillissement, son cadre théorique et son approche démoéconomique.

Le deuxième chapitre intitulé *Transitions démographique et états des lieux du vieillissement en Algérie* est consacré à la transition démographique en Algérie en abordant la Situation démographique et le degré du vieillissement en Algérie.

Le troisième chapitre : *Vieillissement et marché du travail en Algérie*, nous avons abordé la question du vieillissement et du marché du travail à travers l'étude de la situation du marché du travail en Algérie, en examinant l'évolution de la population active et sa structure, l'évolution de l'offre et de la demande et l'évolution des taux d'activité, d'emploi, de chômage. Nous avons également étudié certains indicateurs du vieillissement de la main-d'œuvre en Algérie.

Dans le chapitre quatre intitulé *vieillissement et sécurité sociale*, nous avons traité le vieillissement et la sécurité sociale, en évoquant l'histoire de la sécurité sociale et ses différentes Organismes. Nous avons également abordé la situation financière à travers l'évolution du nombre de cotisants, les recettes et les dépenses de la sécurité sociale. Enfin, nous avons tenté de déterminer l'impact du vieillissement sur le système de sécurité sociale.

Le cinquième et dernier chapitre : *L'impact du vieillissement à venir sur les dépenses de retraites*, on a tenté de mesurer l'impact du vieillissement de la population sur le marché du travail et sur le système de protection sociale représenté par les dépenses de retraite du produit intérieur brut.

Ce travail s'est achevé par une conclusion synthétisant le sujet, les résultats obtenus selon la méthodologie employée ainsi que les objectifs initialement définis.

## 1. Problématique

L'Algérie, comme de nombreux pays en développement, connaît des changements démographiques rapides, principalement liés à la baisse des taux de natalité, et l'augmentation de l'espérance de vie, ce qui a entraîné des changements radicaux dans la structure de la population, en raison de cette dynamique, la structure de la population change progressivement entraînant une augmentation de la proportion de personnes âgées de 60 ans et plus.

Le vieillissement de la population est devenu une réalité démographique incontournable, après avoir été confiné aux pays industrialisés pendant des décennies. Ce phénomène, qui à première vue peut apparaître comme un indicateur de progrès en matière de santé et de qualité de vie, cache un certain nombre de défis structurels complexes aux dimensions économiques et sociales profondes.

Le passage d'une société jeune à une société de plus en plus vieillissante soulève des questions fondamentales sur la capacité de l'économie nationale à s'adapter à ces changements. Le nombre de la population active capable de produire et de contribuer au financement des fonds de sécurité sociale diminue progressivement, tandis que le nombre de retraités et de personnes âgées augmente, nécessitant des services sociaux et des services de santé spécialisés, ce qui entraîne une pression accrue sur les ressources de l'Etat et sur le système national de retraite.

Les impacts de ce phénomène ne se limitent pas au système de sécurité sociale, mais s'étendent à la structure du marché du travail, à la répartition démographique de la main-d'œuvre, aux niveaux de consommation et aux tendances en matière d'épargne et d'investissement. Tous ces changements peuvent avoir un impact négatif sur la croissance économique s'ils ne sont pas accompagnés de réformes profondes basées sur une prévision scientifique de la future réalité démographique.

Dans ce contexte, l'approche démographique économique apparaît comme un outil analytique permettant d'étudier la relation entre les variables démographiques (telles que le taux de dépendance) et les variables économiques (telles que le taux d'activité et Le taux de remplacement). Ce travail s'articule donc autour de la problématique suivante :

« Dans quelle mesure le vieillissement affecte-t-il la dynamique du marché du travail et la soutenabilité du système de sécurité sociale ?».

Cette problématique centrale soulève plusieurs interrogations secondaires, à savoir :

1- Quelles sont les caractéristiques démographiques du vieillissement de la population et comment ce phénomène se manifeste-t-il en Algérie ?

2- Quels impacts le vieillissement pourrait-il avoir sur le marché du travail ?

3- Quel est le poids du vieillissement de la population algérienne sur la Sécurité sociale ?

4- Dans quelle mesure les politiques publiques en Algérie sont-elles préparées à relever les défis liés aux changements démographiques, en particulier en ce qui concerne le vieillissement ?

## 2. Hypothèses

Dans le but de répondre à ces questions, plusieurs hypothèses peuvent être formulées :

H1 : Le vieillissement de la population entraîne des modifications de la structure de la population totale, avec un accroissement notable de la proportion des personnes âgées.

H2 : Le vieillissement progressif de la population aura un impact significatif sur le marché du travail, entraînant une diminution de la proportion de la population active par rapport au nombre de retraités.

H3 : La diminution du ratio cotisants/retraités engendre une pression accrue sur la viabilité financière des régimes de retraite par répartition et exercera une pression accrue sur la protection sociale, augmentant les dépenses publiques liées aux pensions de retraite.

H4 : Les politiques actuelles sont inadaptées pour faire face aux changements liés au vieillissement, ce qui nécessite de profondes réformes structurelles.

Sur la base de ces hypothèses, cette étude se donne pour objectif de comprendre, analyser et interpréter les conséquences du vieillissement démographique en Algérie dans une perspective intégrée combinant données démographiques et considérations économiques. Pour atteindre cet objectif général, plusieurs axes spécifiques seront explorés.

Il s'agira tout d'abord d'étudier l'évolution démographique de l'Algérie depuis l'indépendance jusqu'à aujourd'hui et identifier les caractéristiques générales du vieillissement de la population. Ensuite analyser l'impact des changements démographiques sur le marché du travail et la proportion de la population active et connaitre la place des personnes âgées sur le marché du travail. Ensuite, évaluer l'impact du vieillissement sur les systèmes de retraite et de protection sociale, compte tenu des pressions financières croissantes auxquelles ces systèmes sont soumis. Enfin, cette recherche ambitionne d'identifier les principaux défis structurels induits par ce phénomène et de formuler des recommandations stratégiques susceptibles de renforcer la soutenabilité économique et sociale de l'Algérie à moyen et long terme.

## 3. Objectifs

Ce travail, vise à :

1- Décrire et analyser le phénomène du vieillissement et mettre en évidence Ses caractéristiques et son évolution.

2- Analyser les relations entre le vieillissement et le marché du travail.

3- Analyser le lien entre le phénomène du vieillissement et le déséquilibre financier du système de sécurité sociale.

4- Suivre l'évolution des indicateurs relatifs aux taux de dépendance, à la Population active, aux cotisants, aux retraités et aux recettes/dépenses.

## 4. Motifs du choix du sujet de recherche

Le choix de ce sujet résulte d'une combinaison de raisons objectives et subjectives. Tout d'abord, le sujet se caractérise par son actualité et son importance dans le fait qu'il traite d'une problématique réelle et concrète existante dans le terrain, En second lieu, la disponibilité de sources et de références suffisantes contribue à l'élaboration d'un cadre théorique. D'un point de vue personnel, ce choix découle de mon intérêt pour le sujet et de mon désir d'approfondir les questions qu'il soulève. Les expériences précédentes m'ont aidé à prendre conscience de l'importance de ce sujet et à en comprendre certaines problématiques, ce qui m'a fortement motivé à le choisir et à l'aborder en profondeur.

## 5. Définition des concepts

Dans cette section, nous traiterons de manière succincte mais méthodique la notion de vieillissement ainsi que d'autres concepts, bien qu'une analyse approfondie de ce sujet soit développée dans le premier chapitre.

**Le vieillissement** désigne l'augmentation du poids des personnes âgées, généralement au-delà de 60 ans, dans l'ensemble de la population. La littérature fait une distinction entre le groupe des personnes du troisième âge qui correspond aux personnes de plus de 60 ans et le groupe des personnes du quatrième âge, correspondant aux personnes ayant plus de 80 ans, constitué généralement des inactifs.

La notion du vieillissement démographique a été introduite par ALFRED SAUVY S'appuyant sur les modifications de la structure par âge de la population, traduit l'augmentation de la proportion de la population âgée…cette augmentation est visible sur les pyramides des âges successives rendues familières par la publication des résultats des recensements effectués régulièrement. (Dris, S. 2019).

**Personne âgées** : qui est d'un âge avancé, et plus courtois que vieux, et les indicateurs fournis peuvent se distribuer à partir de différent âges 60 et plus,

65 et 70 et plus. Ces différences de classification ne font que confirmer la complexité de définition inhérente aux représentations multiples de cette nation et de celle de l'âge. (Journal officiel de la République française. 1972).

Le commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, M. Alvaro
Gil-Robles, a défini la personne âgée de cette façon :
« La personne âgée est, comme toute autre personne, titulaire de droits fondamentaux qui sont garantis par l'ordre juridique. L'âge n'est pas une maladie et ne doit pas être un critère justifiant une quelconque limitation des droits. La personne âgée à droit à la dignité humaine, au même titre que les autres membres de la société. Elle doit pouvoir jouir de son droit à l'autodétermination et opérer librement ses choix, compte tenu des différentes étapes du vieillissement. A cet égard, il apparaît indispensable de lui permettre de choisir librement son mode de vie. Assurer le respect des droits

fondamentaux de la personne âgée ne signifie nullement la libérer des devoirs qui sont les siens envers la société. ».

Selon OMS, le vieillissement est un phénomène planétaire. La population des soixante ans ou plus, est celle qui augmente le plus vite. Elle reflète une amélioration de la santé des conditions socio-économiques mais elle s'accompagne aussi des difficultés particulières auxquelles tous les pays devront faire face. Il est essentiel de préparer les soignantes et les sociétés à répondre aux besoins des personnes âgées.

**Vieillissement démographique** : augmentation de la proportion de personnes âgées dans une population, en raison de la diminution de la fécondité et de la mortalité.

**Sécurité sociale** : La sécurité sociale est la protection qu'une société offre aux personnes et aux ménages pour garantir l'accès aux soins de santé et la sécurité du revenu, surtout en cas de vieillesse, de maladie, d'invalidité, d'accident du travail, de maternité ou de disparition du soutien de famille. Une définition proposée par le Bureau International du Travail. L'Organisation des Nations Unies considère la sécurité sociale comme un droit fondamental de l'homme.

Selon l'ISSA (l'Association internationale de la sécurité sociale), La sécurité sociale peut se définir comme : tout programme de protection sociale créé par la législation ou quelque autre disposition obligatoire visant à fournir aux citoyens un certain degré de sécurité lorsqu'ils sont confrontés aux risques vieillesse, survivants, incapacité, invalidité, chômage ou enfants à charge. Ces programmes ou dispositions peuvent également inclure l'accès à des soins médicaux curatifs ou préventifs.

**Couverture sociale** : la couverture sociale désigne les bénéficiaires des prestations de sécurité sociale et comprend les travailleurs salariés et non-salariés cotisant aux caisses de sécurité sociale, les retraités et les catégories spéciales prévues par la loi. (Merouani, W. Hammoud, N.E. El Moudden, C. 2014).

**Approche démo-économique** : L'étude des interactions entre l'évolution de la population et l'activité économique. Elle explique comment les variables démographiques comme la fécondité, la mortalité, la croissance de la population et la structure par âge affectent l'économie, également la façon dont la situation économique affecte le comportement de la population. L'approche démo-économique Analyse les conséquences de la croissance démographique sur le développement afin d'élaborer des politiques économiques et sociales adéquates.

## 6. Méthode et outil de la recherche

On a adopté une approche descriptive permettant de décrire clairement le phénomène étudié, en on a appuyé sur un corpus de données officielles couvrant divers aspects de la recherche. Ces données sont issues de l'Office National des Statistiques (ONS), rapports et données du système de sécurité sociale et les projections de population des Nations Unies.

Nous avons puisé diverses sources en exploitant notamment les rapports internationaux (Organisation internationale du travail, Banque mondiale, Nations unies). Les travaux qui traitent les questions liées au vieillissement, marché du travail et la sécurité sociale.

Les données démographiques ont permis de décrire la structure de la population et le degré de vieillissement, constituent les éléments les plus significatifs. Celles-ci ont été complétées par des informations d'ordre économique et social relatives au marché du travail et à la sécurité sociale. Concernant ce dernier point, aucune donnée plus récente n'a pu être obtenue, malgré nos contacts auprès des autorités concernés.

Par ailleurs, on a utilisé certaines approches statistiques afin d'étayer méthodologiquement la recherche, notamment en recourant à un modèle prédictif évaluant l'impact économique du vieillissement. On a suivi l'incidence de cette évolution sur la progression des dépenses de retraite en proportion du produit intérieur brut, en tenant compte des modifications de la structure démographique de la population active et de la proportion des personnes âgées.

## 7. Revue des études antérieures

Le vieillissement de la population et son impact démographique et économique fait l'objet d'une attention croissante de la part des chercheurs et des décideurs politiques, en particulier à la lumière des changements démographiques qui se produisent dans de nombreux pays du monde, tant développés qu'en développement. Les études dans ce domaine ont varié entre l'accent mis sur les impacts économiques et sociaux et la recherche de politiques et de réponses possibles. Parmi ces recherches, on peut citer :

MARIE Claude, Chaftari Kamar, 2021 thèses de doctorat en Sciences économiques sur « Transition démographique au Liban : Impact sur le système de retraite et conséquences macroéconomiques ». L'objectif de cette thèse est d'évaluer les conséquences du vieillissement démographique sur le système des retraites ainsi que ses impacts macroéconomiques à travers une analyse empirique effectuée à l'aide d'un modèle de simulation OLG du type Auerbach et Kotlikoff (1987). L'analyse empirique est focalisée sur le Liban. Les résultats de la simulation montrent d'abord que l'arrivée massive de réfugiés en provenance de Syrie produit une augmentation significative du stock d'immigrés, de la population totale et de la population en âge de travailler. Les conséquences, à la fois au niveau macroéconomique et sur le fonctionnement du marché du travail, sont remarquables. Le départ de jeunes qualifiés produit un effet macroéconomique très négatif. Ce choc migratoire rend le marché du travail moins tendu pour les natifs ayant un niveau d'éducation élevé, ce qui induit une baisse du chômage à court terme.

La seconde thèse de doctorat présenté par ASSIA Bekhtaoui, 2017/2018, en démographie sous le titre « Etude des populations active et retraitée situation actuelle et perspective jusqu'à 2050 ». L'objectif de cette thèse est d'étudier l'aspect démographique du système de retraite algérien en projetant différentes variables démographiques et en analysant les variables du marché du travail qui peuvent affecter la performance du système de retraite. Il s'agit d'étudier la tendance de l'évolution future de la population totale dont le changement de structure modifiera la répartition entre actifs et retraités d'ici 2050. Cette étude utilise une approche hypothético-

déductive afin d'interpréter et de répondre à la question initiale : « Quel serait l'impact de la transition démographique et l'évolution des différents acteurs du marché du travail sur l'équilibre du système de retraite ? ». Les résultats de L'analyse quantitative des indicateurs démo-économiques du la caisse nationale de retraite montrent une détérioration du ratio cotisants/retraités depuis 1990, une couverture sociale insuffisante de la population en âge de travailler et une évolution alarmante du ratio de dépendance économique. L'analyse des résultats de la projection de la population cotisante et retraitée met en évidence les défis futurs auxquels la caisse de retraite devra faire face en raison de l'arrivée de générations nombreuses à l'âge de la retraite et de l'expansion rapide du marché du travail. Enfin, le système de retraite par répartition doit s'adapter à la détérioration du marché du travail.

On peut aussi citer le travail de Salaheddine Sahraoui, 2011/2012 intitulé « L'impact du vieillissement de la population sur les dépenses des retraites et les dépenses de santé en Algérie ». Cette thèse en démographie avait pour objectif d'étudier l'impact du vieillissement futur de la population algérienne sur l'équilibre financier du système des retraites et les dépenses de santé. Après une période de croissance rapide de la population, selon l'auteur l'Algérie est entrée dans une phase de vieillissement démographique. Cette dernière a marqué la pyramide des âges pour la première fois en 1998, avec une modification importante de la structure par âge confirmée par le recensement de 2008. Selon les résultats le vieillissement de la population, va suivre un rythme rapide, voire extrêmement rapide, comparé à celui observé dans les pays développés.

Le phénomène aura des conséquences dans beaucoup de domaines ; notamment au niveau du financement des retraites, et de la maîtrise des dépenses de santé. Les dépenses de retraites et de santé t connaîtront une croissance importante sous l'effet du vieillissement. Pour cela les pouvoirs publics doivent se préparer et de s'adapter afin de relever le défi qu'imposera le vieillissement futur de la population algérienne afin de garantir l'équilibre financier et la pérennité des deux systèmes, à savoir celui des retraites et de la santé.

La thèse de AMANDINE Brun-Schammé, 2008 dont l'intitulé est : « Impact du vieillissement démographique sur le système de retraite français : contraintes macroéconomiques et comportements individuels » dans le cadre de Doctorat de Sciences Economiques. Cette thèse chercher à expliquer la complexité du rétablissement de l'équilibre financier du système de retraite français dans un environnement économique et démographique en perpétuelle mutation. Le rééquilibrage financier du système de retraite par répartition en France ne se limite pas à un problème comptable. En effet, différents paramètres à la fois économiques mais également relatifs aux comportements qu'induit la mise en œuvre de réformes doivent également être pris en compte. Ainsi, cette thèse examine l'implication et l'importance du comportement des différents acteurs du système de retraite par répartition dans la correction du déséquilibre financier au travers de l'analyse du processus de mise en œuvre de la réforme menée en 2003. Dans cette perspective, cette thèse s'appuie à la fois sur une approche théorique à partir de travaux privilégiant la structure de modèles à générations imbriquées et sur une approche plus appliquée au travers d'études empiriques.

Et finalement, la thèse de magister de NEMIRI-YAICI Farida, en 2005 le titre de la thèse est « Approche démo-économique du marché du travail en Algérie : situation présente et perspectives d'avenir ». L'objet de ce travail porté sur les déterminants structurels du marché du travail en Algérie selon une approche démo-économique. Cette étude a été motivée par le fait que le marché du travail en Algérie a connu une détérioration qui a commencé à se manifester après la crise économique de 1986. En raison des évolutions démographiques et du ralentissement des investissements, le marché de l'emploi a subi des changements profonds et un déséquilibre entre l'offre et la demande de travail.

L'augmentation de l'offre de travail en Algérie est due à une hausse des taux de natalité, qui a entraîné un boom démographique au cours des années 1970 et 1980. D'autres facteurs tels que l'entrée des femmes sur le marché du travail et l'âge de la retraite, entre autres, ont également contribué à comprendre les changements dans les

schémas d'activité. En ce qui concerne la demande, la situation s'est aggravée. Cela est dû à l'absence ou au manque de nouveaux investissements, associé aux licenciements suite à la restructuration d'entreprises publiques en difficulté et à la fermeture de plusieurs entreprises locales, provoquant une hausse des taux de chômage malgré la multiplicité des dispositifs alternatifs d'emploi et d'insertion professionnelle. Au cours de ce travail, il a été souligné que les facteurs expliquant les changements observés sur le marché du travail sont à la fois démographiques et économiques, ce qui justifie l'approche démo-économique dans l'identification et l'analyse des facteurs responsables de l'offre et de la demande de travail en Algérie.

La revue de littérature sur les articles et les rapports qui ont abordé la question du vieillissement en Algérie ou dans les pays du monde sont plus ou moins nombreux, on peut mentionner brièvement quelques un de ces articles :

Le premier article de BOUDJEMLINE Nawal et Pr. DELENDA Aïssa intitulé "Transition démographique et vieillissement en Algérie". Cet article décrit la relation statistique entre la transition démographique et le phénomène du vieillissement. Il met également en évidence la forte corrélation entre la proportion de personnes âgées et l'espérance de vie, ainsi que la proportion de personnes âgées de moins de 19 ans. Il est possible d'estimer le nombre de personnes âgées à l'aide d'un modèle de régression multiple avec l'espérance de vie et la proportion de personnes âgées de moins de 20 ans comme variables explicatives. Enfin, un certain nombre de caractéristiques de la population âgée ont été décrites, dans le but de mettre en évidence les efforts que les pouvoirs publics pourraient être amenés à faire pour améliorer les conditions de vie de cette population. Cette brève description tente également de mettre en évidence les pistes de recherche possibles dans ce domaine.

Un deuxième article intitulé « Le Profil Sociodémographique Des Populations âgées En Algérie : Quel Vieillissement De La Population Algérienne En Perspective ? » par LABSARI Ouardia en 2000. Cette étude sur le vieillissement de la population en Algérie a été motivée par le consensus émergeant sur l'inévitabilité du vieillissement

de la population en Algérie. En effet, Courbage (1999), dans son étude prospective de la population de l'Algérie subméditerranéenne, a souligné la tendance au vieillissement de la population en raison de la baisse rapide de la fécondité. Cette assertion semble faire l'unanimité parmi les praticiens et chercheurs.

Notre recherche rejoint ces travaux en traitant du vieillissement démographique, tout en se distinguant par l'exploitation de données actualisées pour évaluer ses effets sur le marché du travail et sur le système de protection sociale. Enfin, afin de mesurer l'impact économique global, le niveau des dépenses de retraite dans le PIB sera employé comme variable dépendante, affectée par le vieillissement de la population.

## Introduction

Le vieillissement démographique s'est imposé comme une préoccupation majeure pour la communauté scientifique et les autorités publiques, en raison de ses implications socio-économiques dans les Sociétés vieillissantes. Cette thématique a fait l'objet d'analyses approfondies et de nombreux rapports, qui en ont examiné les concepts fondamentaux, les déterminants et les conséquences.

Ce chapitre présente une analyse théorique du vieillissement démographique, en examinant ses principaux concepts, son évolution au fil des transitions démographiques, ses implications économiques et sa manifestation à l'échelle mondiale.

## I.1 : Concept du vieillissement

***Le vieillissement*** : Avec l'augmentation de l'espérance de vie et la multiplication rapide du nombre de personnes âgées, plusieurs notions ont été introduit pour nommer ou décrire cette catégorie de population telles que : 3eme âge, aîné, retraité, sénior. Ces appellations englobent des considérations et des représentations sociales et aussi économique de la vieillesse.

L'entrée dans la « vieillesse » a longtemps été définie par le seuil des 60 ans (Van de Velde, 2015), seuil dont l'origine est issue du XVIIIe siècle (Bourdelais, 1993) ainsi que des premières études statistiques sur la thématique s'inspirant des écrits de Cicéron (Ier siècle avant J-C). Aujourd'hui, elle est de plus en plus délimitée par des critères d'âge plus tardif (75 ans) ou par des indicateurs relatifs à la santé et à la dépendance physique. (OMQ, 2025.p14).

Le Vieillissement est l'effet général du temps sur un organisme biologique. C'est un processus lent et progressif qui conduit à une diminution des réserves fonctionnelles au niveau de la plupart des systèmes physiologiques entraînant ainsi une vulnérabilité à de nombreuses maladies. Les personnes âgées ne vieillissent pas de manière uniforme. Certaines garderont un bon état de santé jusqu'à un âge très avancé, alors

que d'autres subiront l'effet de maladies chroniques et évolueront vers la dépendance fonctionnelle ou le décès plus rapidement. (Henrard, J.C., Ankri, J. 2003).

Le Vieillissement est un processus et irréversible qui s'inscrit dans la temporalité de l'individu, du début à la fin de sa vie, il n'est donc pas le propre de la vieillisse, mais appartient à l'ensemble du processus vital. Et tous les aspects qui composent l'être humain vont subir les effets du vieillissement : il pourrait s'agir de :

A-Vieillissement physique : la perte progressive de la capacité du corps à se renouveler. Vieillissement psychologique : la transformation des processus sensoriels, perceptuels, cognitifs et de la vie affective de l'individu.

B- Vieillissement comportemental : résultat des changements ci-dessus dans le cadre d'un milieu donné et regroupant les aptitudes. (Bouin, M., Bergeron, C. 1997).

Vieillissement : peut être considéré comme un progrès social sans précédent dans la mesure où il permet à un nombre croissant d'individus d'atteindre un âge élevé ou très élevé sans une détérioration trop grande de leur qualité de vie et plus encore, dans la mesure où il traduit un ajustement des structures de pop à l'évolution des structures économiques, sociales et culturelles. (Institut démographie. UC, Louvain. 1986).

Selon OMS le vieillissement est un phénomène planétaire. La population des soixante ans ou plus, est celle qui augmente le plus vite. Elle reflète une amélioration de la santé des conditions socio-économiques mais elle s'accompagne aussi des difficultés particulières auxquelles tous les pays devront faire face. Il est essentiel de préparer les soignantes et les sociétés à répondre aux besoins des personnes âgées.

- **Le Vieillissement démographique** est l'augmentation de la proportion depersonnes âgées dans une population, en raison de la diminution de la fécondité et de la mortalité. Le vieillissement peut être l'effet d'une augmentation du nombre de personnes âgées (vieillissement par le sommet de la pyramide), conséquence d'une baisse de la mortalité et de l'allongement de la durée de vie moyenne, mais

peut-être dû aussi à un déficit de jeunes (vieillissement par la base), à la suite d'une baisse de la natalité. Dans ce cas, il peut donc y avoir vieillissement même si le nombre de personnes âgées n'augmente pas.

En fait, la définition de la vieillesse ou l'âge du début de la vieillesse évolue en fonction des mutations sociétales et, plus spécifiquement, des avancées médicales. Des individus qui, par leur âge, auraient autrefois été perçus comme âgés ne correspondent plus à cette catégorie aujourd'hui. Le groupe des vieillards est, depuis la fin du XVIIIe siècle, la catégorie âgée de 60 ans et plus (Henrard. 1997.p VIII), tout comme l'OMS, Selon cette organisation une personne devient âgée à partir de 60 ans, souvent remise en question, notamment par les gériatres[*].

Le vieillissement de la population est une conséquence de la transition démographique. Jusqu'à présent, il a surtout touché les pays du Nord, dont la fécondité et la mortalité ont beaucoup baissé, mais il commence à toucher les pays du Sud et devrait être l'un des grands changements sociaux de l'humanité au cours du XXIe siècle. (INED. 2023).

## I.2 La recherche sur le vieillissement démographique

Le vieillissement démographique du monde apparaît comme une « révélation à la fin du XXe siècle » (Loriaux, 2003, p. 547), comme si les chercheurs le découvraient. En réalité, au tournant du XXe siècle, le phénomène est loin d'être une nouveauté, mais il existe un paradoxe frappant entre le moment où le vieillissement suscite un intérêt significatif et le moment où on le découvre effectivement (Doignon. 2016.p2). En réponse aux inquiétudes soulevées par les défenseurs de la natalité, et Avec son objection au malthusianisme, Alfred Sauvy (1898-1990) a introduit le concept de « vieillissement de la population » en 1928 afin de le sensibiliser au grand public. Ce concept a gagné en popularité dans les années 1940 et a alimenté des perceptions exagérées de l'évolution démographique. C'est en France que les recherches sur la

[*] Pour plus du détail voir : Henard.1997

question du vieillissement ont commencé à prendre une ampleur qui a été motivé par les idées de Sauvy et le nombre croissant de personnes âgées dans ce pays surtout que la France était le premier pays qui a connu une baisse de la natalité.

Sauvy s'inquiète du vieillissement, faisant remarquer qu'il y avait 15 « vieillards » pour 100 enfants en 1790 contre 52 en 1942 (Veron. 2015. p33). Il a lancé le dilemme ' croître ou vieillir, il faut choisir ' : Il convient soit d'encourager l'accroissement démographique, soit d'accepter un vieillissement de la population. Ces deux orientations s'avèrent difficilement compatibles sur le long terme, l'une tendant à se réaliser aux dépens de l'autre, avec des conséquences économiques (problèmes du financement des retraites et de la santé) et sociales (moins d'innovations).

Sauvy puis Bourgeois-Pichat ont montré que le vieillissement de la population est dû essentiellement à la baisse de la natalité. Bourgeois-Pichat a introduit des outils mathématiques pour mesurer le vieillissement démographique.

Boverat a publié en 1946 l'ouvrage : *le Vieillissement de la population* où il a souligné les effets combinés de l'accroissement de la longévité humaine et de la baisse de la natalité censés accélérer le vieillissement français. Si l'utilisation de la notion n'est pas nouvelle, Boverat en promeut un usage élargi : le vieillissement est associé au déclin démographique, social, économique, Il a évoqué le rapport défavorable entre producteurs et personnes âgées notamment le payement des retraités. (Capuano.2019).

S'appuyant sur des données concises et des graphiques percutants, Boverat a illustré l'évolution de la structure par âge de la population française et l'impact inévitable du vieillissement démographique actuel sur les phénomènes démographiques (natalité, mortalité et nuptialité). Il a ensuite exposé les conséquences économiques, financières, sociales et politiques déjà importantes du remplacement des jeunes par les personnes âgées, ainsi que les conséquences potentiellement plus graves d'un vieillissement démographique continu. Enfin, il a proposé une série de mesures visant à revitaliser la France et à lui redonner le dynamisme nécessaire pour surmonter ses difficultés actuelles et lui offrir un nouvel élan (JSFS.1947).

À cet égard, plusieurs chercheurs de différentes disciplines ont abordé le vieillissement du point de vue de leurs intérêts : L'impact de la modernisation sur les personnes âgées (Cwgill.1972), Les politiques de vieillesse et retraite ( Guillemars. 1980), dans le cadre de la solidarité familiale (Parant.2003 ; Pison.2009) et autres. Ainsi, plusieurs études analysent l'influence du vieillissement démographique sur les structures de consommation et sur le bien-être des générations, d'autres sur la soutenabilité des systèmes de retraites, d'autres encore sur les effets sur l'investissement et l'épargne agrégée et, pour finir, sur les effets sur le fonctionnement du marché du travail et la croissance économique (Chaftari Kamar. 2021.p40).

Bien que l'économie se soit plus intéressée à ce phénomène, la démographie reste l'approche la plus répandue de ce phénomène. Il est à la fois une cause et un résultat des changements démographiques qui influent sur la structure par âge de la population ; la fécondité due à son déclin, et des décès dus à l'amélioration de l'espérance de vie et à la baisse des taux de mortalité, en particulier à un jeune âge. Ce qui a entraîné l'accumulation de nombreuses générations adultes qui ont contribué à l'aggravation du vieillissement.

Malte est le premier pays à souligner les enjeux et l'importance du vieillissement aux Nations Unies en 1968. La première Assemblée Mondiale sur le vieillissement est organisée à Vienne en 1982 (Doignon. 2016.p2). Qui appelle à mettre en œuvre des mesures ciblées sur ces questions, notamment en matière de santé, de logement, de sécurité sociale et de retraite, entre autres. Ce Plan insiste également sur la nécessité de récolter des données statistiques et d'analyser les tendances du vieillissement de la population (NU. sd) . Il fallait attendre 20 ans pour voir la deuxième assemblée mondiale en 2002 à Madrid. L'objectif du est de faire en sorte que tous puissent vieillir dans la sécurité et la dignité et participer à la vie de leurs sociétés en tant que citoyens disposant de tous les droits. (NU. sd). Par la suite, l'action des Nations Unies s'est poursuivie afin de traiter ce phénomène, d'en affronter les conséquences, de relever les

défis sociaux et économiques qu'il pose et de rechercher des solutions efficaces dans le cadre d'une coopération internationale intégrée.

Le vieillissement qui a affecté les pays développés pendant des années, laisse présager que ce phénomène affectera le reste du monde tant que les mêmes conditions qui ont conduit à son émergence se dessinent actuellement dans ces régions ; à savoir une baisse de la fécondité et une augmentation de l'espérance de vie, encourageant de plus en plus les recherches sur ce phénomène. Une étude qui a interrogé des chercheurs démographiques de plusieurs pays, a indiqué que le sujet du vieillissement sera au sommet des intérêts de la plupart des chercheurs à l'avenir (Van Dalen et Henkens .2012).

Cet intérêt a donné lieu à plusieurs approches et théories qui ont tenté d'expliquer le phénomène du vieillissement et ses effets sociaux, économiques et politiques dont l'approche démoéconomique est la plus pertinente. Cette approche examine l'impact des évolutions de la structure de la population par âge sur les principaux indicateurs économiques, notamment la croissance, le fonctionnement du marché de l'emploi et l'équilibre des finances publiques. Cette approche repose sur plusieurs théories telles que la théorie du cycle de vie (Modigliani& Ando.1963) pour expliquer la relation entre actifs (la population active) et non actifs (particulièrement les retraités) où le vieillissement conduit à une diminution de la main-d'œuvre et de taux d'épargne.

### I-3 : Fondement théorique

Le vieillissement a suscité beaucoup d'intérêt de la part des spécialistes, ce qui a conduit à des théories, chacune se concentrant sur un aspect particulier et ayant une vision qui peut différer des autres théories sur plusieurs points. Cependant, elles se rejoignent toutes finalement pour atteindre un objectif commun : essayer de ralentir ce processus, le décrire et trouver des solutions. À cet égard, nous trouvons de nombreuses tentatives d'élaborer des théories scientifiques pour comprendre ce

phénomène et le traiter sous différents angles. Parmi ces théories, les plus notables sont les suivantes :

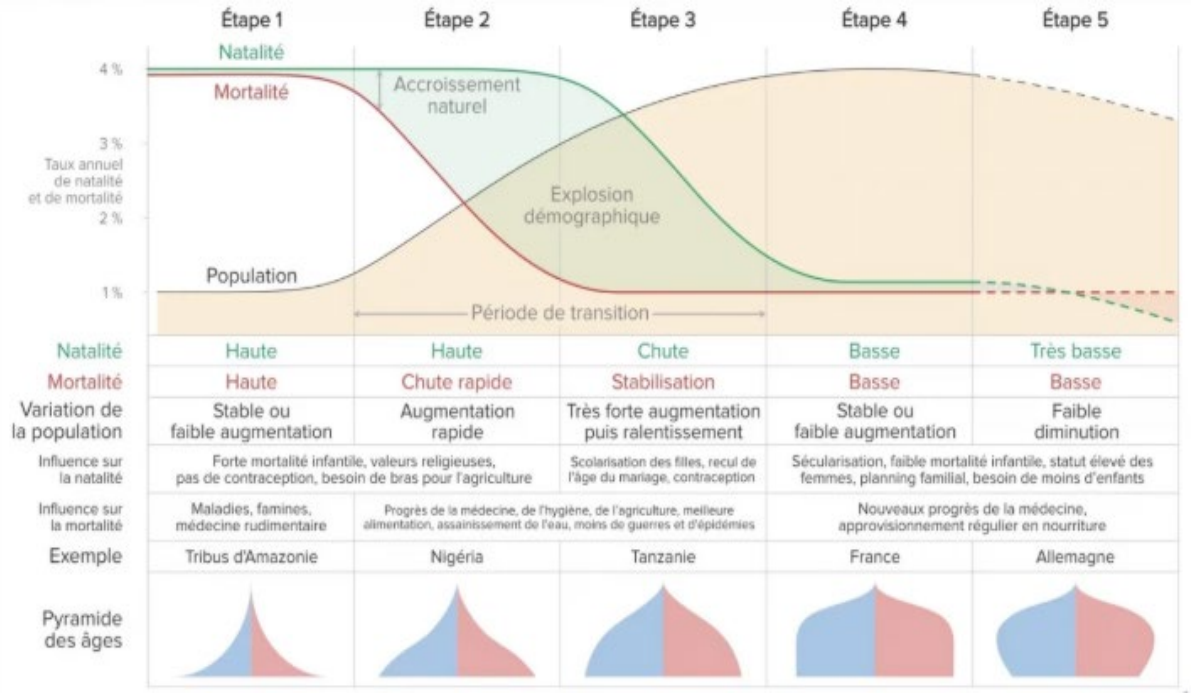
**-La transition démographique**

La théorie de la transition démographique est l'une des théories classiques de la démographie, développée à la fin du 19e et au début du 20e siècle pour expliquer les changements démographiques subis par les sociétés européennes pendant et après la révolution industrielle. Elle a été élaborée par Warren Thompson (1929) et Frank Notestein (1945) pour fournir un modèle explicatif des variations des taux de natalité et de mortalité au fil du temps. La théorie suppose que les sociétés passent par quatre étapes démographiques principales, qui sont associées à des changements économiques, sociaux et culturels.

La transition démographique désigne le passage, à l'occasion d'un processus de « modernisation » globale, et au bout d'un certain délai, d'un régime traditionnel d'équilibre démographique à mortalité et fécondité fortes, à un régime moderne d'équilibre, à mortalité et fécondité basses (Chesnais, 1986). On assiste aujourd'hui à une révolution démographique : l'ancien équilibre caractérisé par une fécondité et une mortalité élevées cède la place à un nouveau scénario où la fécondité et la mortalité sont tous deux très faibles. Cette transition démographique, a conduit à un vieillissement de la population. C'est-à-dire que le vieillissement de la population est une conséquence directe de la transition démographique.

Le schéma ci-dessous, montre les différentes phases de la transition démographique : les quarte phases connues et la cinquième phase qui désigne le second âge démographique. Chaque phase se distingue par un profil démographique spécifique, défini par les taux de natalité et de mortalité, le rythme d'accroissement de la population ainsi que sa composition par âge.

**Figure N° 01** : les phases de la transition démographique




Source : Berruyer.2023

Phase 1 : Les taux de natalité et de mortalité élevés entraînent une pyramide des âges stable et jeune. La population ne progresse que faiblement. Un faible ratio de population active par rapport aux personnes dépendantes (notamment les jeunes à cause de la forte natalité), une croissance économique modérée et une démographie jeune confrontée à des difficultés d'insertion professionnelle en l'absence d'une dynamique économique suffisante.

Phase 2 : Les taux de mortalité chutent fortement tandis que les taux de natalité restent élevés ; L'évolution des comportements en matière de natalité ne suit pas le rythme des avancées en espérance de vie, ce qui maintient un niveau élevé de naissances. La combinaison d'une mortalité réduite et d'une fécondité soutenue conduit mécaniquement à une croissance démographique accélérée qui conduit à une croissance rapide de la population et donnent une pyramide à base élargie (une vraie forme de pyramide). La croissance démographique, marqué par un accroissement significatif des jeunes actifs, engendre une main-d'œuvre à la fois nombreuse et jeune.

Phase 3 : Le taux de natalité commence à diminuer, ralentissant la croissance de la population ; la pyramide commence à s'élargir au milieu. La population se stabilise. Le dividende démographique se concrétise lorsque la proportion de la population active atteint son niveau le plus élevé par rapport aux personnes dépendantes, incluant les jeunes et les personnes âgées. Cette baisse de la natalité entraîne un vieillissement démographique qui se manifeste initialement davantage à la base qu'au sommet de la pyramide des âges. Cette configuration génère un potentiel économique significatif, tout en induisant une rareté relative de main-d'œuvre, ce qui favorise l'emploi des femmes et des travailleurs plus âgés.

Phase 4 : Les taux de natalité et de mortalité sont faibles et équilibrés, ce qui conduit à une population stable et vieillissante avec une pyramide rectangulaire. La population commence à diminuer. Le vieillissement démographique (par le centre puis par le sommet) s'accentue, entraînant une réduction graduelle de la population active, une augmentation du taux de dépendance des personnes âgées, des difficultés croissantes en matière de recrutement et des pressions accrues sur le système de protection sociale.

Phase 5 : Les taux de natalité tombent en dessous des taux de mortalité (le cas du japon), provoquant un déclin de la population et une forme de pyramide inversée. Diminution significative de la population en raison du faible taux de natalité et du vieillissement de la population c'est la deuxième transition démographique qui est caractérisé surtout par une fécondité au-dessous de seuil du remplacement. La population active diminue significativement, s'explique par le vieillissement de nombreuses générations notamment celles qui sont issues de la période de baisse de la mortalité infantile, ce qui réduit le nombre de personnes actives, diminue la proportion de jeunes et accroît le nombre des retraités. Cette évolution pose des défis significatifs pour le système de protection sociale.

La relation entre la transition démographique et le vieillissement selon Doignon (2016) tient au fait que Lorsque la mortalité amorce son déclin, (la première phase de la transition démographique), il s'ensuit initialement une période de rajeunissement de la population, plus ou moins longue et marquée, en raison de la baisse de la mortalité infantile et juvénile. En effet, lorsque le déclin de la natalité s'installe durablement et de manière significative (la seconde phase de la transition démographique) le vieillissement induit par la réduction de la base de la pyramide des âges neutralise l'effet rajeunissant lié à la diminution de la mortalité infantile et juvénile. Lorsque la réduction de la mortalité profite essentiellement aux adultes et aux personnes âgées, elle engendre un vieillissement par le sommet, qui s'ajoute au vieillissement par le bas. Plus la convergence de la natalité vers des niveaux faibles est rapide, plus le vieillissement par le bas s'accélère et plus la convergence vers des degrés de vieillissement élevés s'intensifie.

Lorsque les taux de natalité et de mortalité se stabilisent à un niveau donné (la fin de la transition démographique), le vieillissement par le bas s'atténue considérablement. Les générations plus nombreuses issues de la période transitionnelle amplifient le vieillissement démographique à mesure qu'elles avancent en âge. Ce phénomène est d'autant plus prononcé que ces cohortes sont plus importantes que les précédentes. Durant cette phase, la mortalité concerne presque exclusivement les adultes âgés et les personnes âgées. Plus la mortalité aux âges avancés converge vers des niveaux bas, plus le degré de vieillissement tend vers un taux élevé. À ce stade, le vieillissement démographique résulte principalement d'un effet par le sommet de la pyramide des âges et de l'héritage des évolutions antérieures, avec le vieillissement des générations issues du régime transitionnel.

**- Théorie du cycle de vie**

La théorie du cycle de vie est l'une des principales théories économiques qui ont contribué à expliquer le comportement économique des individus aux différentes étapes de leur vie. Elle a été développée par l'économiste américain Modigliani (1954, 1963). Cette théorie a suscité un grand intérêt en raison de sa capacité à fournir un modèle rationnel de la répartition de la consommation, de l'épargne et des revenus au cours de la vie d'un individu.

La théorie suppose que les individus prennent leurs décisions de consommation en fonction non seulement de leur revenu actuel, mais aussi de leur revenu attendu tout au long de leur cycle de vie. En d'autres termes, un individu cherche à équilibrer sa consommation en épargnant une partie de son revenu pendant ses années de travail, pour l'utiliser plus tard, après la retraite. Modigliani divise la vie d'un individu en trois étapes principales. Première étape est l'éducation et la dépendance : de l'enfance à l'âge du rentré au marché du travail, l'individu n'a pas de revenu et dépend de la famille ou de l'État. Dans la deuxième étape c'est la phase de travail et de production : de l'âge d'entrée sur le marché du travail jusqu'à la retraite, le revenu est relativement élevé. L'individu consomme et épargne en vue de la phase post-travail. Troisième étape est la retraite et la consommation : l'âge de la retraite, les revenus sont faibles (ou inexistants) et l'individu compte sur son épargne ou sur le système de retraite pour subvenir à ses besoins. (Charpin, F. 1988).

La théorie du cycle de vie se rapporte au marché du travail par le biais de la répartition des efforts et des revenus entre les différentes étapes de la vie. Elle suggère que les individus travaillent et produisent à un certain âge et s'arrêtent plus tard en raison de la vieillesse, ce qui soulève plusieurs questions liées à l'évolution de la structure du marché du travail :

1- La proportion croissante de personnes âgées sur le marché du travail signifie qu'un nombre croissant d'individus approchent de la retraite.

2- Avec le vieillissement de la population, il y a moins de nouveaux entrants sur le marché du travail que de sortants, ce qui entraîne une pénurie de main-d'œuvre jeune.

3- Le fait que certaines personnes âgées continuent à travailler au-delà de l'âge de la retraite (en raison d'une épargne insuffisante ou de besoins financiers) pose des défis aux politiques publiques, comme la nécessité d'organiser un travail flexible et d'adapter les lieux de travail à leurs besoins en matière de santé.

Comme la théorie du cycle de vie suppose que les individus dépendent de revenus alternatifs dans la phase postérieure à la retraite, elle met en évidence le rôle critique des systèmes de sécurité sociale dans le financement de cette phase de la vie. C'est là que l'effet est le plus prononcé.

Lorsque l'épargne individuelle est faible, comme c'est souvent le cas dans les pays à revenus moyens et faibles, les fonds de pension deviennent la principale source de revenus après la retraite. À mesure que le nombre de personnes âgées augmente, la proportion de bénéficiaires de pensions s'accroît, tandis que la proportion de cotisants se réduit en raison de la diminution du nombre de travailleurs actifs. Ce déséquilibre menace la viabilité financière du système de sécurité sociale, en tant que système de financement par répartition. Dépend d'un équilibre entre le nombre de cotisants et de bénéficiaires.

Cette théorie fournit un modèle cohérent pour expliquer les décisions économiques des individus. Elle aide à comprendre la nécessité d'une planification précoce de la retraite. Elle met également en évidence le rôle de la sécurité sociale dans le soutien aux personnes âgées. Elle suppose une rationalité comportementale totale des individus, ce qui n'est pas toujours le cas. La théorie ne tient pas compte des différences sociales et culturelles en matière d'épargne. Elle n'aborde pas de manière adéquate les disparités entre les classes sociales et leur impact sur l'épargne et la retraite.

- **Théorie du capital humain**

La théorie du capital humain est l'une des plus importantes théories économiques et sociales modernes élaborés par Gary Becker, un économiste américain qui a reçu le prix Nobel d'économie en 1992. Cette théorie rompt avec la vision traditionnelle du travail en tant qu'activité physique et affirme que les êtres humains possèdent des actifs immatériels (par exemple, l'expérience, l'éducation, les compétences, la santé) qui sont similaires au capital financier et qui peuvent être investis et développés pour augmenter la productivité et les revenus.

La théorie part du principe que les êtres humains ne sont pas seulement un élément traditionnel de la production, mais un élément d'investissement, dont les capacités peuvent être développées grâce à l'éducation, la formation professionnelle, l'expérience professionnelle, la santé physique et mentale et le développement personnel et cognitif. Ainsi, toute amélioration de l'éducation, de la santé ou des compétences d'un individu est une forme d'investissement qui se traduit par un rendement économique plus élevé sur le marché du travail. (Poulain, É. 2001).

Cette théorie se rapporte au marché du travail en analysant la manière dont le capital humain affecte la productivité, les possibilités d'emploi et les salaires. Dans le contexte d'une main-d'œuvre vieillissante, la théorie présente plusieurs résultats clés, à mesure que l'âge augmente, les travailleurs plus âgés sont moins capables de s'adapter aux nouvelles technologies que les plus jeunes. Il en résulte un déficit de compétences numériques et de connaissances modernes, qui se traduit par une exclusion progressive des emplois de pointe.

Les entreprises ont tendance à sous-investir dans la formation des travailleurs âgés en raison du peu de temps qu'il leur reste avant la retraite, ce qui réduit le rendement de cet investissement. Inversement, les travailleurs âgés peuvent être réticents à s'inscrire à des programmes de formation en raison de leur fatigue ou de leur manque de motivation.

Les personnes âgées ont souvent une grande expérience professionnelle, mais cette expertise traditionnelle peut ne pas correspondre aux exigences d'un marché du travail en pleine évolution. Les jeunes ont des compétences à jour, mais manquent d'expérience, ce qui crée un problème d'équilibre sur le marché du travail. L'inadéquation des programmes d'apprentissage tout au long de la vie fait qu'il est difficile pour les personnes âgées de maintenir un niveau compétitif sur le marché du travail. Cela entraîne une réduction des possibilités d'emploi et creuse le fossé générationnel en matière d'emploi et de productivité.

La théorie du capital humain étant axée sur la capacité d'un individu à produire et à générer des revenus, elle est étroitement liée à la sécurité sociale, en particulier dans le contexte du vieillissement de la population. Au fur et à mesure que les travailleurs âgés deviennent moins productifs ou prennent une retraite anticipée, leurs contributions aux fonds de sécurité sociale diminuent. Cela entraîne une diminution du volume des cotisations utilisées pour financer les pensions, ce qui accroît la fragilité du système. La santé d'un individu fait partie de son capital humain. Avec l'âge, les coûts des soins de santé augmentent, ce qui alourdit la charge financière des systèmes de santé et d'assurance sociale, un retraité est considéré comme économiquement improductif, ce qui constitue une charge pour le système d'assurance s'il ne développe pas des politiques lui permettant de rester actif.

En évaluant la théorie, nous constatons qu'elle considère l'être humain comme une ressource économique dans laquelle il faut investir. Elle établit un lien entre l'éducation et la productivité. Elle montre également la nécessité de politiques destinées aux groupes d'âge plus élevé. En revanche, elle ne prend pas en compte certaines contraintes psychologiques ou de santé des personnes âgées. Elle se concentre sur les aspects économiques et ignore les dimensions sociales et humaines du vieillissement. Elles supposent également que le marché du travail est équitable pour tous les âges, ce qui n'est pas le cas dans la réalité.

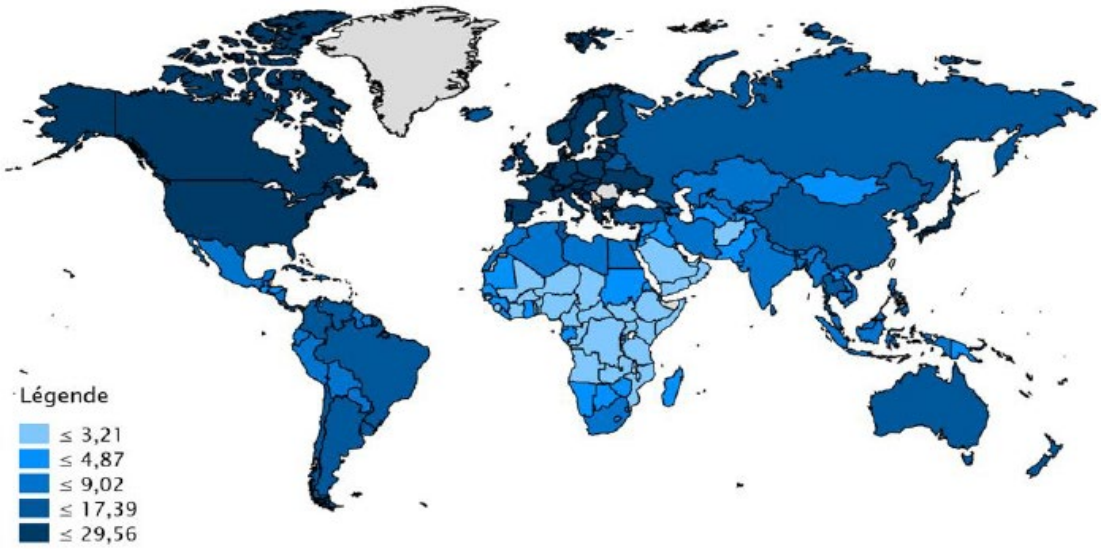
## I- 4. Tendances du vieillissement de la population mondiale

Selon les statistiques issues du rapport des Nations Unies pour 2022, les estimations publiées par l'Organisation mondiale de la santé et les données contenues dans la révision 2019 du rapport sur les perspectives démographiques mondiales, le vieillissement de la population s'accélère considérablement.

En 2020, le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus a dépassé celui des enfants de moins de 5 ans. Entre 2020 et 2030, la population mondiale âgée de plus de 60 ans augmentera de 34%. D'ici 2030, un sixième de la population mondiale aura plus de 60 ans. En 2050, le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus dans le monde passera de 1 milliard en 2020 à 2 milliards en 2050 et 16% de la population mondiale, une personne sur six dans le monde, aura plus de 65 ans, soit une augmentation de 7%, une personne sur 11, par rapport à 2019. Le nombre de personnes âgées de 80 ans et plus devrait tripler entre 2020 et 2050 pour atteindre 426 millions. En Europe et en Amérique du Nord, un quart de la population devrait avoir plus de 65 ans. Le nombre de personnes classées dans la catégorie des seniors actifs âgés de 55 à 64 ans devrait passer de 723 millions en 2021 à 1 075 millions en 2050, pour atteindre finalement 1 218 millions en 2100.

Dans un rapport publié en juin 2023, le Fonds monétaire international a souligné que la structure démographique avait radicalement changé au fil des ans, l'espérance de vie moyenne mondiale ayant fortement augmenté, passant de 66 ans en 2000 à 72 ans en 2022, et devrait dépasser 77 ans d'ici 2050. Dans le même temps, les taux de fécondité ont baissé, passant de 2,7 en 2000 à 2,3 en 2023, et devraient atteindre 2,1 d'ici 2050. On prévoit également que la proportion de personnes âgées de 80 ans et plus quadruplera pour atteindre près de 5% de la population mondiale totale d'ici 2050. L'Asie et l'Europe sont les régions les plus touchées par le vieillissement de la population.

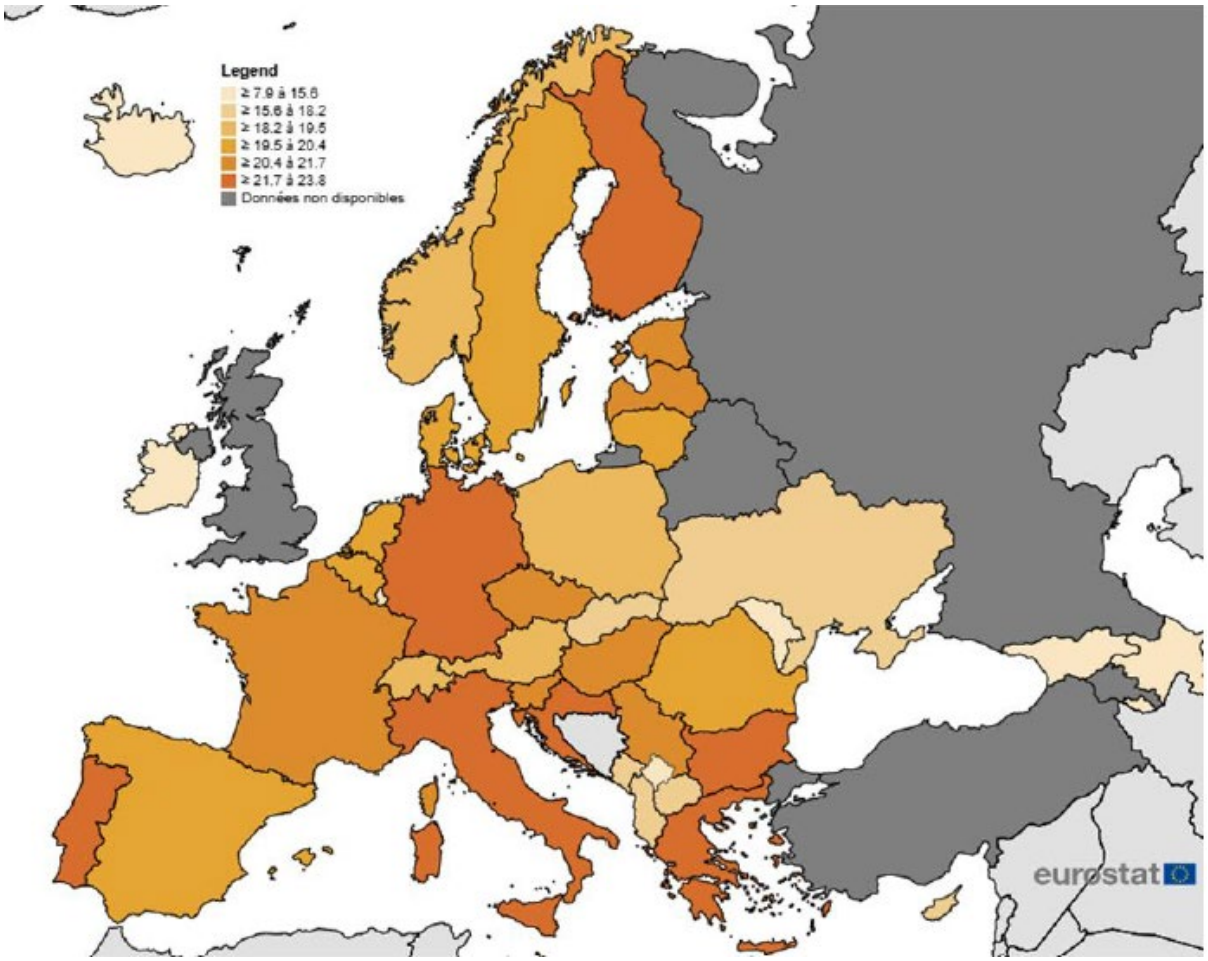
**Figure N° 02** : la proportion de la population de plus de 65 ans dans le monde en 2023




Source : Banque mondiale.2025.

En 2022, 21,1% de la population de L'Union européenne avait plus de 65 ans, selon l'office européen des statistiques (Eurostat). Une hausse de 0,3 point par rapport à l'année précédente, et de 3,1 points par rapport à 2012. Un chiffre qui traduit un vieillissement de la population au sein de l'UE. Cette tendance devrait s'accroître dans les années à venir. Eurostat prévoit même que la part des personnes âgées de 80 ans ou plus devrait être multipliée par deux et demi entre 2021 et 2100, passant de 6,0% à 14,6%. Cette évolution varie toutefois d'un Etat membre à l'autre.

**Figure N° 03** : la proportion de la population âgée de 65 ans et plus dans l'union européenne en 2022




Source : Eurostat.2024

En Italie, la population âgée de plus de 65 ans représenté moins de 10% au début des années 60. Au fil du temps, elle a augmenté progressivement franchissant le seuil des 20% en 2007, soit un citoyen sur cinq. En 2022 elle représenté 23,8%. Et devrait atteindre 33% du total entre 2040 et 2045 et 31% d'ici 2060 selon l'Institut national de statistique (Istat).

L'Allemagne connaît depuis les années 1990 un net vieillissement de sa population, qui s'est accéléré à partir du début du XXIe siècle : 20,4% des Allemands étaient âgés de plus de 65 ans en 2011. (Boutet, A. INA. 2012), En Finlande, En 1950, la part des personnes âgées représentait 6,6%, en 1980, elle était de 12%, en 1997, elle était de

14,6% sur une population totale de 5,1 millions. Pour atteindre 23,1% en 2022. (Anttonen, A., & Sipilä, J. 2003).

Les personnes de 60 ans et plus représentaient déjà 8,9% de la population française en 1800. Au 1er janvier 2023, la France métropolitaine comptait 68 millions d'habitants. Un peu moins d'un quart a moins de 20 ans (23,55%) à presque égalité avec les plus de 65 ans (21,25%).

**Tableau N° 01** : Deux siècles de vieillissement démographique (France)

| Age | 1800 | 1900 | 1985 | 2023 |
|---|---|---|---|---|
| des 60 ans et plus | 8,9 | 12,9 | 18,1 | 27 |
| des 65 ans et plus | 5,6 | 8,5 | 12,8 | 21,3 |
| des 75 ans et plus | - | 2,5 | 6,2 | 9,8 |

Source : Insee

Les effectifs des 60 ans et plus ont doublé en 50 ans, ceux des 80 ans et plus ont triplé. Le nombre de personnes de 90 ans et plus a été multiplié par neuf. Nous percevons l'évolution extraordinaire du grand âge avec les centenaires : ils étaient un millier au début des années 1970 et 30 000 en 2023, avec une croissance actuelle de 15 % par an… La France est le pays d'Europe qui en compte le plus. Notons que les hommes ne représentent que 14 % de cette population. (Amyot, J-J., Dury, I., Guérain, C., & Portier, J.-J. 2024).

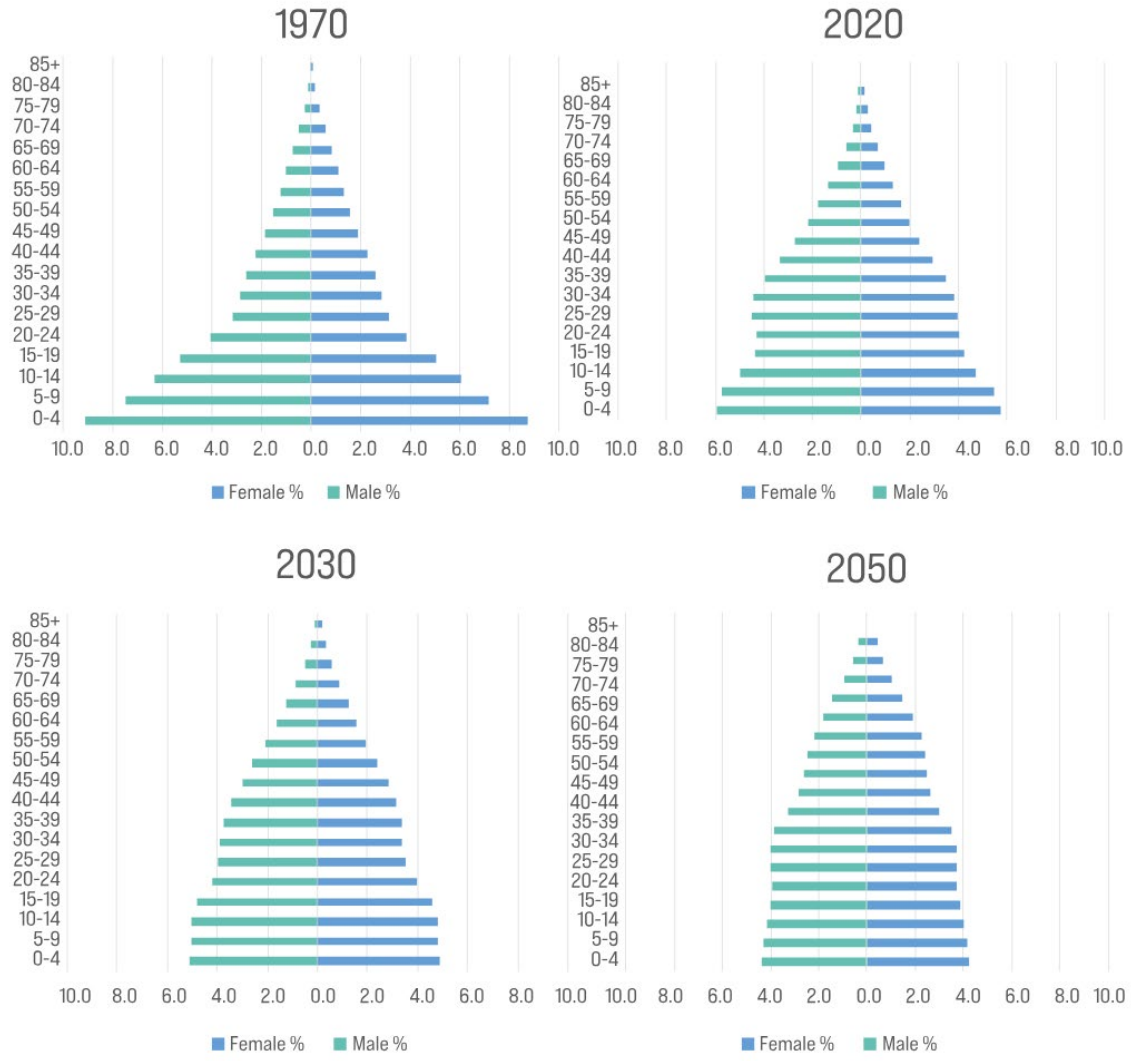
Quant aux pays asiatiques, notamment le Japon, la Corée du Sud et la Chine, ils sont entrés dans une phase de vieillissement beaucoup plus rapide que l'Europe, ce qui fait aujourd'hui de l'Asie le centre du plus grand choc démographique au monde. Le Japon occupe la première place mondiale en raison de la proportion de personnes âgées qui atteint 29,1% de la population totale et le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus a dépassé les 36 millions 230 000 sur une population totale d'environ 124 millions 600 000 habitants. Les données ont montré, que la proportion de personnes âgées de 80 ans ou plus a dépassé pour la première fois 10% de la population japonaise. Les femmes

représentent 56,6% des personnes âgées au Japon, avec 20 millions 510 000 femmes contre 15 millions 720 000 hommes. Les personnes âgées de 75 ans et plus représentent 16,1% de la population totale, soit 20 millions 50 000 personnes. En 2022, 25,2% des personnes âgées au Japon travaillaient, avec une augmentation pour la dix-neuvième année consécutive pour atteindre 9 millions 120 000 personnes. Les personnes âgées représentent 13,6% de la main-d'œuvre totale du pays.

En Chine, entre 1970 et 2010, la part des 60 ans ou plus a plus que doublé. La particularité reste que, le vieillissement chinois s'est opéré davantage par la base de la pyramide des âges, c'est-à-dire qu'il a découlé surtout de la baisse de la part d'enfants, que par son sommet, par l'augmentation du nombre de personnes âgées et l'allongement de la durée de la vie. À partir de 2010, c'est principalement l'arrivée à l'âge de la retraite des générations nombreuses nées entre les années 1960 et 1990, le vieillissement par le sommet de la pyramide des âges deviendra donc plus prépondérant (Attané, I. 2016). En 2015, d'après les données fournies par le Bureau national des statistiques en Chine en partenariat avec l'UNFPA et l'UNICEF dans une brochure intitulée « Le vieillissement de la population en Chine – Faits et chiffres 2013 », sur 1,38 milliard d'habitants en Chine, 222 millions sont âgés de 60 ans et plus soit 16,1% de la population, dont 144 millions ont 65 ans et plus 10,5% de la population.

Bien que la région arabe soit caractérisée par une démographie jeune selon les standards mondiaux, elle doit se préparer à un changement démographique historique. Au cours des 50 dernières années, la région a connu une augmentation significative du nombre de personnes âgées, passant de 4,5 millions en 1970 à 20,8 millions en 2020. Cette tendance devrait se poursuivre et le nombre de personnes âgées devrait tripler pour atteindre 71,5 millions de personnes d'ici 2050.

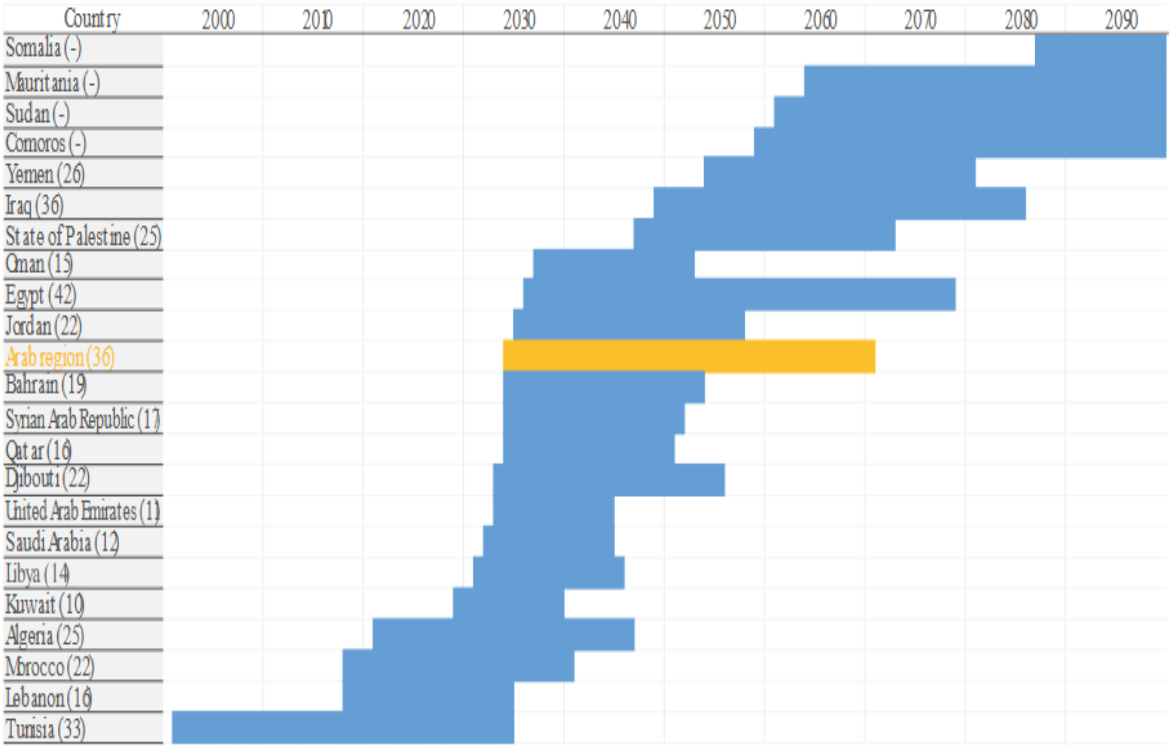
**Figure N° 04** : La pyramide des âges de la région arabe (1970-1970




Source: ESCWA calculations based on data from DESA, 2019a.

Malgré un aplatissement considérable de la pyramide des âges au cours des 50 dernières années, l'aplatissement projeté qui se produira au cours des 10 prochaines années, et surtout des 30 prochaines années, est encore plus frappant. Les pays de la région arabe ne connaissent pas le même rythme de vieillissement, mais la plupart des pays entameront la transition vers le vieillissement au cours des deux prochaines décennies. La proportion de personnes âgées devrait plus que doubler au cours des trois prochaines décennies, passant d'environ 5 % à près de 11 % de la population totale. (Nations Unies., ESCWA. 2022).

**Figure N° 05** : Transitions vers le vieillissement dans les pays arabes entre 2000-2100




Source: ESCWA calculations based on data from DESA, 2019a

Ces données permettent de conclure que le vieillissement démographique n'est pas un phénomène limité à une région particulière, mais son rythme et son intensité varient d'un pays à l'autre en fonction des conditions sociales et économiques, des niveaux de développement, des changements dans les taux de fécondité et de mortalité, ainsi que du comportement démographique particulier résultant des caractéristiques historiques et politiques. Cependant, Son impact varie toutefois en fonction de la capacité des pays à y faire face et à le gérer.

## I- 5. Vieillissement démographique et croissance économique

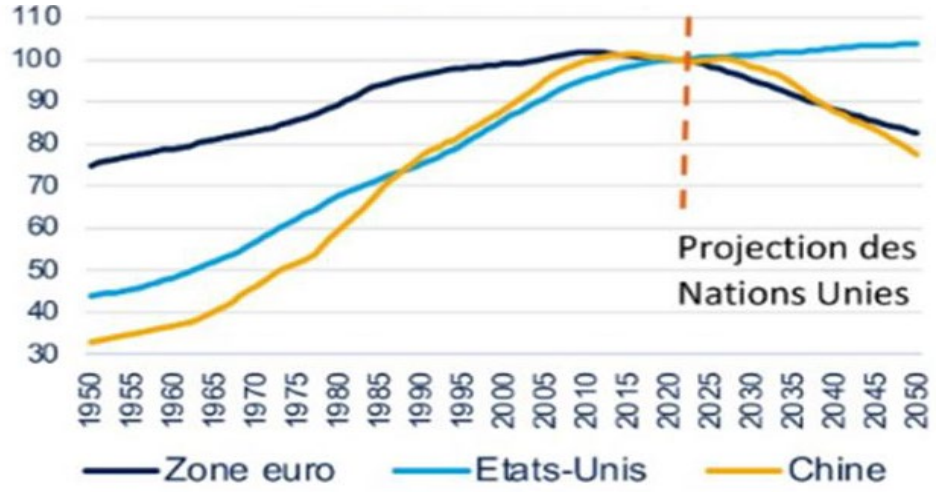
La relation entre la croissance démographique et la croissance économique est depuis longtemps une source de débat généralisé parmi divers mouvements intellectuels, dont certains considèrent la croissance démographique comme un facteur encourageant pour la croissance économique, tandis que d'autres la considèrent comme un facteur dissuasif. Peu importe la diversité des opinions, les changements démographiques qui ont entraîné une augmentation du vieillissement de la population au cours des dernières années et qui sont susceptibles d'atteindre des niveaux élevés à l'avenir ont indubitablement exercé de fortes pressions sur l'économie. Le dividende démographique qui a soutenu l'expansion économique mondiale au cours des dernières décennies cédera bientôt la place à une contrainte démographique. Dans les pays avancés, la proportion de personnes en âge de travailler a déjà amorcé un recul. Les principaux pays émergents atteindront ce point de basculement démographique avant la fin de la décennie, tandis que les pays à faible revenu les plus peuplés franchiront le cap d'ici 2070 (Gruss et Noureldin .2025).

Bien que le monde connaisse des transformations profondes ayant modifié le mode et les conditions de vie des populations, le vieillissement démographique demeure l'une des mutations les plus significatives, générant des enjeux socio-économiques majeurs. Ce phénomène est principalement le résultat des progrès en matière d'espérance de vie qui a conduit à une longévité accrue et a une croissance soutenue de la proportion des personnes âgées. Les changements futurs de la structure de la population totale vont conduire à des changements dans le nombre et la composition de la population en âge d'activité qui va susciter des problèmes économiques liés au financement des systèmes de retraite et engendrer des craintes quant à de possibles répercussions néfastes sur la dynamique économique.

Le vieillissement démographique exerce une pression croissante sur l'équilibre économique, se manifestant par plusieurs conséquences préoccupantes :

1-Dans le monde du travail, le changement de la structure par âge vers un vieillissement, influe sur la structure par âge de la population en âge d'activité voir la figure ci-dessous)., généralement cette population va diminuer, et entrainer des déficits de compétences et des pénuries de main-d'œuvre sur le marché du travail ce qui affecte la productivité.

**Figure N° 06** : Evolution de la population active (15-64ans).




Source : CPRAM.NU

La diminution de la main-d'œuvre, c'est à dire la baisse du nombre de personnes actives dans la catégorie productive en raison de l'augmentation du nombre de personnes âgées (qui ne peuvent pas travailler), conduit à une baisse de la productivité et donc freine le PIB potentiel. Certes, Il a des pays qui souffrent du vieillissement ont pu faire face au déclin de la population active en encourageant l'immigration (l'Allemagne) ou en utilisant le développement technologique (Le Japon), mais ces solutions restent impermanentes.

En plus des jeunes qui ont des problèmes pour entrer sur le marché du travail, les personnes âgées ont des problèmes pour rester dans leur emploi. Cela explique pourquoi il est important d'avoir une politique dédiée aux seniors, tout comme il y en a une pour les jeunes. Pour un maintien efficace dans l'emploi, plusieurs facteurs s'imposent, même si leur importance relative est difficile à démêler :

• Les facteurs physiques et médicaux, comme la santé des seniors ou la pénibilité des emplois ;

• Les facteurs sociaux, comme le regard porté par les employeurs et la société sur le travail des seniors ;

• Les mécanismes de marché, comme la productivité relative au coût du salarié, son adaptabilité aux nouvelles technologies ou la pertinence de leur secteur d'emploi ;

• les politiques sociales du travail, dont les effets permettent d'orienter vers le maintien dans l'emploi ou vers la retraite (Morel .2022, p7).

En outre, la croissance démographique des seniors est susceptible d'exercer une pression à la hausse sur les niveaux du salaire (une augmentation des salaires). Par exemple, d'après les données de l'ONS, le salaire mensuel net moyen des salariés algériens âgés de 50 ans ou plus est le plus élevé dépassant même la moyenne générale. Si l'évolution du salaire correspond à l'accumulation d'expérience et aux promotions associées, et s'il s'aligne sur l'accroissement futur du nombre de profils seniors, notamment grâce à l'élévation de leur niveau de formation et d'éducation, cela exercera une pression sur les salaires, puis sur les dépenses de retraites.

**Tableau N° 02** : Salaires nets moyens mensuels par âges en 2011

| G. d'âges | -25 | 25-39 | 40-49 | 50et+ | Ensemble |
|---|---|---|---|---|---|
| Salaire | 25036 | 29474 | 31425 | 32812 | 29507 |

Source : ONS. 2014.p17.

Mais il faut reconnaitre que recruter un senior offre de nombreux avantages : Une solide expérience professionnelle et comportementale qui signifie grandes compétences, larges connaissances et l'autonomie. En faisant preuve de proactivité et en mettant les politiques appropriées en place, les pays peuvent concrétiser ce que les démographes appellent le « second dividende démographique », en intégrant les personnes âgées dans la main-d'œuvre afin de décupler les économies, de favoriser l'investissement productif et de renforcer le capital humain. (UNFPA.2025).

2- le vieillissement démographique entraine une augmentation du taux de dépendance ce qui augmente la charge sur la population active, qui est en baisse, affectant le niveau des dépenses consacrées car il y aura moins d'actifs pour financer les pensions des retraités. Ainsi, plusieurs générations vont passer du statut de producteur à celui de consommateur ce qui affecte considérablement les capacités d'épargne de la société. On sait que les individus accumulent de l'épargne pour leur futur, mais si la population des inactifs notamment les personnes âgées est nombreuse, ça va engendrer moins d'épargne ce qui tend à augmenter les taux d'intérêt.

3-Une population vieillissante demande de plus en plus des ressources financières pour la prise en charge, en matière de santé, du nombre croissant de personnes âgées.

4- La prise en charge sociale de la population vieillissante croissante exige la mise en place d'institutions, de structures et de cadres adaptés dans de nombreux domaines, tels que le logement, les transports, et les services sociaux, dont la création et le fonctionnement impliquent des investissements financiers substantiels.

Bien que le vieillissement démographique présente de multiples défis économiques, il convient de noter que cette évolution peut également générer des opportunités, en particulier dans les domaines des services à destination des personnes âgées. Ce qui constitue l'objet d'étude d'une branche émergente de l'économie connaît actuellement une croissance dynamique, c'est La Silever[†] économie.

La Silver Économie est entendue comme une filière économique et industrielle transversale, dont le principal objectif est de répondre aux problématiques liées à l'avancée en âge de la population. La Silver Économie considère les seniors comme une clientèle potentielle, consommatrice de produits et services particuliers qui puissent répondre à une amélioration de leur qualité de vie (ORM. 2020.p9). Donc la silver économie synthétise la volonté de traduire la transition démographique sous la forme d'activité économique et de développement de l'emploi (Guerin. 2018.p195)

[*] Référence à la couleur grise des cheveux des personnes âgées

La silver économie garantit le bien-être des seniors et constitue un levier essentiel pour dynamiser la croissance économique et générer de nouvelles opportunités d'emploi. Il est particulièrement dynamique en Europe, où les plus de 60 ans détiennent environ 60 % du patrimoine et réalisent plus de la moitié de la consommation (d'Albis. 2025.p34). Par exemple, en France, la silver économie pourrait augmenter de 14 % par an et la filière permettrait d'apporter 0,25 point de croissance au produit intérieur brut (PIB) annuel (Avise.2024).

La consommation des personnes âgées constitue une proportion très conséquente des dépenses globales sur cinq principaux postes : la santé (57 % des dépenses de santé sont le fait de personnes de plus de 60 ans), l'alimentation (53 %), les autres biens et services, dont l'assurance et les services et soins personnels (51 %), l'équipement du foyer (50 %) et les loisirs (49 %) (Avise.2024). Donc, l'augmentation des besoins liés au vieillissement de la population ouvre des perspectives de développement significatives pour divers domaines d'activité, notamment la santé, le logement, les technologies innovantes, les services à domicile, le tourisme, ... Cette dynamique offre la possibilité de générer de l'emploi, d'élaborer des offres spécifiquement conçues pour répondre aux attentes des seniors, et de s'imposer sur de nouveaux marchés.

Malgré les opportunités du vieillissement, la croissance économique mondiale est en baisse dans certaines régions et devrait continuer à diminuer dans les années à venir En raison du vieillissement croissant. Selon Gruss et Noureldin (2025), Certains pays connaissent une contraction économique, comme le Japon, la Chine verra la croissance de son PIB ralentir d'environ 2,7 points de pourcentage par rapport à la période 2016–18, à partir de 2050, l'Inde ainsi que les pays en développement à faible revenu connaîtront un ralentissement significatif de leur expansion économique.

## Conclusion

Le phénomène de vieillissement démographique, caractérisé par l'accroissement de la part des personnes âgées au sein de la population, constitue une conséquence directe de la transition démographique. Il s'observe de manière marquée dans de nombreux pays, particulièrement dans les nations développées. Cette tendance devrait s'accélérer dans d'autres régions et pourrait concerner l'ensemble des pays à terme, sous l'effet conjugué de la baisse de la fécondité et de l'augmentation de l'espérance de vie.

Étant donné que le nombre de personnes âgées augmente, surtout dans les années à venir, leur implication dans l'économie est essentielle pour stimuler le progrès économique et social. Ils ont une grande expérience et des compétences pratiques qui aident à renforcer la production et les communautés en croissance. Offrir des opportunités et inclure les seniors sur le marché de l'emploi aide aussi à alléger la charge sur les systèmes de retraite et d'assistance sociale, tout en créant une source de revenus stable qui améliore leur situation et conserve leur respectabilité.

Donc, l'économie dans un pays vieillit devra faire face aux défis du vieillissement qui va conduire vers des marchés dominés par les biens et services liés aux personnes âgées.

## Introduction

Ce chapitre examine la transition démographique en Algérie, se concentrant sur le vieillissement de la population, un phénomène clé des dynamiques démographiques contemporaines. Il commence par une analyse de la situation démographique actuelle, incluant la croissance, la composition et les indicateurs démographiques essentiels. Ensuite, il traite des tendances mondiales liées au vieillissement, en se focalisant sur l'Algérie, avec des indicateurs tels que la proportion de personnes âgées, le taux de dépendance, l'indice de vieillissement et l'indice de féminisation du vieillissement, mettant en lumière l'ampleur et les perspectives de ce vieillissement.

## II-1 : Situation démographique en Algérie

### 1- Evolution de la population Algérienne

L'évolutions démographique en Algérie entre 1966 et 2023 montre une transition démographique toujours en cours, caractérisée par une forte croissance.

**Tableau N° 03** : Evolution de la population en Algérie et le taux de croissance annuel moyen en Algérie entre 1966 et 2023

| Années | Population totale | Taux de croissance annuel moyen |
|---|---|---|
| 1966 | 12876118 | |
| 1977 | 17015994 | 2.5% |
| 1987 | 23443624 | 3.3% |
| 1998 | 30054133 | 2.3% |
| 2008 | 34816961 | 1.4% |
| 2018 | 42505035 | 2.0% |
| 2023 | 46164219 | 1.7% |

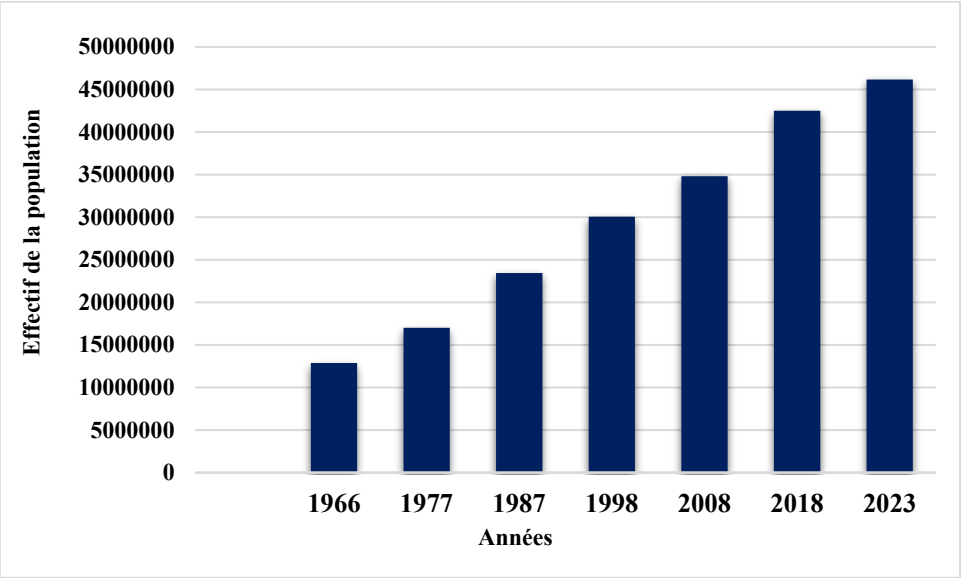
Source : ONS, 2020. ONS. 2023

Après l'indépendance, le pays a connu une forte croissance démographique. La population est passée de 12,87 millions d'habitants en 1966 à 17,01 millions lors du recensement de 1977, soit un taux de croissance annuel moyen estimé à 2,5%. Cette croissance rapide s'explique par un taux de natalité élevé, dans un contexte de reconstruction du pays et de transition démographique fragile. Cette augmentation s'est poursuivie avec un pic démographique plus important, la population atteignant 23,44 millions d'habitants en 1987. Le taux de croissance annuel moyen a atteint 3,3%, ce qui est peut-être lié à l'explosion démographique qui a suivi l'indépendance et à l'amélioration des services de démographique qui a suivi l'indépendance et à l'amélioration des services de santé. En 1998, la population avait atteint 30,05 millions d'habitants.

Le taux de croissance a baissé à 2,3%, en raison du début du déclin du taux de fécondité, même si la population reste jeune. Après cela, un ralentissement notable a été observé, le taux de croissance ne dépassant pas 1,4%. Ce ralentissement s'explique par la baisse continue du taux de fécondité et les conséquences de la décennie noire. Entre 2008 et 2018, le pays a connu une augmentation de sa population, qui atteignait 34,81 millions d'habitants en 2018, avec un taux de croissance démographique d'environ 2% par an. Cette évolution s'est accompagnée d'une relative stabilité politique et d'une amélioration des conditions de vie. En 2023 population s'élevait à 46,16 millions d'habitants en 2023, et le taux de croissance reste élevé, avec une moyenne annuelle de 1,7%. Cela montre que la dynamique démographique reste active malgré le vieillissement de la population.

L’analyse du taux d’accroissement naturel met en évidence la transition progressive du pays vers une nouvelle phase de son changement démographique.

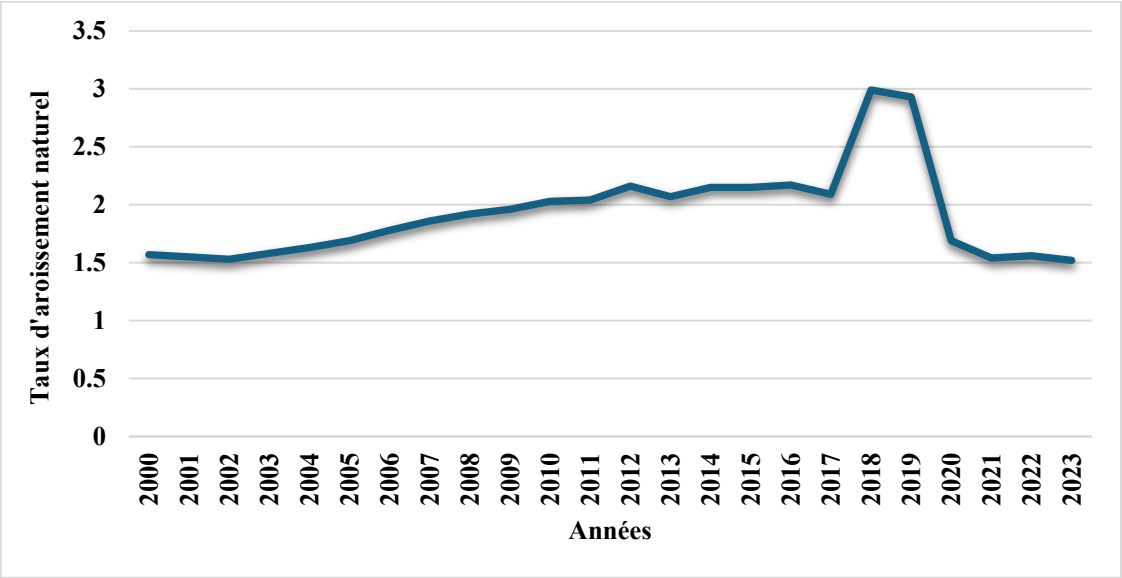
**Graphique N° 01** : Evolution de la population en Algérie entre 1966 et 2023 (En millions d'habitant)




Source : établie à partir des données du tableau N°03

En termes d'années, le taux d'accroissement naturel a augmenté régulièrement entre 2000 et 2012, passant de 1,57% à 2,16%, ce qui reflète une croissance démographique durable. Entre 2013 et 2019, le taux a été globalement élevé, atteignant un pic de 2,93% en 2019, soit le taux le plus élevé de la période observée. Une forte baisse du taux a été enregistrée entre 2020 et 2023, passant de 2,93% en 2019 à 1,52% en 2023, soit une baisse de 1,41 point en 4 ans. Cette baisse est due essentiellement à l'augmentation conséquente du volume des décès enregistrés durant la période 2020-2021(la pandémie de COVID-19) auquel s'associe le recul continu du volume des naissances enclenché depuis 2017.

**Graphique N° 02** : Evolution du taux d'accroissement naturel entre 2000 et 2023 en Algérie




Source : annexes N°01

Les projections de la population effectuaient par l'Office National des Statistiques (ONS) indiquent qu'en 2040, l'Algérie compterait une population de 57,6 millions d'habitants dont 7,2 millions de personnes âgées de 65 ans et plus.

### 2- Structure de la population algérienne

La répartition par sexe, fait ressortir une légère prédominance de la population masculine qui représente 50,6% de la population totale, soit 103 hommes pour 100 femmes en 2023. L'évolution de l'âge moyen et de l'âge médian de la population algérienne, réparties par sexe met en évidence une tendance claire au vieillissement de la population. (ONS. 2019).

L'analyse des données du tableau montre une évolution de l'âge moyen de la population entre 2009 et 2023, l'âge moyen est passé de 28,0 ans à 30 ans pour l'ensemble des individus, soit une hausse de 2,5 ans en 14 ans.

**Tableau N° 04** : Evolution âge moyen et âge médian par sexe en Algérie

| **Années** | **2009** | **2014** | **2019** | **2023** |
|---|---|---|---|---|
| **Age moyen** | | | | |
| Masculin | 27.8 | 28.5 | 29.1 | 30.0 |
| Féminin | 28.1 | 29.0 | 29.7 | 30.6 |
| Totale | 28.0 | 28.8 | 29.4 | 30.3 |
| **Age médian** | | | | |
| Masculin | 24.7 | 26.1 | 27.1 | 28.7 |
| Féminin | 24.4 | 27.6 | 28.3 | 29.7 |
| **Totale** | 24.5 | 26.9 | 27.7 | 29.2 |

Source : ONS. 2019. ONS.2023.

Cette évolution est observable aussi bien chez les hommes de 27,8 à 30 ans que chez les femmes de 28,1 à 30,6 ans, ces dernières conservant un âge moyen légèrement plus élevé tout au long de la période. Cela peut s'expliquer par une espérance de vie féminine généralement supérieure.

Quant à l'âge médian, il a enregistré une augmentation plus marquée. En 2009, la moitié de la population avait moins de 24,5 ans, contre 29,2 ans en 2023, soit une augmentation de 4,7 ans. Cette augmentation a été particulièrement marquée chez les femmes, dont l'âge moyen est passé de 24,4 ans à 29,7 ans (+5,3 ans), contre 4 ans chez les hommes de 24,7 à 28,3 ans. L'âge médian des femmes, qui était légèrement inférieur à celui des hommes en 2009, dépasse désormais celui des hommes, ce qui reflète une évolution plus rapide de la structure d'âge des femmes.

Cette augmentation de l'âge moyen reflète un vieillissement progressif de la population. Elle indique que ce vieillissement ne touche pas seulement certaines catégories, mais l'ensemble de la population. Cette évolution s'explique par plusieurs facteurs, notamment la baisse continue du taux de fécondité, l'amélioration de l'espérance de vie, le recul de l'âge du mariage et de la procréation, ainsi que les transformations économiques et sociales qui influencent le parcours de vie.

L'examen de la structure de la population par les grandes tranches d'âge, à travers le tableau N°05 on distingue :

**Tableau N° 05** : La Répartition proportionnelle de la population Algérienne Par grands tranches d'âge aux différents recensements et en 2023 en (%)

| Groupe d'âge | 1966 | 1977 | 1987 | 1998 | 2008 | 2023 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 0-14 ans | 48.2 | 47.9 | 44 | 48 | 28 | 30.3 |
| 15-59 ans | 45.1 | 46.4 | 50.2 | 57 | 64.4 | 59.1 |
| 60 ans et + | 6.7 | 5.8 | 5.7 | 7.0 | 7.4 | 10.5 |

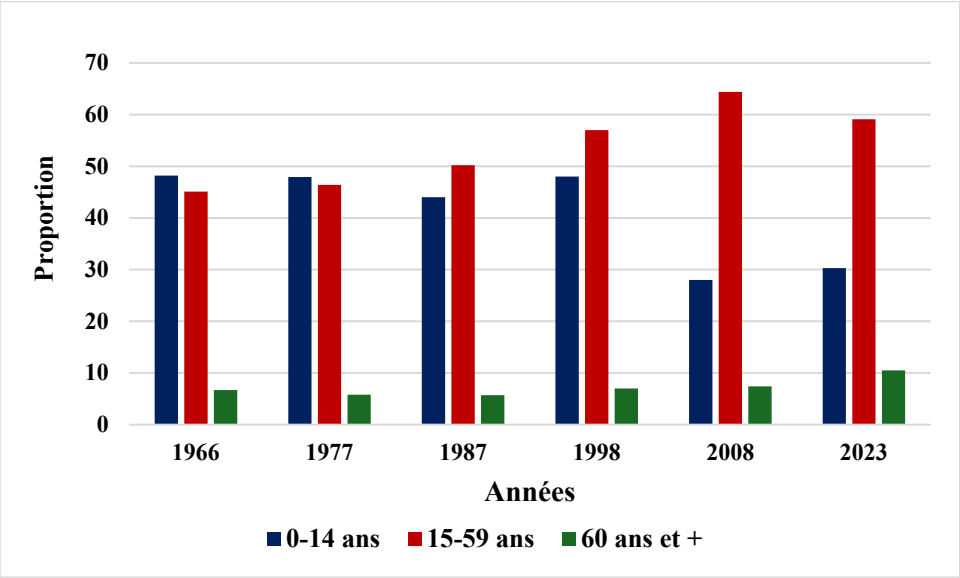
Source : ONS.2023.

En 1966, la population algérienne était caractérisée par une très forte proportion de moins de 15 ans, avec 48,2%. Cette tendance s'est maintenue jusqu'en 1987, où cette catégorie représentait encore 44 % de la population. Cependant, à partir des années 1990, la structure démographique commence à se transformer. Bien que l'année 1998 présente une valeur élevée 48%, la part de la population moins de 15 ans chute brutalement dans la décennie suivante, atteignant 28% en 2008, avant de remonter légèrement à 30,3% en 2023.

Cette baisse s'explique principalement par la diminution du taux de natalité, la hausse de l'âge au mariage et la participation croissante des femmes à la vie active. La population en âge de travailler de 15-59 ans a connu une augmentation continue, passant de 45,1% en 1966 à un pic de 64,4% en 2008, avant de diminuer à 59,1% en 2023. Cette hausse reflète l'arrivée massive des générations nombreuses nées durant les décennies précédentes dans la tranche active. Toutefois, la baisse récente de la part de cette population active annonce un changement de cycle démographique à mesure que les générations du baby-boom atteignent les âges élevés, le poids relatif de cette catégorie tend à se réduire.

La part des personnes âgées de 60 ans et plus, quant à elle, est passée de 6,7% en 1966 à 10,5% en 2023, marquant une progression lente mais constante. Après une légère baisse entre 1966 et 1987 de 6,7% à 5,7%. La tendance s'est inversée à partir de 1998. Cette augmentation reflète l'allongement de l'espérance de vie, les progrès de santé, ainsi que la baisse de la fécondité.

**Graphique N° 03** : La Répartition proportionnelle de la population Algérienne par grands tranches d'âge aux différents recensements et en 2023 en (%)



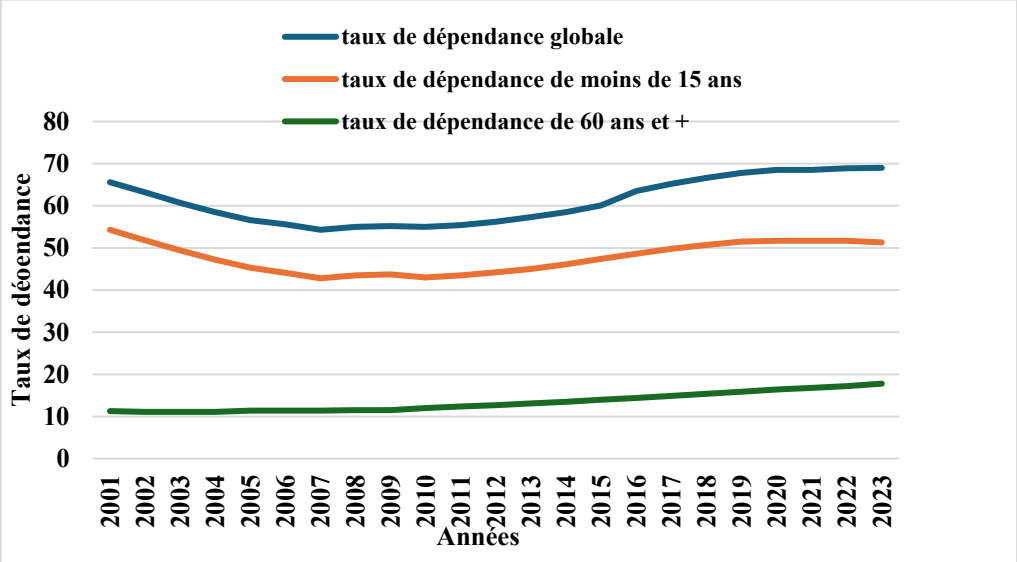

Source : établie à partir des données du Tableau N°05

L'évolution de la structure par âge continue d'affecter significativement le niveau du rapport de dépendance démographique, qu'est défini comme étant le rapport entre les effectifs âgés de moins de 15 ans et ceux âgés de 60 ans et plus rapportés à la population en âge d'activité économique (15- 59 ans).

Le taux de dépendance au cours de la période 2001-2007, a connu une baisse générale, le taux de dépendance global passant de 65,6% à 54,3%. Une baisse importante a été observée chez les jeunes, où il est passé de 54,3% à 42,8%, tandis que le taux chez les personnes âgées est resté stable, autour de 11,3-11,4%. Entre 2008 et 2010, le taux global s'est stabilisé à environ 55% et le taux de la population de moins de 15 ans à 43%, tandis que le taux des personnes âgées a commencé à augmenter légèrement, passant de 11,5% à 12%. Il a ensuite recommencé à

augmenter entre 2011 et 2015, le taux de la population âgée de moins de 15 ans passant de 43,5% à 47,4% et le taux global passant de 55,4% à 60,1%. Après 2018, la proportion de jeunes s'est stabilisée, tandis que celle des personnes âgées a continué d'augmenter rapidement pour atteindre 17,8% en 2023.

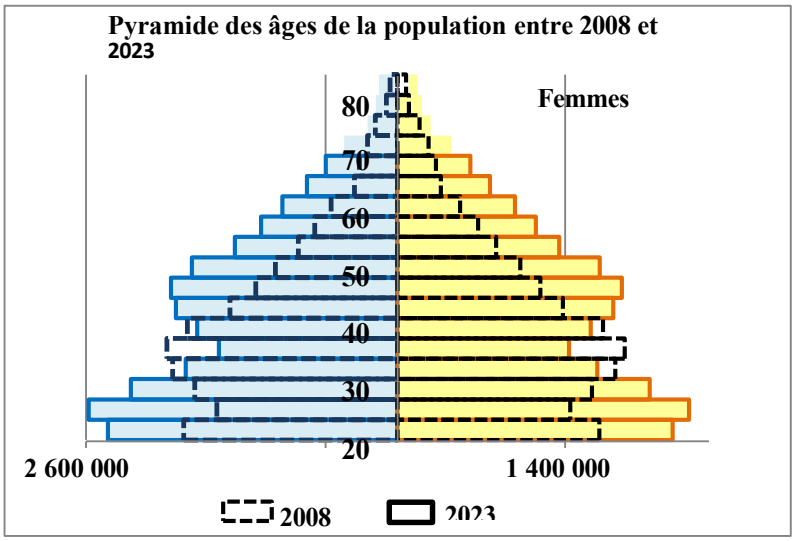
**Graphique N° 04** : Evolution du taux de dépendance global et par groupe d'âge 2007-2023




Source : annexe N°02

La superposition des pyramides des âges de 2008 et 2023 fait ressortir que la phase de transition démographique se poursuit toujours. Laquelle transition se traduit par un rétrécissement de la base de la pyramide après l'élargissement observé les dernières années, mais aussi le rétrécissement de la tranche des 15-19 ans et celle des 20-24 ans et à un degré moindre celle des 25-29 ans. Les données font ressortir le recul du volume de population des 0-4 ans au profit de la catégorie d'âge des 5-9 ans. (ONS.2003).

**Figure N° 07** : Pyramide des âges de la population algérienne entre2008-2023




Source : ONS.2023

### 3- Evolution des indicateurs démographiques en Algérie

L'évolution de la natalité en Algérie a été marquée par des transformations profondes, caractérisées par une phase initiale de forte croissance, suivie d'une tendance générale à la baisse après l'indépendance. L'analyse du tableau annexe n°03 met en évidence ces changements majeurs.

L'étude de l'évolution du taux de natalité brut en Algérie entre 1962 et 2023 permet de suivre les principales étapes de la transition démographique qu'a connue le pays au cours des six dernières décennies. Exprimé en nombre de naissances pour mille habitants, cet indice est essentiel pour comprendre la dynamique de la croissance démographique.

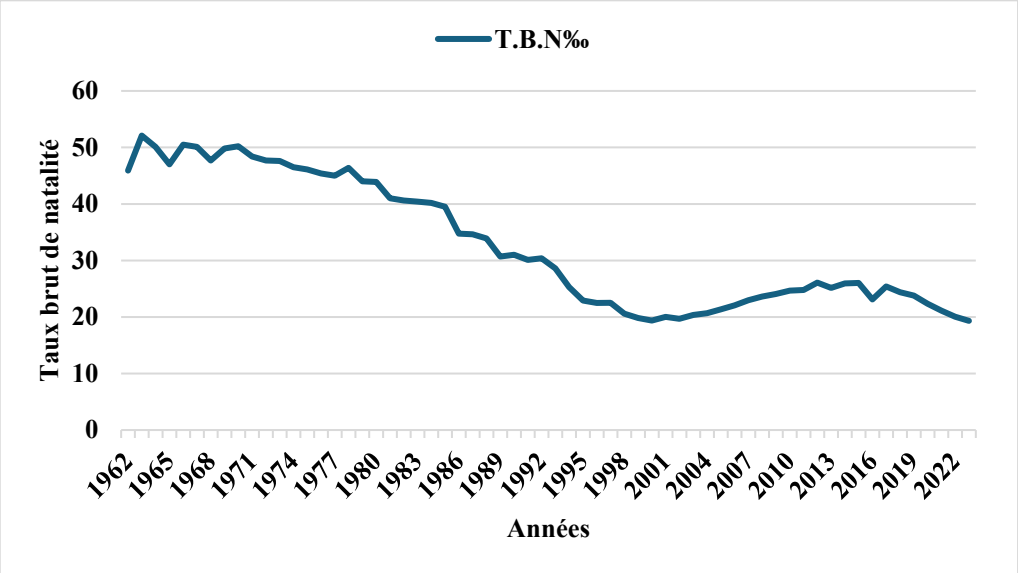
Au cours des premières années qui ont suivi l'indépendance (1962-1980), l'Algérie a enregistré un taux de natalité exceptionnellement élevé, atteignant un pic de 52,10‰ en 1963. Ce niveau s'explique par une structure démographique très jeune et un accès limité aux moyens de contraception. Tout au long de cette période, le taux de natalité est resté supérieur à 45‰. À partir des années 80, le taux de natalité a commencé à baisser progressivement. Il est passé de 41,00‰ en 1981 à 31,00‰ en 1990. Cette baisse est due à la politique nationale de population décidée en 1983.

Cette politique est marquée par deux grandes actions qui sont un programme national de maîtrise de la croissance démographique « PNMCD » essentiellement axé sur la lutte contre la mortalité infantile et la diffusion de la contraception et une politique de population plus globale orientée vers les secteurs sociaux et économiques les plus concernés par les questions démographiques. Parmi les conséquences de la mise en œuvre de ce programme, dont le taux élevé d'utilisation des moyens contraceptifs, estimé à 2% en 1962, passant à 14% en 1977 puis à 25% en 1982.

Les années 90 ont connu une baisse rapide du taux de natalité, qu'est passé à 19,36‰ en 2000. Cette baisse a été aggravée par la crise politique et sécuritaire de la décennie noire, qui a retardé les mariages et freiné la dynamique démographique. Entre 2001 et 2014, on a observé une relative stabilisation, accompagnée d'une légère hausse du taux de natalité, qui varié entre 20‰ et 26‰. Cette tendance s'explique par l'amélioration des conditions socio-économiques.

Enfin, depuis 2015, les taux de natalité ont recommencé à baisser, pour atteindre 19,32‰ en 2023. Cette baisse s'inscrit dans le cadre d'une dynamique plus large de transition vers un régime démographique moderne, caractérisé par une baisse des taux de fécondité et une augmentation de l'âge moyen du mariage et de la maternité.

**Graphique N° 05** : Evolution du taux brut de natalité entre 1962 - 2023 en Algérie




Source : établie à partir des données du tableau annexe N°03

L'évolution du niveau de vie des ménages associée aux progrès qu'a connu la santé et les différents programmes afférents à la santé publique initiés par les pouvoirs publics depuis l'indépendance ont inéluctablement été des facteurs importants dans la baisse très marquée du taux brut de mortalité et plus particulièrement le taux de mortalité infanto-juvénile.

L'évolution du taux de mortalité global en Algérie entre 1967 et 2023 montre une tendance générale à la baisse. Entre 1967 et 1981, l'Algérie a enregistré une baisse importante de son taux de mortalité, qui est passé de 15,87‰ à 9,44‰. Cette période a été marquée par des politiques publiques axées sur la vaccination, l'amélioration des infrastructures sanitaires et l'élargissement de la couverture médicale.

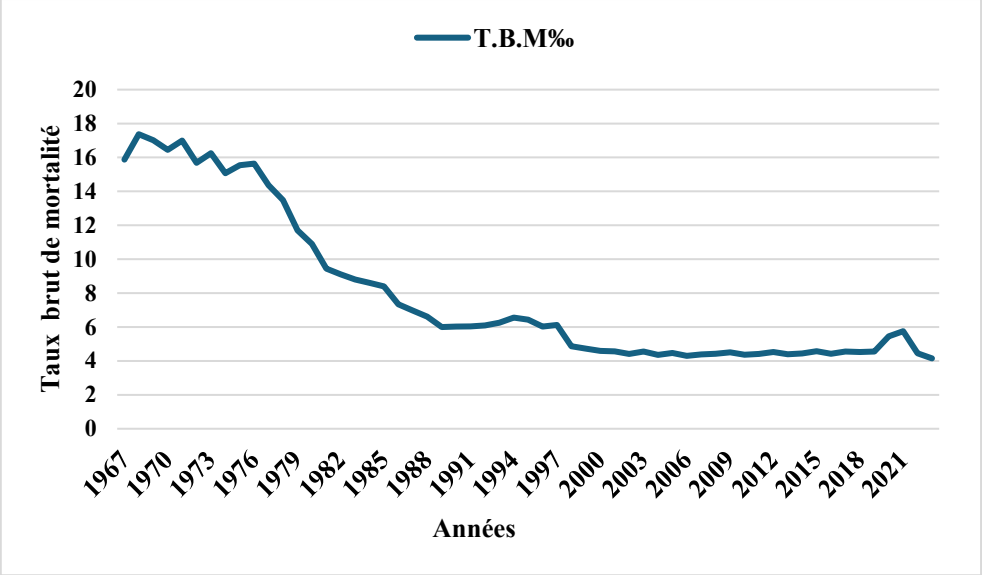
Entre 1982 et 2000, le taux de mortalité a continué de baisser, mais à un rythme plus modéré. Il est passé de 9,10‰ en 1982 à 4,59‰ en 2000. De 2001 à 2019, le taux de mortalité s'est stabilisé entre 4,3‰ et 4,6‰. Les années 2020 et 2021 ont connu une hausse inattendue du taux de mortalité global, qui a atteint respectivement 5,45‰ et 5,75‰. Cette hausse est directement liée à la pandémie de Covid-19, qui a entraîné une augmentation du taux de mortalité, en particulier chez les personnes âgées et celles souffrant de maladies chroniques. Après le pic pandémique, le taux de mortalité global est revenu à des niveaux plus bas, atteignant 4,45‰ en 2022 et 4,15‰ en 2023.

Dans ces conditions favorables, l'espérance de vie à la naissance a gagné plusieurs années, passant de 66,9 ans en 1990 à 77,8 ans en 2019. A 75 ans, cette espérance de vie est passée de 5,5 ans en 1990 à 11,4 ans en 2019, l'espérance de vie à 60 ans est de 22,9 ans en 2018. On enregistre un recul de 1,9 années au niveau global entre 2019 et 2020, les hommes sont significativement plus affectés que les femmes, respectivement 74,2 ans contre 77,9 ans. Le fléchissement de cet indicateur s'est poursuivi en 2021 avec une perte de 0.2 année par rapport à l'année précédente.

En revanche, nous enregistrons une hausse significative de 1.4 année par rapport au niveau enregistré avant la pandémie, les femmes ont atteint pour la première fois le seuil de 80 ans. En 2023, cette tendance haussière se poursuit où on enregistre un niveau de 79.6 années au niveau national avec des disparités par sexe atteignant 78.2 années auprès des hommes et 81.0 années auprès des femmes.

En fait, toute porte à croire que le profil démographique a connu en Algérie des changements profonds notamment avec la baisse drastique de l'ICF et la baisse très significative du TBM ce qui présagerait, dans le futur, une augmentation de la population âgée.

**Graphique N° 06** : Evolution du taux brut de mortalité entre 1967 et 2023 en Algérie




Source : annexe N°04

## II-2 : Etat des lieux du vieillissement en Algérie

Plus les gens vivent longtemps, plus la structure démographique change. Cela conduit inévitablement à une augmentation de la proportion de personnes âgées de 60 ans et plus au profit d'autres groupes d'âge, tels que la population en âge de travailler de 15 à 59 ans et la tranche d'âge de moins de 15 ans.

Les évolutions démographiques en Algérie mettent en évidence une tendance claire à l'augmentation continue de la proportion relative des personnes âgées. Cette proportion est passée de 5,80% en 1977 à 7,41% en 2008, puis à 10,50% en 2023, et devrait atteindre 15,17% d'ici 2040. Cette dynamique s'accompagne d'une baisse progressive de la proportion des jeunes dans la population totale, reflétant le vieillissement structurel de la population algérienne.

Ce phénomène s'explique en grande partie par la baisse continue du taux de natalité qui contribue à alléger la pression exercée par les jeunes générations sur le système éducatif et les infrastructures publiques, entraîne en même temps une augmentation du poids relatif des adultes et accélère le vieillissement de la population. La question démographique et économique se posera donc sous de nouvelles formes à l'avenir, notamment en ce qui concerne la transformation de la pyramide des âges.

En effet, les charges qui pèseront sur les systèmes de sécurité sociale et de retraite augmenteront. De plus, ce vieillissement démographique pose des défis importants en matière de santé publique, notamment en ce qui concerne le traitement des maladies liées à l'âge, telles que les maladies dégénératives. Cela nécessite le développement d'infrastructures adaptées, telles que des maisons de retraite, des centres de soins pour personnes âgées et des moyens d'aide aux personnes âgées. Or, l'Algérie accumule un retard considérable en matière de planification pour faire face à ces défis.

La répartition par sexe, fait ressortir une prédominance de la population féminine qui représentait 52% en 1966 de la population âgée 60 ans et plus, soit 94 femmes pour 100 hommes. En 1977, on constate une diminution de la proportion des femmes,

estimée à 49.85%. À partir de 1998, nous enregistrons une hausse de cette proportion, qui atteindra 50,95% en 2023.

**Tableau N° 06** : la Répartition proportionnelle de la population âgée de 60 ans et plus par sexe 1966-2023

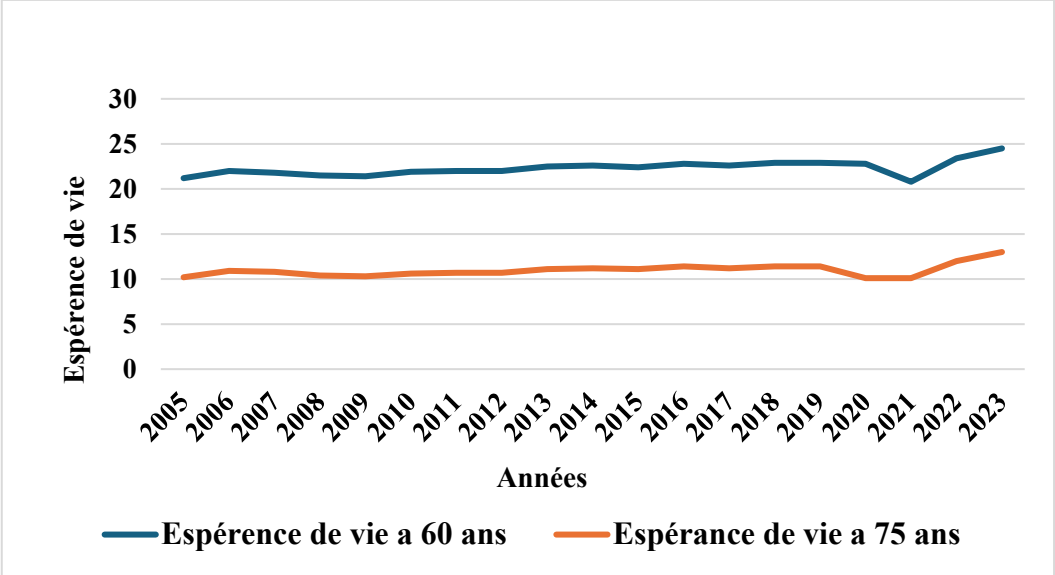
| Années | Masculin | Féminin |
|---|---|---|
| 1966 | 48.43 | 51.65 |
| 1977 | 50.14 | 49.85 |
| 1987 | 44.38 | 55.61 |
| 1998 | 48.82 | 51,17 |
| 2008 | 49.65 | 50.34 |
| 2023 | 49.04 | 50.34 |

Source : établie à partir des données de différents recensements, ONS.2023

Quant à l'espérance de vie à 75 ans, elle a enregistré un écart de 3 ans, puisqu'elle était de 10,2 ans en 2007 et de 13 ans en 2023. On enregistre une stabilisation entre 2020 et 2011.

L'espérance de vie moyenne des personnes âgées a connu une évolution et une augmentation notables entre 2007 et 2023, tout comme l'espérance de vie à la naissance, grâce à l'amélioration des conditions de vie et aux progrès de santé. Une différence de 5 ans a été enregistrée, passant de 75 ans en 2007 à 80 ans en 2023. Il en va de même pour les personnes âgées, dont l'espérance de vie à 60 ans est estimée à 25 ans en 2023.

**Graphique N° 07** : Evolution de l'espérance de vie à l'âge de 60 ans et 75 ans entre 2005- 2023 en Algérie




Source : ONS.2023

## 1- Mesure du degré vieillissement en Algérie

Le degré de vieillissement d'une population unique donnée est couramment mesuré par la proportion, en son sein, des personnes dont l'âge excède une valeur donnée. Un autre type de mesure est le rapport de dépendance des personnes âgées, défini comme le rapport entre l'effectif des personnes âgées et l'effectif des personnes d'âge actif, par exemple l'effectif des 60 ans ou plus rapporté à celui des 20-59 ans. L'inconvénient de ces différents ratios est qu'ils s'expriment dans un langage dont l'interprétation n'est pas immédiate. Dira-ton qu'une population comptant 20% de personnes de 60 ans ou plus est âgée. Dira-t-on qu'une population dont la proportion des personnes de 60 ans ou plus passe, en l'espace de 10 ans, de 20% à 21% a vieilli rapidement.

C'est pourquoi nous proposons d'utiliser également un autre indice : le vieillissement au voisinage d'un âge donné. Cet indice peut être calculé pour un âge quelconque et, dans une analyse détaillée du vieillissement, il est souhaitable de l'établir pour tous les âges multiples de 5 ans entre 60 et 90 ans. (Calot, G., Sardon, J.-P. 2000).

- **Proportion des personnes âgées en Algérie**

L'évolution de la proportion des 60 ans et plus en Algérie illustre de manière claire le processus de transition démographique que connaît le pays.

Entre 1966 et 1987, la part des personnes âgées de 60 ans et plus a connu une légère baisse, passant de 5,57% à 5,00%. Cette stagnation, voire cette diminution relative, s'explique par plusieurs facteurs comme la fécondité très élevée après l'indépendance, en raison du principe de compensation démographique.

À partir de 1998, la tendance s'inverse. La proportion des personnes âgées atteint 6,02%, puis 7,39% en 2008, traduisant le début du processus de vieillissement démographique. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette évolution : amélioration de l'espérance de vie, grâce aux progrès en matière de santé publique et de vaccination et réduction de la mortalité infantile.

**Tableau N° 07** : Evolution de la proportion de la population âgée de 60 ans et plus 1966-2023

| Années | Population de 60 ans et + | Population totale | Proportion des 60 ans et + (%) |
|---|---|---|---|
| 1966 | 717634 | 12876118 | 5.57 |
| 1977 | 917873 | 17015994 | 5.39 |
| 1987 | 1173218 | 23443624 | 5.00 |
| 1998 | 1812058 | 30054133 | 6.02 |
| 2008 | 2575934 | 34816961 | 7.39 |
| 2018 | 3966000 | 42505035 | 8.59 |
| 2023 | 4866545 | 46164219 | 10.54 |

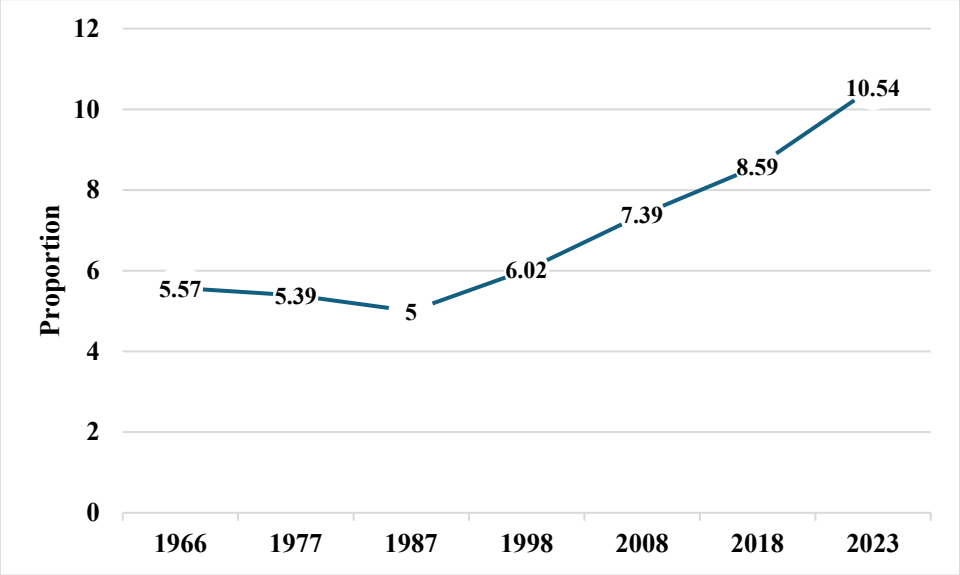
Source : établie à partir des données de différents recensements, ONS.2023

Le vieillissement s'accélère davantage au cours des années récentes. En 2018, les personnes âgées représentent environ 9,33% de la population totale, contre 10,54% en 2023. En seulement cinq ans, leur part augmente de plus d'un point de pourcentage, ce qui témoigne d'une transition démographique avancée.

Cette augmentation rapide correspond aux prévisions démographiques qui annoncent un vieillissement accéléré de la population algérienne dans les décennies à venir. Ce changement s'explique par l'arrivée à l'âge adulte de plusieurs générations nées entre 1955 et 1970, période marquée par des taux de natalité élevés, à la baisse continue des taux de fécondité, qui a commencé dans les années 1990, réduisant ainsi la proportion relative des jeunes dans la population totale, et à la poursuite de l'augmentation de l'espérance de vie moyenne, soutenue par la poursuite des investissements dans le système de santé.

Ce changement entraîne des défis sociaux et économiques majeurs, notamment une pression croissante sur les systèmes de retraite et de santé, l'adaptation des politiques publiques au vieillissement, la nécessité de revoir l'organisation du marché du travail et la solidarité entre les générations.

**Graphique N° 08** : Evolution de la proportion de la population âgée de 60 ans et plus en Algérie




Source : établie à partir des données du tableau N°07

- **Rapport de dépendance**

Le taux de dépendance des personnes âgées de 60 ans et plus permet de mesurer la pression exercée par la population âgée sur la population active, notamment dans les domaines de la retraite et des soins de santé. L'évolution de cet indicateur entre 1966 et 2023 montre les profonds changements qui ont eu lieu dans la structure démographique.

**Tableau N° 08** : Evolution du taux de dépendance de 60 ans et plus en Algérie en (%)

| **Années** | **1966** | **1977** | **1987** | **1998** | **2008** | **2023** |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Taux de dépendance de 60 ans et + | 14.7 | 13 | 11 | 12 | 11.5 | 17.8 |

Source : établie à partir des données de différents recensements, ONS.2023

En 1966, le taux de dépendance des personnes âgées de 60 ans et plus était de 14,7%, ce qui signifie qu'il y avait environ 15 personnes âgées pour 100 personnes actives. À cette époque, le poids des personnes âgées était relativement modéré, mais déjà perceptible. Cependant, une tendance à la baisse a été observée au cours des deux décennies suivantes : en 1977, ce taux est descendu à 13%, puis à 11% en 1987. Cette baisse est en grande partie due à la forte croissance de la population active et à la baisse de l'espérance de vie moyenne au cours de cette période.

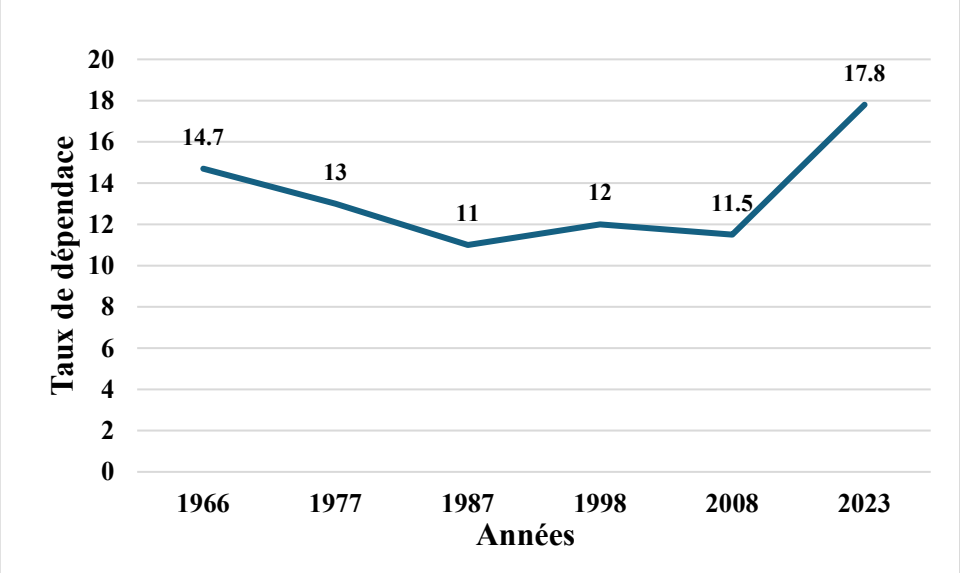
À partir de 1987, cette tendance s'est inversée. Entre 1987 et 2008, le taux de dépendance des personnes âgées s'est relativement stabilisé, se situant entre 11% et 12%. En 1998, il était de 12% et en 2008, il a légèrement baissé pour atteindre 11,5%. Cette stabilisation est le résultat de l'augmentation de l'espérance de vie qui a commencé à se manifester grâce aux politiques sociales et à l'amélioration des conditions de vie.

Après 2008, un tournant s'est produit avec une augmentation notable du taux de dépendance. En 2023, ce taux a atteint 17,8 %, soit une augmentation de plus de 6 points en seulement quinze ans. Cette évolution est directement liée à la poursuite du

changement démographique, caractérisé par une baisse du taux de natalité et une augmentation de l'espérance de vie moyenne, ce qui accroît la proportion relative des personnes âgées dans la population totale. En conséquence, la charge qui pèse sur les générations actives s'est considérablement alourdie.

En conclusion, l'analyse de l'évolution du taux de dépendance met en évidence un vieillissement progressif, avec une accélération notable depuis 2008. Ce phénomène démographique constitue un défi majeur pour l'avenir des politiques sociales, économiques et sanitaires, et nécessite des prévisions précises pour garantir un équilibre durable.

**Graphique N° 09** : Evolution du taux de dépendance en Algérie 1966-2023




Source : établie à partir des données du tableau N°08

- **Indice de vieillissement**

L'indice de vieillesse, aussi nommé indice synthétique de vieillissement, est un indice statistique utilisé pour mesurer le vieillissement. Il est calculé en mettant en rapport le nombre de personnes âgées et celui de jeunes, ce qui fournit une image approximative de l'ensemble d'une structure par âge.

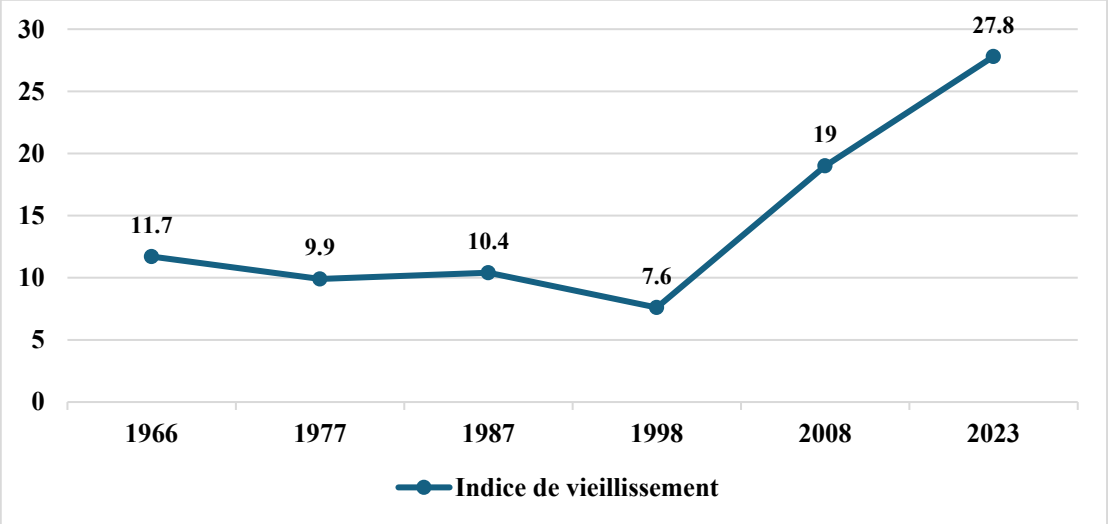
**Tableau N° 09** : Evolution de l'indice vieillissement en Algérie 1966-2023 en (%)

| Années | 1966 | 1977 | 1987 | 1998 | 2008 | 2023 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Indice de vieillissement | 11.7 | 9.9 | 10.4 | 7.6 | 19 | 27.8 |

Source : établie à partir des données de différents recensements, ONS.2023

Entre 1966 et 1998, l'indice de vieillissement est passé de 11,7% à 7,6%. Cela signifie que la proportion de jeunes était supérieure à celle des personnes âgées pendant cette période. Cette baisse peut s'expliquer par une augmentation du taux de natalité et une diminution de l'espérance de vie moyenne. A partir de 1998, cette tendance s'est nettement inversée : l'indice de vieillissement a fortement augmenté, atteignant 19,0% en 2008 et 27,8% en 2023. Cette augmentation reflète le vieillissement de la population, dû à l'augmentation de l'espérance de vie moyenne.

**Graphique N° 10** : Evolution de l'indice de vieillissement en Algérie entre 1966 et 2023




Source : établie à partir des données du tableau N°09

- **Indice de féminisation du vieillissement**

L'indice de féminisation du vieillissement représente la proportion de femmes parmi les personnes âgées (en général 60 ans et plus ou 65 ans et plus). Il est exprimé en pourcentage en multipliant le résultat par 100.

**Tableau N° 10** : Evolution de l'indice de féminisation de vieillissement en Algérie 1966-2023

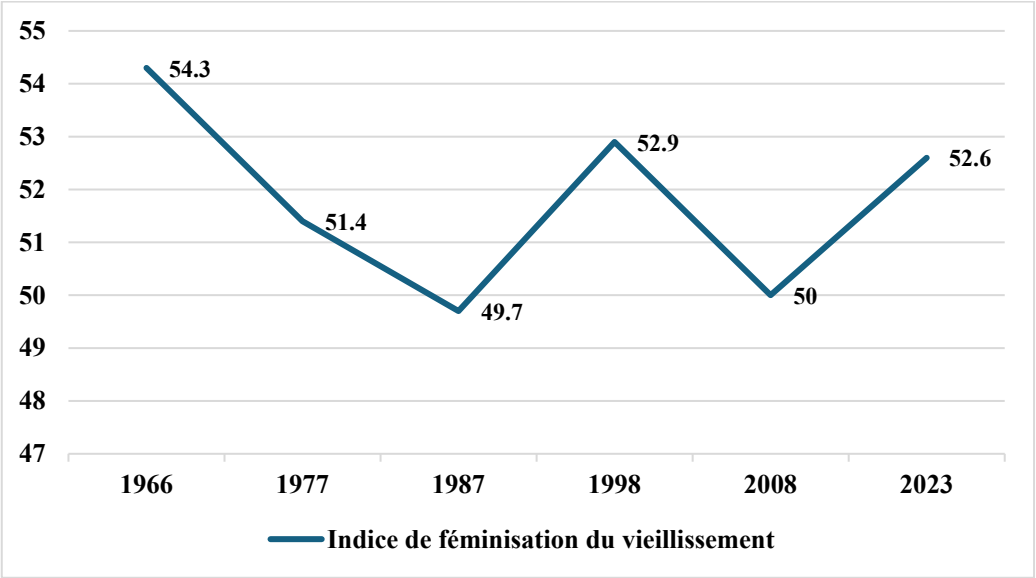
| **Années** | **1966** | **1977** | **1987** | **1998** | **2008** | **2023** |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Indice de féminisation du vieillissement | 54.3 | 51.4 | 49.7 | 52.9 | 50 | 52.6 |

Source : établie à partir des données de différents recensements, ONS.2023

L'analyse de l'indice pour la période 1966-2023 révèle une dynamique marquée par d'importantes fluctuations. Entre 1966 et 1987, on observe une baisse progressive de l'indice, qui passe de 54,3 % à 49,7 %. Cette baisse indique une amélioration de la longévité des hommes, grâce aux progrès de santé et à la réduction des écarts de mortalité entre les sexes.

Toutefois, la période 1987-1998 a connu une hausse remarquable, l'indice atteignant 52,9 %, soit une augmentation de +3,2 points. Cette tendance s'est inversée entre 1998 et 2008, l'indice reculant à 50 %, se rapprochant ainsi de la parité entre les hommes et les femmes. Ce recul peut s'expliquer par la poursuite du rapprochement de l'espérance de vie moyenne entre les sexes. Enfin, la période 2008-2023 connaît une nouvelle hausse de l'indice, qui atteint 52,6 %. Cette évolution peut refléter une disparité dans le vieillissement entre les groupes d'âge, les femmes représentant toujours une majorité relative parmi les personnes âgées.

**Graphique N° 11** : Evolution de l'indice de féminisation de vieillissement en Algérie 1966-2023




Source : établie à partir des données du tableau N°10

**Conclusion**

L'analyse de l'évolution démographique en Algérie, met en évidence une transition démographique avancée et désormais irréversible. Après une longue phase marquée par une forte croissance de la population soutenue par une fécondité élevée et une mortalité en forte baisse, l'Algérie est entrée dans une nouvelle dynamique caractérisée par le ralentissement de la croissance démographique, la baisse durable de la natalité et l'allongement significatif de l'espérance de vie.

Ces changements ont considérablement modifié la structure par âge de la population. La part des moins de 15 ans a reculé de 48,2% en 1966 à 30,3% en 2023, tandis que la population en âge d'activité, après avoir atteint un maximum de 64,4% en 2008, représente 59,1% en 2023. Parallèlement, la proportion des personnes âgées de 60 ans et plus est passée de 6,7% à 10,5% sur la même période et devrait atteindre plus de 15% à l'horizon 2040. Cette évolution est liée à la forte baisse de la natalité, dont le taux brut est passé de plus de 50‰ au début des années 1960 à 19,32‰ en 2023, ainsi qu'à la diminution durable de la mortalité et à l'allongement de l'espérance de vie, estimée à 79,6 ans en 2023.

Les différents indicateurs analysés (proportion des personnes âgées, rapport de dépendance, indice de vieillissement et indice de féminisation) confirment une accélération notable du vieillissement depuis la fin des années 2000, notamment la hausse du rapport de dépendance des personnes âgées, passé à 17,8% en 2023, et l'augmentation de l'indice de vieillissement à 27,8%. La féminisation du vieillissement demeure marquée, les femmes représentant 52,6% des personnes âgées.

En conclusion, le profil démographique de l'Algérie évolue vers un vieillissement structurel rapide, comparable aux tendances observées à l'échelle mondiale, bien que plus récent. Ce vieillissement pose des défis majeurs en matière de santé, de retraite,

de protection sociale et de marché du travail. Il souligne l'urgence d'une anticipation stratégique et d'une adaptation des politiques publiques afin de transformer cette transition démographique en levier de développement durable, fondé sur la solidarité intergénérationnelle et la valorisation du capital humain à tous les âges.

## Introduction

Le marché du travail constitue l'un des piliers essentiels de l'économie d'un pays, car il reflète à la fois la disponibilité de la main-d'œuvre et la capacité de l'économie à absorber cette population active. En Algérie, comme dans de nombreux pays, le marché du travail est confronté à des défis structurels tels que le chômage élevé des jeunes diplômés, la faible participation des femmes et les déséquilibres sectoriels entre l'offre et la demande d'emploi.

Parallèlement, la population active algérienne connaît un processus de vieillissement progressif. L'allongement de la durée de vie et la baisse de la natalité modifient la composition de la main-d'œuvre, avec une proportion croissante de travailleurs âgés de 50 ans et plus. Ce phénomène soulève des questions importantes sur l'adaptation des politiques de l'emploi, la productivité, et la pérennité des systèmes de protection sociale et de retraite.

Ce chapitre s'articule donc autour de trois axes principaux : l'état général du marché du travail en Algérie, les indicateurs du vieillissement de la main-d'œuvre, et enfin l'impact de ce vieillissement sur l'emploi, notamment à travers les mécanismes de maintien en activité des travailleurs âgés. L'étude de ces éléments permettra d'évaluer les enjeux et les perspectives liés à l'intégration durable des seniors dans la vie active.

## III-1 : Etat du marché du travail en Algérie

### 1- Evolution de la population active en Algérie

Selon le BIT, la population active comprend les personnes en emploi (ayant travaillé au moins une heure rémunérée ou étant absentes de leur emploi pour des raisons légitimes) et les chômeurs, définis comme les personnes sans emploi, disponibles pour travailler et ayant activement cherché un emploi au cours des quatre dernières semaines, Quant à l'Office National des Statistiques (ONS), il définit la population active En tant que catégorie qui inclut les occupés, les demandeurs d'emploi (STR 1) et les demandeurs d'emploi (STR 2).

L'évolution de la population active En Algérie a connu une croissance significative, entre 2003 et 2019, passant de 8762326 en 2003 à 12730000 en 2019. Cette progression de près de 3,9 millions d'individus reflète à la fois la croissance démographique et l'amélioration de la situation du marché de l'emploi grâce aux réformes institutionnelles et micro-économiques.

De même, la proportion de la population occupée, a également augmenté, passant de 76,2% des actifs occupaient un emploi en 2003 à 88.7% en 2019. Cela témoigne de l'élaboration d'une stratégie visant à promouvoir l'emploi et à lutter contre le chômage.

L'évolution de la population active est notable sur plusieurs périodes, entre 2004 et 2006, elle gagne 639699 actifs, tant dis que La population en chômage est passée de 1671534 en 2004 à 1240841 en 2006, équivalente à une baisse de 26%. De 2007 à 2012, elle diminue de 121663 chômeurs. Parallèlement, la population occupée a augmenté, passant de 7,79 millions à 10,17 millions.

De 2013 à 2018, la proportion des occupés passe de 90,2% à 88,2% en 2018. Cette période a été marquée par une croissance lente de l'emploi. En revanche, la proportion de la population en chômage a connu une augmentation entre 2013 et 2019. Elle est passée de 9,8% en 2013 à 11,3% en 2019 et c'est ce que l'on peut observer à travers le tableau :

Au cours de la période étudiée, le marché du travail algérien a connu une transformation caractérisée par une croissance importante de la population active, une augmentation régulière de l'emploi et une baisse significative du chômage. Cependant, à la fin de cette période, un ralentissement de la création d'emplois a été observé, indiquant que le marché du travail est confronté à des difficultés. Ce constat met en évidence la nécessité de politiques publiques ciblées pour renforcer les politiques de l'emploi, notamment à travers l'adaptation du système éducatif aux besoins du marché du travail.

**Tableau N° 11** : Evolution des différentes composantes de la population active en Algérie entre 2003 et 2019

| **Années** | **Population active** | | |
|---|---|---|---|
| | Population occupée | Population en chômage | Total |
| 2003 | 6684056 | 2078270 | 8762326 |
| 2004 | 7798412 | 1671534 | 9469946 |
| 2005 | 8044220 | 1448288 | 9492508 |
| 2006 | 8868804 | 1240841 | 10109645 |
| 2007 | 8594243 | 1374663 | 9968906 |
| 2008 | 9146000 | 1169000 | 10315000 |
| 2009 | 9472000 | 1072000 | 10544000 |
| 2010 | 9736000 | 1076000 | 10812000 |
| 2011 | 9599000 | 1062000 | 10661000 |
| 2012 | 10170000 | 1253000 | 11423000 |
| 2013 | 10789000 | 1175000 | 11964000 |
| 2014 | 10239000 | 1214000 | 11453000 |
| 2015 | 10594000 | 1338000 | 11932000 |
| 2016 | 10845000 | 1272000 | 12117000 |
| 2017 | 10858000 | 1440000 | 12298000 |
| 2018 | 11001000 | 1462000 | 12463000 |
| 2019 | 11281000 | 1449000 | 12730000 |

Source : ONS, 2006-2021

- **Structure de la population active**

Les données de l'ONS sur la période 2003-2019, font ressortir d'importantes disparités selon le sexe, l'âge et le milieu de résidence, ces facteurs conditionnent le comportement de la population vis-à-vis du marché du travail.

Lorsqu'on observe le tableau $N^0$ qui représente la répartition de la population active selon le sexe :

On constate une légère prédominance de la population masculine. Durant toute la période observée, on remarque une croissance constante des effectifs chez les deux sexes. La population masculine a connu une progression de 7510965 en 2003 à 10140000 en 2019, ce qui représente une hausse de plus de 2629035 d'individus en 16 ans. Quant aux femmes, l'augmentation est encore plus significative, passant de 1251361 en 2003 à 2591000 en 2019, le nombre de femmes a connu une hausse de 107%, presque un doublement. Cela révèle une évolution dynamique de la présence féminine.

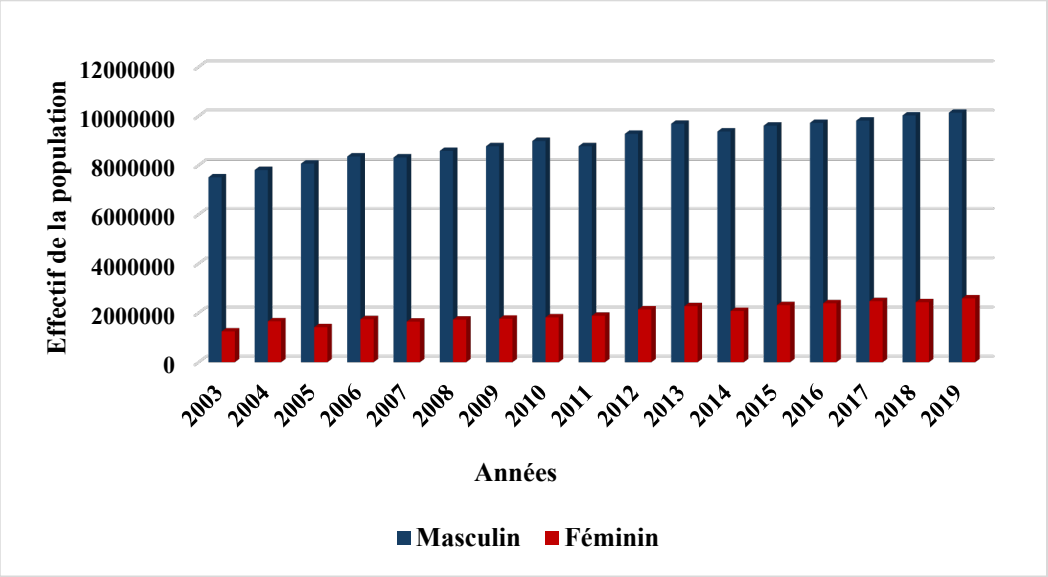
En 2003, le ratio hommes/femmes était d'environ 6 hommes pour 1 femme car le travail était toujours une nécessité pour les hommes. En 2007, la population masculine passe à 8,32 millions, Cependant, la population féminine, même si elle est en croissance, augmente de façon moins régulière, atteignant 1649535 femmes. Le taux de féminité était de 19,8%. De 2008 à 2013, la population masculine s'est accrue de 8,59 millions à 9,28 millions. Toutefois, on constate surtout une croissance de la population féminine, elle augmente de 1729000 à 2275000.

L'année 2014, marque un tournant important dans l'évolution démographique observée depuis le début de la deuxième décennie du XXIe siècle. Le nombre d'hommes est estimé à 9376000, soit une diminution de 313000 par rapport à 2013. La population féminine a atteint 2,07 millions, soit une baisse de -8.7%.

A partir de 2015, l'effectif des femmes a augmenté atteignant 2 317 000, constituant ainsi 19,4% de l'ensemble de la population active, après la baisse enregistrée en 2014. Les années suivantes, 2016 et 2019, présentent une croissance plus modérée, la population active masculine a augmenté de 415 000.

Ce qui représente une croissance de 4,27%. En revanche, la croissance de la population active féminine elle s'élevait à 8,31%, soit une hausse de 199000 femmes.

**Graphique N° 12** : Répartition de la population active selon le genre 2003-2019




Source : établie à partir du tableau N°11

L'observation de la structure par grand groupe d'âge, montre que la population active de moins de 20 ans a considérablement diminué, passant de 670 674 en 2003 à 359 000 en 2019, soit une baisse d'environ 46%. Cette évolution est principalement due à un faible taux de natalité et à un taux de scolarisation élevé, qui retarde l'entrée sur le marché du travail.

Le groupe d'âge des 20 à 59 ans a connu une augmentation significative, passant de 7 854 110 en 2003 à 11 349 000 en 2019, soit une augmentation de 44%. Ce groupe d'âge représente la plus grande part de la population éligible à l'emploi.

La population âgée de 60 ans et plus est passée de 237 543 en 2003 à 355 000 en 2019, soit une augmentation de près de 49%. Cette augmentation est attribuée à l'amélioration des soins de santé et à l'allongement de l'espérance de vie.

**Tableau N° 12** : Répartition de la population active par les grandes tranches d'âge 2003-2019

| Années | Moins de 20 ans | 20 - 59 ans | 60 ans et + |
|---|---|---|---|
| 2003 | 670674 | 7854110 | 237543 |
| 2004 | 726445 | 8489636 | 253866 |
| 2005 | 598565 | 8651118 | 242826 |
| 2006 | 635793 | 9194489 | 279364 |
| 2007 | 560597 | 9155479 | 252831 |
| 2008 | 555000 | 9500000 | 260000 |
| 2009 | 539000 | 9714000 | 251000 |
| 2010 | 499000 | 10039000 | 274000 |
| 2011 | 399000 | 10015000 | 247000 |
| 2012 | 407000 | 10736000 | 280000 |
| 2013 | 430000 | 11233000 | 301000 |
| 2014 | 355000 | 11018000 | 344000 |
| 2015 | 352000 | 11261000 | 319000 |
| 2016 | 322000 | 11500000 | 295000 |
| 2017 | 406000 | 10969000 | 365000 |
| 2018 | 385000 | 11517000 | 360000 |
| 2019 | 359000 | 11349000 | 355000 |

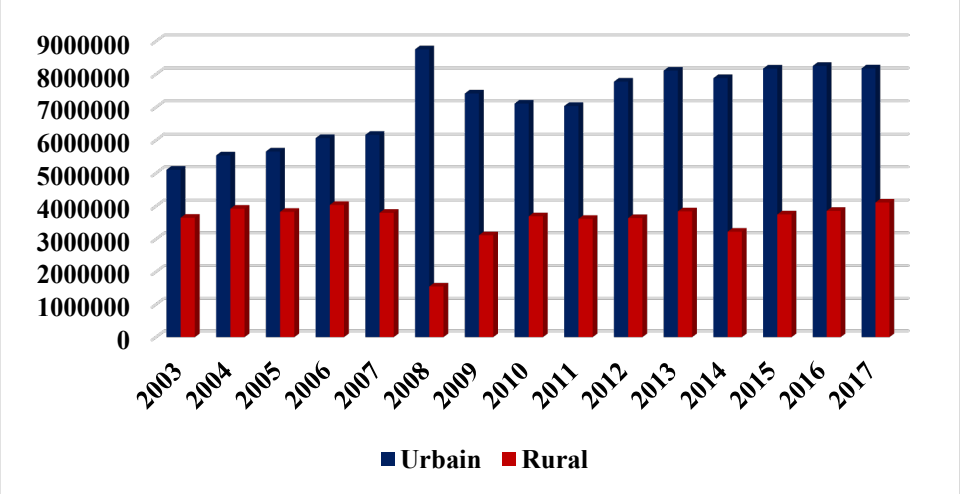
Source : établie à partir des données : ONS.2006-2021.

L'observation de la structure par grand groupe d'âge, montre que la population active de moins de 20 ans a considérablement diminuée, passant de 670 674 en 2003 à 359 000 en 2019, soit une baisse d'environ 46%. Cette évolution est principalement due à un faible taux de natalité et à un taux de scolarisation élevé, qui retarde l'entrée sur le marché du travail.

Le groupe d'âge des 20 à 59 ans a connu une augmentation significative, passant de 7 854 110 en 2003 à 11 349 000 en 2019, soit une augmentation de 44%. Ce groupe d'âge représente la plus grande part de la population éligible à l'emploi.

La population âgée de 60 ans et plus est passée de 237 543 en 2003 à 355 000 en 2019, soit une augmentation de près de 49%. Cette augmentation est attribuée à l'amélioration des soins de santé et à l'allongement de l'espérance de vie.

**Graphique N° 13** : Répartition de la population active selon le milieu de résidence 2003-2018




Source : ONS.2006-2021.

Les pourcentages globaux de la population active montrent que les zones urbaines attirent entre 60 et 70 % de la population active totale, contre 30 à 40 % dans les zones rurales, ce qui reflète une tendance continue à l'urbanisation et un déclin relatif de l'importance de l'activité économique dans les zones rurales.

Cette tendance est attribuée à un ensemble de facteurs structurels, notamment le changement de la structure de l'économie nationale, qui est passée d'une économie basée sur l'agriculture à une économie basée sur les services et l'industrie, ainsi que la migration interne, qui contribue à la concentration de la main-d'œuvre dans les grandes villes.

### 2- Evolution de l'offre et de la demande de l'emploi en Algérie

La performance du marché du travail est influencée par la force de l'offre et de la demande de l'emploi. L'offre est déterminée par la structure et la mobilité de la population active dont le taux chômage est lié aux changements et aux comportements de cette population. La demande est également un facteur déterminant dans la performance du marché. Cette demande provient des unités productives.

De 2003 à 2018, le marché du travail en Algérie a subi une transformation caractérisée par une croissance constante de l'offre d'emploi, mais aussi par une demande massive. Ces indicateurs sont essentiels pour comprendre la capacité du marché à absorber la population active et à répondre aux besoins économiques et sociaux du pays. En 2003, le nombre d'offres d'emploi enregistrées en Algérie s'élevait à 47 057, contre 234 093 demandes, soit un taux de couverture de seulement 20,10%. L'offre a progressé de manière constante au cours des huit années suivantes ou on enregistre 234 666 en 2010.

Parallèlement, la demande a connu une augmentation encore plus marquée. Elle est passée de 234 093 en 2003 à plus d'un million en 2010 de 1 090 963. Cette hausse constante s'explique par l'augmentation du nombre de jeunes diplômés cherchant un travail, ainsi qu'à l'insuffisance d'opportunités professionnelles dans plusieurs domaines. Le taux de couverture a constamment été faible. Il a varié de 12,84% en 2004 à 24,46% en 2009, indiquant une faible proportion des demandeurs pouvait éventuellement accéder à un poste. Entre 2005 et 2007, le taux n'a jamais franchi la barre des 25%.

**Tableau N° 13** : Evolution de l'offre et la demande de l'emploi en Algérie 2003-2018

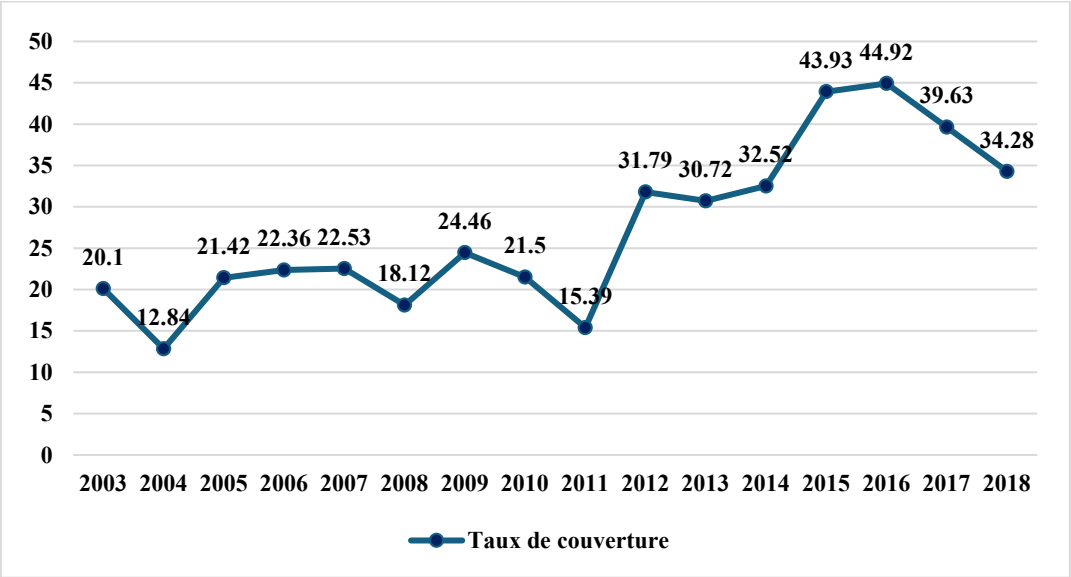
| Années | Offre d'emploi | Demande d'emploi |
|---|---|---|
| 2003 | 47057 | 234093 |
| 2004 | 73311 | 570736 |
| 2005 | 86067 | 401670 |
| 2006 | 132117 | 590784 |
| 2007 | 168950 | 749678 |
| 2008 | 213194 | 1176156 |
| 2009 | 235606 | 963016 |
| 2010 | 234666 | 1090963 |
| 2011 | 253605 | 1647047 |
| 2012 | 287110 | 903134 |
| 2013 | 349179 | 1136477 |
| 2014 | 400734 | 1232016 |
| 2015 | 441812 | 1005506 |
| 2016 | 465901 | 1037095 |
| 2017 | 452844 | 1142669 |
| 2018 | 499450 | 1456753 |

Source : ONS.2006-2021

La période allant de 2011 à 2018, est marquée par une amélioration significative de l'offre d'emploi, mais également par une forte instabilité de la demande. Atteignant un pic de 1 647 047 demandes en 2011, soit plus de six fois l'offre enregistrée cette même année. Avec taux très bas de15,39% qui reflète une crise d'adéquation entre offre-demande. Après 2011, on observe une baisse significative de 903 134 en 2012 et 1 136 477 en 2013.

À partir de 2015, la demande remonte progressivement pour atteindre 1 456 753 en 2018. L'offre d'emploi poursuit sa croissance durant cette période. Elle passe de 253 605 offres en 2011 à 499 450 en 2018, soit une augmentation de près de 97% en 7 ans. Cette évolution indique que le marché du travail s'est davantage structuré et formalisé.

**Graphique N° 14** : Evolution du taux de couverture* en Algérie 2003-2018




Source : établie à partir du tableau **N°** 13

* Taux de couverture : rapport de l'offre d'emploi sur la demande d'emploi

La période allant de 2011 à 2018, est marquée par une amélioration significative de l'offre d'emploi, mais également par une forte instabilité de la demande. Atteignant un pic de 1 647 047 demandes en 2011, soit plus de six fois l'offre enregistrée cette même année. Avec taux très bas de15,39% qui reflète une crise d'adéquation entre offre-demande. Après 2011, on observe une baisse significative de 903 134 en 2012 et 1 136 477 en 2013. À partir de 2015, la demande remonte progressivement pour atteindre 1 456 753 en 2018.

L'offre d'emploi poursuit sa croissance durant cette période. Elle passe de 253 605 offres en 2011 à 499 450 en 2018, soit une augmentation de près de 97% en 7 ans. Cette évolution indique que le marché du travail s'est davantage structuré et formalisé.

### 3- Evolution des taux des d'activité, d'emploi, de chômage

#### - Taux d'activité

Le taux d'activité est l'un des indicateurs clés qui reflètent le dynamisme du marché du travail et le niveau d'intégration de la population dans la vie économique. Il représente la proportion de la population active par rapport à la population totale en âge de travailler. Cet indicateur permet d'appréhender la contribution des ressources humaines à l'activité économique et l'impact des évolutions démographiques et économiques sur le marché du travail.

Les données statistiques pour la période 2003-2019 montrent que le taux d'activité a été relativement stable avec quelques fluctuations légères. Après avoir atteint 39,8% en 2003, il a progressivement augmenté pour atteindre 42,5% en 2006, reflétant l'expansion de la base de la population active au cours de cette période, peut-être en raison de l'amélioration des conditions économiques ou de la participation accrue des femmes au marché du travail. Cependant, la période suivante, entre 2007 et 2011, a été caractérisée par un léger déclin, atteignant 40% en 2011, le niveau le plus bas de la période étudiée. Cette baisse peut s'expliquer par le fait que le marché du travail a été affecté par le ralentissement de la croissance économique ou par des changements circonstanciels dans la demande de main-d'œuvre.

A partir de 2012, le taux d'activité est reparti à la hausse pour atteindre un pic de 43,2% en 2013 indiquant une période de relative reprise économique et d'amélioration des possibilités d'insertion professionnelle. Après 2014, le taux s'est stabilisé dans une fourchette de 41,7 % à 42,2 %, reflétant une sorte d'équilibre entre la croissance de la population en âge de travailler et le développement des offres d'emploi.

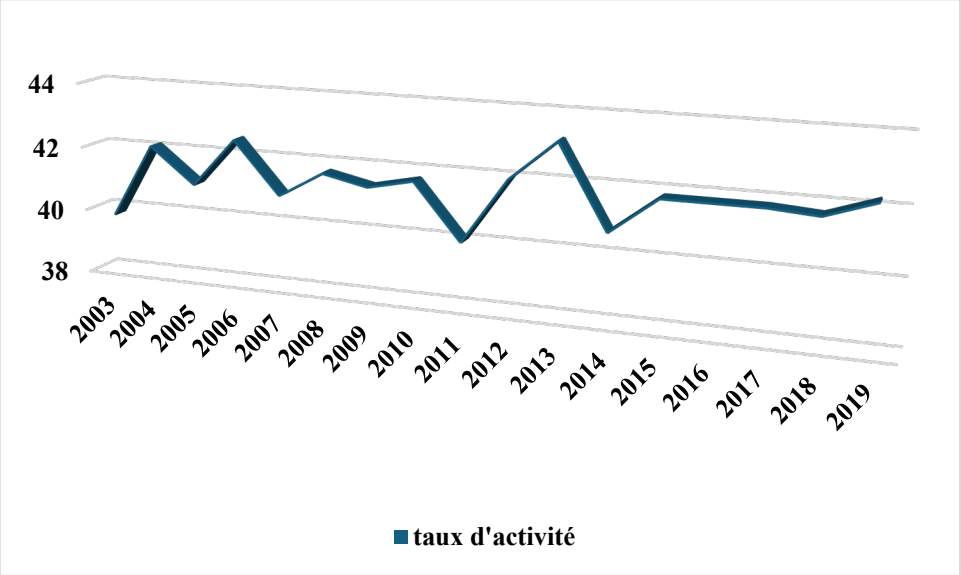
**Tableau N°14** : Evolution du taux d'activité entre 2003 et 2019 en Algérie (%)

| **Années** | **Taux d'activité** |
|---|---|
| 2003 | 39.8 |
| 2004 | 42.1 |
| 2005 | 41.0 |
| 2006 | 42.5 |
| 2007 | 40.9 |
| 2008 | 41.7 |
| 2009 | 41.4 |
| 2010 | 41.7 |
| 2011 | 40.0 |
| 2012 | 42.0 |
| 2013 | 43.2 |
| 2014 | 40.7 |
| 2015 | 41.8 |
| 2016 | 41.8 |
| 2017 | 41.8 |
| 2018 | 41.7 |
| 2019 | 42.2 |

Source : ONS.2019

En général, on peut dire que le taux d'activité est resté autour de 41% en moyenne tout au long de la période, ce qui indique une stabilité structurelle du marché du travail, avec un rythme lent d'entrée de nouveaux groupes dans la population active. Cette stabilité peut s'expliquer par la saturation du marché du travail dans certains secteurs ou par les politiques d'incitation limitées visant à accroître la participation, en particulier celle des femmes et des jeunes.

**Graphique N° 15** : Evolution du taux d'activité entre 2003 et 2019 en Algérie




Source : établie à partir du tableau N° 15

- **Taux d'emploi**

L'importance du taux d'emploi se reflète dans sa mesure de la proportion de participants au processus productif et dans l'évaluation du marché du travail.

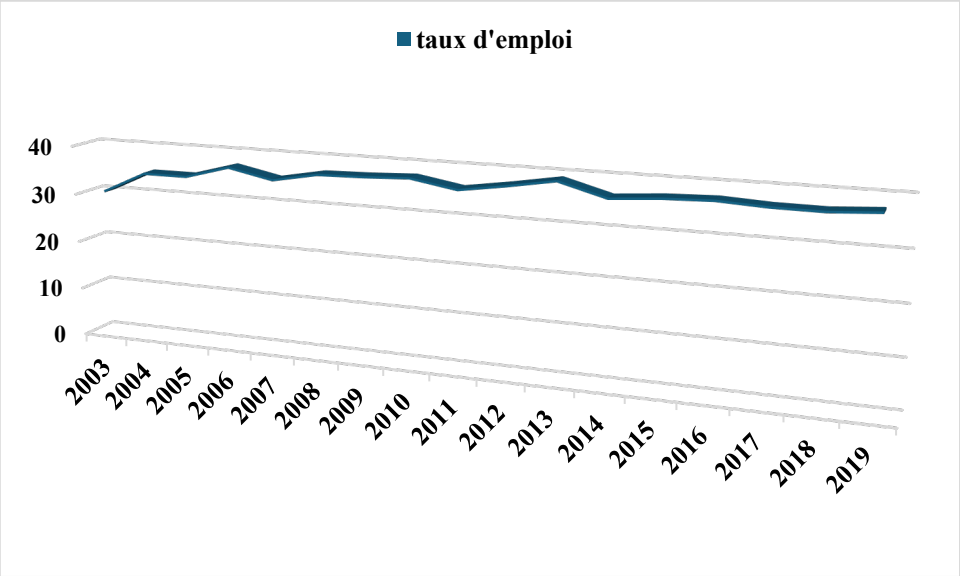
Le taux d'emploi, qui exprime la proportion de la population occupée par rapport à l'ensemble. Il est utilisé pour déterminer la performance des stratégies économiques et sociales liées à l'emploi.

De 2003 à 2019, le taux d'emploi en Algérie a généralement fluctué, se caractérisant par une stabilité relative autour d'une moyenne d'environ 36%. En 2003, le taux s'élevait à 30,4%, un niveau relativement bas, reflétant les possibilités d'emploi limitées à l'époque. Toutefois, les années suivantes ont été marquées par une amélioration progressive, le taux passant à 34,7% en 2004 et 2005 et à 37,2% en 2006, ce qui indique une reprise relative du marché du travail et cela est dû aux programmes et aux réformes structurelles de l'économie.

En revanche, une faible baisse a été enregistrée en 2007 de 35,3%, avant que le taux n'augmente à nouveau au cours de la période 2008-2010 pour atteindre 37,6%, ce qui peut être lié à une période de stabilité économique et à une amélioration relative de l'emploi. En 2011, cependant, le taux a chuté à 36,0%, en raison d'un ralentissement économique ou de changements structurels sur le marché du travail. Après cette baisse, le taux a progressivement augmenté pour atteindre 39,0% en 2013, le taux le plus élevé de la période étudiée.

Cette augmentation est due à l'expansion de nouveaux secteurs industriels et de services qui ont contribué à accroître les possibilités d'emploi. Toutefois, la période suivante, de 2014 à 2019, a connu une relative stabilité entre 36% et 37%, indiquant un équilibre fragile entre la création d'emplois et la croissance de la population active.

**Graphique N° 16** : Evolution du taux d'emploi entre 2003 et 2019 en Algérie




Source : ONS.2006-2021.

En général, l'analyse du tableau indique que le taux d'emploi n'a pas connu de changements profonds au cours de cette période, malgré l'amélioration notable par rapport au début de la période. Après près de deux décennies, ce taux se maintient autour de 37%, signifiant qu'environ un tiers de la population en âge de travailler exerce

une activité économique salariée ou libre, tandis qu'une proportion importante reste au chômage. En termes économiques, cette situation reflète la capacité limitée de l'économie à créer suffisamment d'opportunités d'emploi, et peut-être une faible diversification sectorielle, la prédominance de secteurs à faible productivité, ou le fait que des groupes importants, en particulier les femmes et les jeunes, restent en dehors du marché du travail.

- **Taux de chômage**

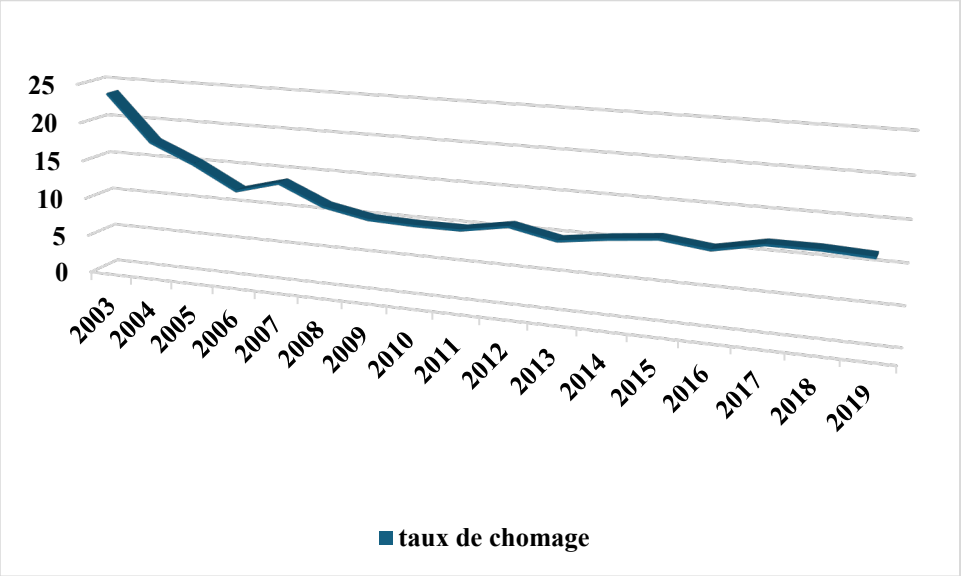
Le taux de chômage est l'un des paramètres socio-économiques les plus importants pour mesurer les performances du marché du travail et l'équilibre entre l'offre et la demande de main-d'œuvre. Il reflète la capacité de l'économie nationale à absorber la population active et à lui offrir des opportunités d'emploi. Un taux de chômage élevé est un indicateur de déséquilibres structurels dans la structure de l'économie, tandis qu'un taux de chômage faible est une indication de l'efficacité des politiques économiques et de l'emploi.

L'analyse des données du tableau montre que le taux de chômage a connu une nette tendance à la baisse dans la première moitié de la période 2003-2019, suivie d'une relative stabilité avec de légères fluctuations dans la seconde moitié. En 2003, le taux a atteint un niveau élevé de 23,7%, reflétant la fragilité du marché du travail à ce stade et sa faible capacité à créer suffisamment d'opportunités d'emploi. À partir de 2004, le taux a commencé à diminuer pour atteindre 17,7%, puis 15,3% en 2005 et 12,3% en 2006, ce qui reflète une amélioration progressive des indicateurs de l'emploi grâce à la reprise économique et à l'augmentation des investissements publics.

Cependant, en 2007, le taux de chômage a légèrement augmenté pour atteindre 13,8%, avant de redescendre les années suivantes pour atteindre 10,0% en 2010 et 2011, le niveau le plus bas de la période étudiée. Cette amélioration peut être attribuée à une relative stabilité économique et à l'activation de certains programmes de soutien à l'emploi. Toutefois, après 2012, un retour aux fluctuations a été observé, le taux remontant à 11,0% en 2012, diminuant à 9,8% en 2013, puis remontant

progressivement à 11,7% en 2017 et 2018, avant de reculer légèrement à 11,4 % en 2019.

**Graphique N° 17** : Evolution du taux de chômage entre 2003 et 2019 en Algérie




Source : ONS.2006-2021.

Cette fluctuation au cours des dernières années témoigne de la persistance de déséquilibres structurels sur le marché du travail, où le taux de chômage reste relativement élevé malgré l'amélioration générale par rapport au début de la période. Alors que l'économie est parvenue à réduire le chômage de près de la moitié au cours de la première décennie du millénaire, elle n'a pas réussi à maintenir le même rythme au cours de la deuxième décennie, ce qui témoigne d'un ralentissement de la croissance économique à certaines périodes, et une faiblesse des politiques de l'emploi, notamment en raison du nombre limité d'emplois créés par rapport à la croissance démographique de la population active, et d'une mauvaise intégration des jeunes et des femmes sur le marché du travail.

## III- 2 : Indicateurs du vieillissement de la main d'œuvre

### 1- Part des séniors dans la population active

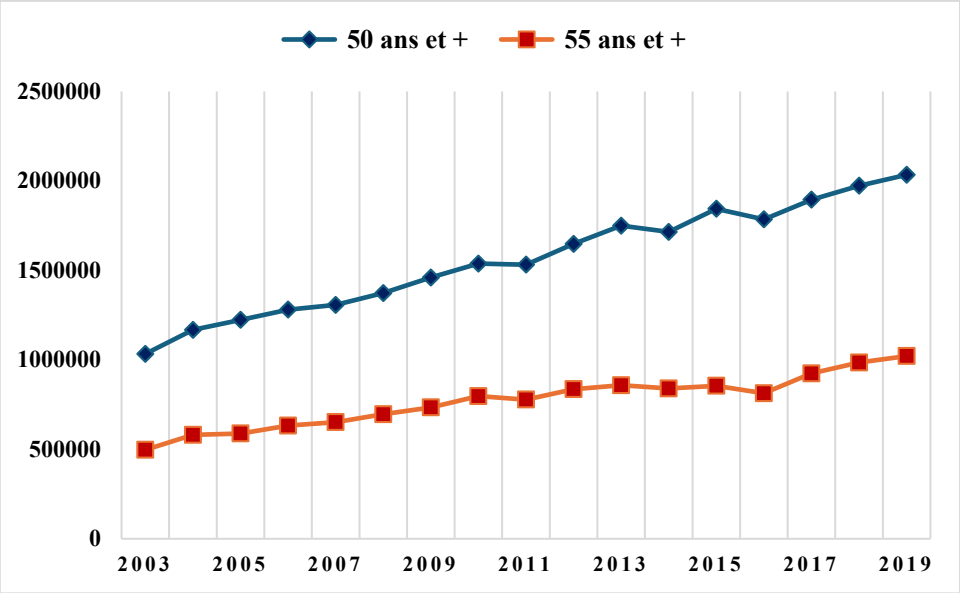
Le terme senior peut englober une grande diversité de personnes, allant de l'individu de 20 ans dans le domaine sportif à celui de 60 ans et plus dans les secteurs social et de la santé. Cette diversité de définitions a engendré une certaine confusion dans l'utilisation de ce terme, souvent employé aujourd'hui comme un terme générique désignant un vaste ensemble de personnes aux caractéristiques très hétérogènes. Pour approfondir la compréhension des caractéristiques propres à cette population, l'analyse par « classe d'âge » offre un cadre permettant de saisir les particularités associées à chaque génération, tout en intégrant les transformations sociétales et les attentes évolutives.

Selon l'Insee, un sénior est un individu âgé entre 55 et 64 ans qui est dans une phase de transition entre la vie active et la retraite mais qui est encore membre du marché du travail. En Algérie, la retraite commence à l'âge de 60 ans, et par conséquent la part des séniors sera entre 55 et 60 ans.

La part des plus de 50 ans dans la population active algérienne est passée de 1033327 en 2003 à 2034000 en 2019 (dernier chiffre disponible) et celle des plus de 55 ans de 497074 à 1021000 sur la même période (graphique N°18). En 16 ans, la part des travailleurs « vieillissants » a presque doublé.

Il convient de noter que le rythme de la croissance du nombre de la population actives âgées de 50 ans et plus était modéré au cours des premières années, puis s'est accéléré après 2010, ils étaient 1538000 et le nombre a continué à augmenter pour atteindre 1750000 en 2013. En 2017, ce nombre est passé à 189500. La tranche d'âge des 55 ans et plus, continue de croître, bien qu'à un rythme relativement plus lent, Le nombre est passé de 651914 en 2007 à 734000 en 2009, puis à 858000 en 2013, pour atteindre 924000 en 2017, du fait des conséquences des changements démographiques et économiques sur le marché du travail, notamment l'amélioration de l'espérance de vie et le recul de l'âge de la retraite.

**Graphique N°18** : Evolution de la part de la population active vieillissante dans la population active en Algérie 2003-2019



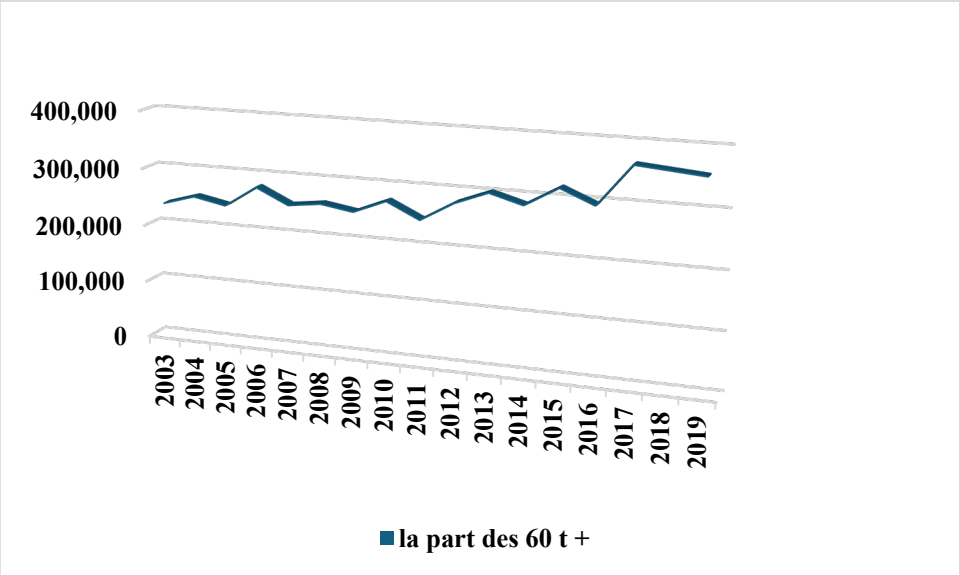

Source : ONS.2006-2021

Il apparaît que la tranche d'âge des 55 ans et plus représente en moyenne environ 50% de la part des 50 ans et plus pendant toute la période. Ce rapport relativement stable reflète la stabilité de la structure d'âge au sein de la catégorie active âgée.

Le nombre de population occupées âgées de 60 ans et plus a augmenté de manière significative au cours de la période étudiée, passant d'environ 237 000 en 2003 à environ 355 000 en 2019, soit une augmentation d'environ 49%.

Malgré quelques fluctuations de faible ampleur qui ont caractérisé les premières années 2003-2009, Où nous avons enregistré 237 543 en 2003, 279 364 en 2006 et 251000 En 2009, la tendance générale a été à la hausse, en particulier après 2015, le nombre de personnes occupées dans cette catégorie atteignant son maximum en 2017, avec environ 365 000 personnes.

**Graphique N°19** : Evolution de la part des travailleurs de plus de 60 ans dans la population active en Algérie 2003-20019




Source : établie à partir des données ONS

Cette évolution met en évidence un certain nombre de faits de nature économique et sociale. La proportion croissante de personnes actives plus âgées reflète une évolution démographique vers une main-d'œuvre vieillissante, une tendance qui s'inscrit dans la trajectoire générale des sociétés qui connaissent une hausse de l'âge moyen et une baisse de la fécondité.

L'augmentation du nombre de la population actives âgée indique également un retard dans leur départ du marché du travail, soit par choix, soit par nécessité. Et en continuant à travailler, permet le transfert des compétences et des expériences acquises aux jeunes générations, ce qui apporte une valeur supplémentaire en termes de productivité et de qualité. Cependant, malgré les avantages liés à l'expérience, le nombre croissant de personnes âgées sur le marché du travail pourrait réduire les opportunités d'intégration des jeunes, ce qui nécessite un équilibre rigoureux dans les politiques publiques.

### 2- Age moyen de la population active de 50 ans et plus

L'âge moyen de la population active de 50 ans et plus est la moyenne de l'âge de tous les individus qui font partie de la population active et qui sont âgés de 50 ans ou plus. Pour le calculer, on additionne l'âge de chaque personne dans ce groupe, puis on divise la somme par le nombre total de personnes dans le groupe. Ce calcul permet de donner une valeur unique qui représente le centre de l'âge de ce segment spécifique de la main-d'œuvre.

**Tableau N°15** : Evolution de l'âge moyen de la population active de 50 ans et plus en Algérie 2003-2019

| **2003** | **2004** | **2005** |
|---|---|---|
| 54.8 | 54.9 | 54.7 |
| **2006** | **2007** | **2008** |
| 54.9 | 54.8 | 54.7 |
| **2009** | **2010** | **2011** |
| 54.8 | 54.7 | 54.6 |
| **2012** | **2013** | **2014** |
| 54.8 | 54.9 | 54.8 |
| **2015** | **2016** | **2017** |
| 54.8 | 54.7 | 55.4 |
| **2018** | **2019** | |
| 55.3 | 55.3 | |

Source : ONS. 2006-2021

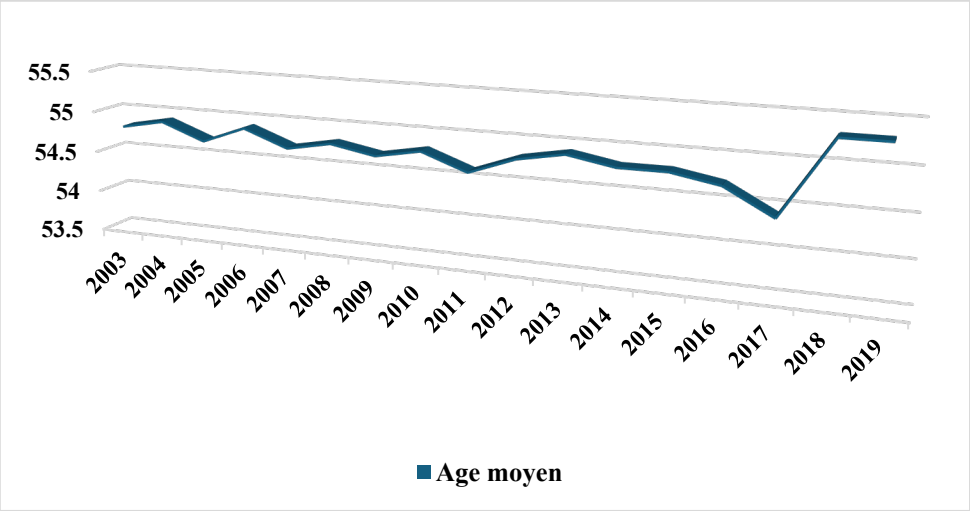
Le tableau N°15 montre l'évolution de l'âge moyen de la population active âgée de 50 ans et plus entre 2003 et 2019. Il apparaît que l'âge moyen est resté relativement stable entre 54,6 et 54,9 ans de 2003 à 2016, ce qui indique que la majorité de la population active de cette tranche d'âge se situait dans la tranche d'âge 50-59 ans, avec une présence limitée des personnes plus âgées sur le marché du travail.

Cette relative stabilité est le fait des réformes économiques engagées par l'Etat à la suite du passage du système socialiste à l'économie de marché. Cette transition a eu un impact sur le système de retraite, ce qui a obligé le législateur à d'apporter des

modifications au système de retraite, la première en 1996 en vertu du décret n° 18-96, la deuxième en 1997 en vertu du décret n° 13-97 qui a instauré la retraite proportionnelle et la retraite sans condition d'âge, et la troisième en 1999 en vertu de la loi n° 03-99. (Ziane, M. 2020).

Au début de l'année 2017, on constate une augmentation sensible de l'âge moyen, qui atteint 55,4 ans, avant de se stabiliser à 55,3 ans en 2018 et 2019. Cette tendance reflète la participation accrue des personnes âgées de 60 ans et plus au marché du travail, suite à la suppression de la retraite proportionnelle et de la retraite sans condition d'âge en vertu de la loi n° 16-15 du 2016 modifiant et complétant la loi n° 12-83 relative à la retraite.

**Graphique N°20** : Evolution de l'âge moyen de la population active de 50 ans et plus en Algérie 2003-2019




Source : établie à partir du tableau N°15

Sur le plan économique, cette évolution indique que le marché du travail connaît un changement dans la composition des groupes d'âge, ce qui nécessite une meilleure planification des ressources humaines, l'aménagement d'un environnement de travail adapté aux personnes âgées et la mise en place de programmes de formation et de qualification continue afin de maintenir leur productivité.

Le maintien des personnes âgées dans la vie active peut également alléger la pression sur les systèmes de retraite, mais il pose également des défis en matière de politiques sociales et sanitaires afin de garantir le bien-être de cette catégorie de la population.

### 3- Taux d'activité des 50 ans et plus dans la population active

Le taux d'activité des 50 ans et plus est le rapport entre la population active âgée de 50 ans et plus et la population totale de cette même tranche d'âge. Il mesure la proportion des personnes de 50 ans et plus qui sont soit en emploi, soit au chômage, par rapport à l'ensemble de la population de cette tranche d'âge, incluant ceux qui ne travaillent pas et ne chôment pas.

**Tableau N°16** : Evolution du taux de d'activité des 50 ans et plus en Algérie entre 2003 et 2019 en (%)

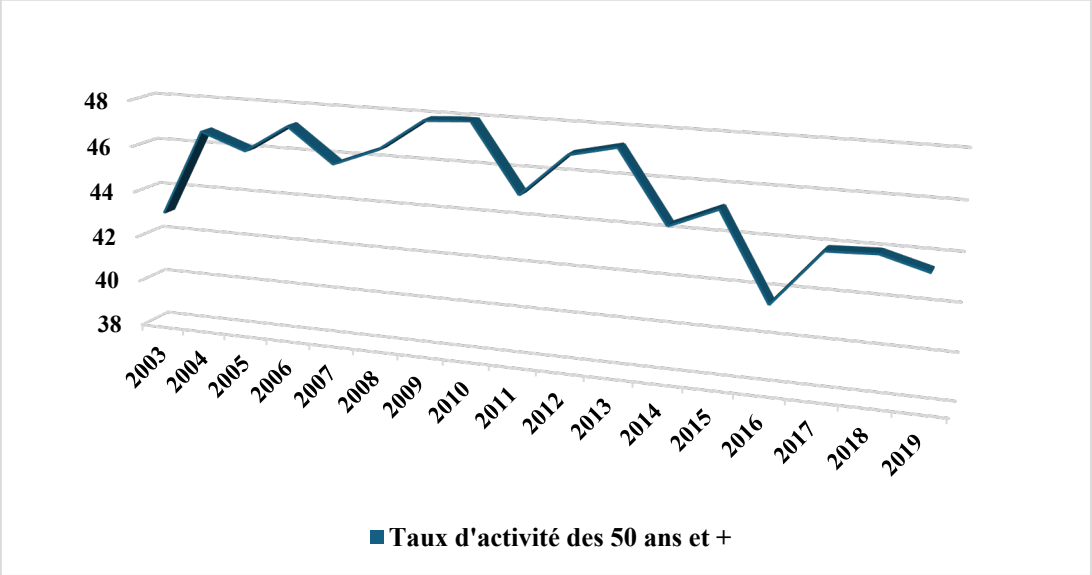
| **2003** | **2004** | **2005** |
|---|---|---|
| 43.01 | 46.74 | 46.04 |
| **2006** | **2007** | **2008** |
| 47.24 | 45.77 | 46.52 |
| **2009** | **2010** | **2011** |
| 47.87 | 47.99 | 45.10 |
| **2012** | **2013** | **2014** |
| 46.89 | 47.34 | 44.34 |
| **2015** | **2016** | **2017** |
| 45.19 | 41.55 | 43.89 |
| **2018** | **2019** | |
| 43.97 | 43.42 | |

Source : ONS. 2006-2021

Les données du tableau montrent l'évolution du taux d'activité des personnes âgées de 50 ans et plus entre 2003 et 2019. Au début de la période, le taux d'activité était de 43,01% en 2003, puis il a progressivement augmenté pour atteindre 47,99% en 2010, ce qui reflète une participation accrue des personnes âgées au marché du travail au

cours de ces années. Par la suite, des fluctuations sont apparues, le taux ayant baissé à 45,10% en 2011, puis enregistré une légère hausse en 2012-2013 pour atteindre 47,34%, avant de connaître une baisse progressive pour atteindre 43,42% en 2019. Cela peut s'expliquer par l'amélioration de la situation financière du pays, qui a entraîné une augmentation des salaires et modifié le parcours professionnel de cette catégorie de la population active.

**Graphique N°21** : Evolution du taux de d'activité des 50 ans et plus en Algérie entre 2003 et 2019




Source : établie à partir du tableau N°16

Mais en comparant ces niveaux avec ceux d'autres pays, il apparaît que l'Algérie affiche un taux inférieur à la moyenne enregistrée dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), où le taux d'activité des plus de 50 ans oscille entre 60% et 65% dans des pays comme la France et l'Allemagne, et se stabilise autour de 55% en Espagne malgré les effets de la crise économique. Plusieurs facteurs peuvent expliquer l'écart entre l'Algérie et les pays européens, notamment la structure sectorielle du marché du travail, où une grande partie des seniors algériens restent liés à des secteurs à faible productivité tels que l'agriculture et le travail informel, qui n'offrent pas suffisamment de stabilité pour continuer à travailler après 50 ans.

La faiblesse des programmes de reconversion professionnelle et l'absence de mécanismes efficaces pour encourager l'emploi après 50 ans contribuent également à réduire le taux de participation par rapport aux pays qui adoptent des politiques actives pour augmenter le taux d'emploi des personnes âgées, telles que le relèvement progressif de l'âge de la retraite et l'octroi d'incitations fiscales aux entreprises. Cette évolution révèle ainsi la nécessité pour l'Algérie de mettre en place des politiques plus dynamiques visant à renforcer l'intégration des personnes âgées sur le marché du travail, à réduire les départs à la retraite anticipés et à améliorer les conditions de travail dans les secteurs les moins structurés.

### 4- Taux d'emploi des seniors

Le taux d'emploi des seniors correspond à la part des personnes entre 55 et 64 ans qui se trouvent employés. Il illustre en particulier la capacité d'une économie à mobiliser sa main d'œuvre potentielle et à promouvoir l'inclusion sociale par l'emploi. (Morel, F. 2022).

L'analyse du taux d'emploi des seniors en Algérie entre 2003 et 2019 montre une évolution fluctuante qui reflète les changements économiques et sociaux sur le marché du travail. Le taux a commencé à 23,77% en 2003, puis a augmenté progressivement pour atteindre 27,86% en 2010, ce qui indique une augmentation de la participation des seniors au marché du travail au cours de la première décennie du siècle actuel. Cela s'explique par la hausse du coût de la vie due à la crise économique, qui oblige les seniors à continuer à travailler après l'âge de la retraite. Les taux ont oscillé entre 26,56% et 27,93% au cours de la période 2011-2013. En 2014, le taux a augmenté de manière significative pour atteindre 35,79%, mais cette hausse n'a pas duré, le taux ayant progressivement diminué entre 2015 et 2019 pour s'établir à 25,21%. Cela s'explique par des facteurs tels que la retraite anticipée, le nombre limité d'opportunités d'emploi pour les personnes âgées.

**Tableau N°17** : Evolution du taux de d'emploi des séniors en Algérie entre 2003 et 2019 en (%)

| **2003** | **2004** | **2005** |
|---|---|---|
| 23.77 | 26.42 | 26.80 |
| **2006** | **2007** | **2008** |
| 26.90 | 26.34 | 26.98 |
| **2009** | **2010** | **2011** |
| 28.05 | 27,86 | 26.56 |
| **2012** | **2013** | **2014** |
| 27.38 | 27.93 | 35.79 |
| **2015** | **2016** | **2017** |
| 27.02 | 25.20 | 25.26 |
| **2018** | **2019** | |
| 25.32 | 25.21 | |

Source : ONS. 206-2021

### III-3 : l'impact de vieillissement sur le marché de travail

Alors que l'espérance de vie continue de s'améliorer et que le taux de dépendance des personnes âgées augmente, l'augmentation du nombre de personnes âgées devrait affecter le marché du travail, comme c'est le cas dans les pays à forte population vieillissante .Cependant, les difficultés que cela engendre pour l'emploi et l'économie dans son ensemble sont considérables et ne peuvent être ignorées.

### 1- La relation entre le vieillissement et le marché du travail

La relation entre le vieillissement et le marché du travail est très complexe. Le vieillissement de la population constituait à la fois un défi et une opportunité pour le marché du travail.

- **Un défi** : puisqu'il a un impact négatif sur le niveau de la population active et donc sur l'offre de travail. Il met d'ailleurs en exergue la faiblesse du taux d'activité des seniors par rapport au reste de la population, et il devrait entraîner une hausse de l'âge moyen des actifs, en Algérie l'âge moyen de la population active est passé d'environ 40 ans en 2011 à environ 49 ans en 2019 ; soit une augmentation de 9 ans sur une période aussi courte. Ainsi, le vieillissement démographique entraîne une réduction relative de la main-d'œuvre disponible, ce qui peut peser sur la croissance économique et engendrer des tensions sur le marché du travail. Dans les pays de l'OCDE la population d'âge actif commence a cessé de croitre pour commencer à diminuer à partir de l'an 2025 (OCDE.2025).

L'influence de la structure par âge sur le taux d'activité.

Pour savoir l'effet du changement de la structure par âge de la population sur les taux d'activité on a adopté la méthode des taux comparatifs, pour monter, surtout dans quelle mesure le taux d'activité est affecté par les changements de la structure par âge de la population.

**Tableau N°18** : les taux d'activité réels et les taux comparatif

| **Structure par âge de la population** | **Taux d'activité** | | |
|---|---|---|---|
| | 1977 | 2000 | 2019 |
| 1977 | **19.5** | 22.87 | 19.82 |
| 2000 | 23.67 | **27.9** | 23.60 |
| 2019 | 27.96 | 30.37 | **42.2** |

Source : Voir le calcul en annexe. Tableau n°09 et n°10.

Par exemple, 22.87% serai le taux comparatif d'activité de l'année 2000 avec comme coefficient de pondération les effectifs des groupes d'âges de la population du recensement de 1977 ; et 23.67% serai le taux comparatif du recensement de 1977 avec comme pondération les effectifs par groupe d'âges de la population de l'année2000. (Voir le calcul en annexe). A partir de ces taux, on a calculé l'incidence des changements des taux d'activité et l'incidence des changements de la population.

**Tableau N°19** : l'incidence des changements des taux d'activité et l'incidence des changements de la population

| **Périodes** | **Incidence des changements des taux d'activité** | **Incidence des changements de la population** | **Différence nette** |
|---|---|---|---|
| 1977-2000 | 22.87-19.5 =3.17 | 27.9-22.87=5.03 | 8.2 |
| | 27.9-23.67=4.23 | 23.67-19.5=3.97 | |
| 2000-2019 | 23.6-27.9=-4.3 | 42.2-23.6=18.6 | 14.3 |
| | 42.2-30.37=11.83 | 30.37-27.9=2.47 | |
| 1977-2000 | 19.87-19.5=0.12<br>42.2-27.96=14.24 | 42.2-19.82=22.38<br>27.96-19.5=8.26 | 22.5 |
| | 42.2-27.96=14.24 | 27.96-19.7=8.26 | |

Source : calculé à partir du tableau N°19.

**1977-2000** : le taux d'activité de la population entre 1977 et 2000, a augmenté de 3.17 à 4.23 sous l'effet des variations des taux d'activité dans cette période (notant que cette période a connu des recettes extérieures massive suite à une hausse des prix de pétrole et la politique de l'industrie qui a conduit à une forte création d'emploi. Alors que les changements de la structure par âge ont eu pour effet de le faire l'augmenter aussi de 3.97 à 5.03 points. Cette période est caractérisée par une forte population jeune et une augmentation de la part de la population active para port à la population totale ce qui donne toujours une proportion faible de population active (En plus des facteurs économiques tels que le faible taux d'activité des femmes, qui affecte le taux global).

**2000-2019 :** La même tendance a été observée pendant cette période, les changements des taux d'activité ont provoqué une augmentation du taux brut d'activité de -4.13 à 11.83 points et ceux de la structure par âge l'ont fait augmenter de 2.47 à 18.6 points. C'est-à-dire que l'effet des changements de la structure par âge était le plus important, cette période a connu une augmentation de la part de la population âgée de 15 ans et+ (passant de 63% à70%) avec une augmentation remarquable des séniors (passant de 10% à14%).

**1977-2019** : Les variations des taux d'activité ont eu pour effet de faire augmenter le taux brut d'activité de la population masculine entre 1977 et 2019 de 0.12 à 14.24 points, la même chose pour les changements de la structure par âge qui ont eu pour effet de le faire augmenter de 8.26 à 22.38 points.

Donc, l'effet des changements de la structure par âge sur la population active est nettement remarquable. On peut s'attendre à ce que les modifications prévues dans la structure par âge au cours des prochaines années aient encore un impact sur la population active. Le nombre de personnes âgées devrait augmenter à l'avenir et la fécondité se stabilisera à des niveaux faibles, ce qui entraînera une charge accrue pour la population active, il est nécessaire donc de prendre des mesures judicieuses pour faire face au déclin du nombre de cette population par la reconsidération de l'âge de la retraite, et l'intégration des personnes âgées dans le marché du travail en fonction de leurs capacités et besoins.

Toutefois, les employeurs doivent relever un défi d'ajustement pour satisfaire les exigences particulières des salariés plus âgés, particulièrement en ce qui concerne la configuration des postes de travail et la gestion du temps de travail. De plus, les systèmes de retraite sont soumis à une pression croissante en raison du nombre croissant de bénéficiaires, ce qui soulève des questions quant à leur viabilité et leur équité.

- **Une opportunité** : Le vieillissement peut également constituer une

opportunité pour le marché du travail, car il peut notamment renforcer la productivité en augmentant la participation des seniors à l'emploi pour bénéficier de leur expérience et sagesse Compte tenu les défis posés par les changements démographiques, en particulier le nombre croissant de personnes âgées et leurs taux de dépendance croissants.

**2- Le maintien en activité des séniors**

Le fait que les seniors restent actifs jouera un rôle croissant dans le développement économique et sociale. Ainsi, il est essentiel que les gouvernements et les programmes d'actions des Services Publics d'Emploi réfléchissent et prévoient les conséquences du vieillissement de la population active. Parmi les mesures recommandées figure la réintégration des personnes en âge de travailler sur le marché du travail, mais dans des conditions adaptées à leurs aptitudes physiques et mentales. Mais on peut citer quelques principaux freins « perçus » à l'embauche des seniors : le coût, la difficulté à être managés, la résistance au changement, le redimensionnement du profil par rapport au poste, ou encore la question du temps restant à travailler dans l'entreprise (WAPES, 2023, p3).

La réinsertion des personnes âgées sur le marché du travail pose non seulement des problèmes financiers et logistiques, mais aussi d'autres problèmes liés aux relations au sein de l'entreprise. D'un point de vue sociologique, le vieillissement de la population a un impact significatif sur les relations entre les générations, que ce soit dans les

dynamiques familiales ou dans le monde du travail. Faire travailler ensemble trois et bientôt quatre générations avec des différences de culture, de conception de la relation au travail qui peuvent générer autant de synergie que de tensions (WAPES,2023, p4).

Il ne s'agit pas simplement de cohabiter ces cultures qui paraissent, à première vue, incompatibles, mais de mettre en place des contextes où elles peuvent se soutenir mutuellement, tirant parti des divergences de chacune pour affronter collectivement les enjeux à venir.

En Algérie, plusieurs mesures ont été prises pour retenir un certain nombre d'employés après leur retraite selon des conditions spécifiques, comme ce fut le cas pour les employés universitaires (employés de l'administration et professeurs). À cet égard, le Ministère de l'enseignement supérieur a mis à la retraite 1 236 enseignants en 2022[‡]. Ces enseignants ont une grande expérience scientifique et pratique, car leur retraite est considérée comme une grande perte pour l'université. Pour remédier à toute carence résultant de la présente décision, le ministère a déclaré que le travailleur peut choisir volontairement de poursuivre son activité après l'âge de soixante ans dans un délai de cinq ans. Pour les salariés appartenant au corps des enseignants-chercheurs et des chercheurs permanents, et compte tenu des besoins du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique en matière de formation, d'encadrement et de recherche, le secteur a demandé que l'âge de la retraite soit reporté à soixante-dix ans avec la possibilité d'étendre leur activité exceptionnellement, selon les besoins de l'institution universitaire à laquelle ils appartiennent.

[‡] La loi no 16-15 du 31 décembre 2016 modifiant et complétant la loi 83-12 du 2 juillet 1983 relative à la retraite, et en vertu de l'article Deux (02) de la loi 16-15, modifiant et complétant les dispositions de l'article Six de la loi 83-12, le travailleur doit cesser de bénéficier de la pension de retraite à l'âge de soixante ans.Et L'instruction datée du 25 avril 2022 sous le numéro 281.

En 2023, le ministère de l'Éducation nationale a lancé une plateforme électronique pour recruter environ 6 000 retraités afin de les employer et combler le vide dans ses différentes institutions. C'est une étape cruciale pour réintégrer ces retraités et bénéficier de leurs expériences en tant qu'un capital humain qui ne peut être désappris.

Il est vrai que le vieillissement en Algérie n'a pas atteint un niveau inquiétant, mais au regard de ses effets sur les pays qui en souffrent, des mesures proactives et des solutions doivent être prises à la lumière des expériences de ces pays afin d'éviter tout problème qui menace la stabilité du marché du travail, tout en tenant compte de tous les facteurs qui l'entourent dans la perspective du vieillissement croissant.

## Conclusion

L'étude de l'état du marché du travail en Algérie révèle des transformations profondes, marquées à la fois par des progrès importants et par la persistance de déséquilibres structurels. La croissance soutenue de la population active, passée de 8,76 à 12,73 millions d'individus, illustre l'effet de la dynamique démographique et de l'élargissement progressif de la participation au marché du travail, notamment féminine.

Entre 2003 et 2019, le marché du travail algérien a connu une amélioration notable de l'emploi, accompagnée d'une forte réduction du taux de chômage, passé de 23,7% en 2003 à 10% en 2010. Cependant, à partir de 2013, cette dynamique s'est essoufflée : le chômage a progressé pour atteindre 11,4% en 2019, tandis que le taux d'emploi est demeuré relativement stable autour de 36 et 37%. Malgré la hausse de l'offre d'emploi, le déséquilibre persistant avec la demande met en évidence des contraintes structurelles, appelant à la mise en œuvre de politiques d'emploi plus ciblées, en particulier en direction des jeunes et des femmes.

L'analyse des indicateurs du vieillissement de la main-d'œuvre algérienne montre un vieillissement progressif, marqué par le quasi-doublement de la population active âgée de 50 ans et plus, passée de 1,03 à 2,03 millions d'individues, et de celle des 55 ans et plus, de 497000 à plus d'un million. L'âge moyen de cette catégorie est resté stable autour de 55 ans, avant d'augmenter légèrement après 2017 suite aux réformes du système de retraite.

Le taux d'activité des 50 ans et plus a fluctué entre 43% et 48%, pour s'établir à 43,42% en 2019, un niveau inférieur à celui des pays de l'OCDE. Quant au taux d'emploi des seniors (55–64 ans), il est resté relativement faible, passant de 23,77% en 2003 à 25,21% en 2019. Ces évolutions attestent l'accroissement constante du vieillissement de la main-d'œuvre en Algérie

Ce vieillissement de la population active en Algérie représente à la fois un défi et une opportunité pour le marché du travail. L'âge moyen des actifs est passé de 40 ans en 2011 à 49 ans en 2019, réduisant l'offre de travail et exerçant des pressions sur la croissance économique. Cependant, le maintien en activité des seniors permet de valoriser leur expérience et d'alléger la pression sur les systèmes de retraite. Cela nécessite des adaptations des conditions de travail, une gestion efficace des relations intergénérationnelles et des politiques actives pour concilier l'intégration des seniors avec le renouvellement générationnel. Les mesures prises dans des secteurs clés, comme l'enseignement supérieur, illustrent cette approche visant à préserver les compétences tout en assurant l'équilibre du marché du travail.

**Introduction**

A l'instar des pays confrontés au vieillissement démographique, l'Algérie verra son système de sécurité sociale, fondement essentiel de la protection sociale nationale, fortement mis à l'épreuve par cette évolution.

Le présent chapitre examine les interactions entre le vieillissement démographique et le système de sécurité sociale algérien. Il analyse dans un premier temps l'évolution et l'état actuelle de ce système. Il évalue ensuite les conséquences du vieillissement, en se concentrant particulièrement sur son incidence sur les dépenses de retraite et sur l'évolution du ratio de dépendance économique.

## IV- 1 : Présentation du système de Sécurité Sociale en Algérie

### 1- Evolution historique de la sécurité sociale

Pour le BIT, la sécurité sociale est un système qui ne cesse d'évoluer avec le temps. Le régime dépend des caractéristiques des organismes de la nation qui l'adoptent, ainsi que de ses traditions, de son histoire et du niveau de son développement économique. Que le régime soit basé sur la logique d'assurance sociale ou d'assistance, d'établissements privés ou publics, l'OIT vise l'élargissement de la couverture sociale contre la pauvreté et les inégalités dans le cadre des défis du vieillissement démographique à l'échelle mondiale. (Chaftari Kamar, M.C. 2021).

A partir d'une lecture de diverses études (Rouabhi.2010, Perret.2012, Remal.2014, Gheroufella.2022, Abderrahman.2023), nous retraçons ci-après l'évolution historique du système de protection sociale en Algérie.

En Algérie, le système de sécurité sociale a été instauré durant la période coloniale en 1949, avec la mise en œuvre des lois relatives à la sécurité sociale après leur application en France en 1945. Le régime n'est entré en vigueur qu'en 1950 pour les assurances sociales et en 1957 pour l'assurance vieillesse. Depuis lors, le système a fait l'objet de nombreuses réformes, visant principalement à unifier les régimes et les avantages. Ces réformes, définies par des textes législatifs, permettent d'identifier quatre phases distinctes.

Entre 1949 et 1962, le régime de sécurité sociale ne bénéficiait qu'à une fraction des actifs, incluant les fonctionnaires, les salariés des services concédés comme l'électricité, le gaz, les chemins de fer et les mines, ainsi que ceux des banques, des assurances et de certains transports. Il excluait de fait les travailleurs algériens, notamment en ne prenant pas en compte le secteur agricole, lequel représentait 80,8 % de la population active algérienne en 1954, et ne protégeait ainsi que la main-d'œuvre européenne. Cette époque se caractérise également par une sous-déclaration, de la part des employeurs, de leurs salariés algériens.

Au lendemain de l'indépendance, le dispositif de protection sociale existant a été étendu à l'ensemble des travailleurs algériens, s'appuyant sur une multiplicité de structures : on dénombrait ainsi 11 régimes distincts, 20 organismes administrant le régime général non agricole, 23 caisses pour les régimes agricoles et 13 caisses pour le secteur minier. Dès 1963, l'organisation évolue vers une logique territoriale, confiée à trois grandes caisses régionales basées à Alger, Oran et Constantine. En matière de risque vieillesse, les trois caisses régionales d'assurance vieillesse des professions industrielles et commerciales sont fusionnées. Elles laissent place à la Caisse d'Assurance Vieillesse des Commerçants et Industriels d'Algérie (CAVICA), instituée le 8 mars 1963, chargée de gérer l'assurance vieillesse pour toutes les organisations professionnelles des non-salariés (industriels, commerçants, professions libérales, artisans et professions agricoles).

Établie en 1964, la Caisse Algérienne d'Assurance Vieillesse (CAAV) a pour mission la gestion des régimes de retraite complémentaire destinés aux salariés du secteur non agricole.

Dès le début de la décennie 1970, le système de sécurité sociale a entamé un processus d'unification, initié par le décret de 1970 portant sur l'organisation et l'administration de cette institution. Ce texte a structuré et harmonisé les différents régimes en les consolidant en quatre catégories principales : un régime pour les fonctionnaires, un pour les travailleurs des mines, un pour les non-salariés, et un régime non-agricole. À la fin de cette même année, la Caisse Nationale de Mutuelle Agricole

(CNMA) a été instituée pour gérer l'assurance vieillesse des employés non-salariés du secteur agricole. Puis, par l'arrêté du 4 janvier 1971, le régime obligatoire des non-salariés a été officiellement mis en place.

Cet arrêté institue la Caisse d'Assurance Vieillesse des Non-salariés (CAVNOS), chargée de gérer le régime obligatoire de retraite pour les commerçants, industriels, professions libérales et artisans. Toutefois, ces travailleurs indépendants demeurent exclus de la couverture des autres risques sociaux, tels que les indemnités journalières, les accidents du travail et les allocations familiales. Ce n'est qu'en 1974 que le régime général de sécurité sociale est étendu aux non-salariés des secteurs non agricoles. Cette période s'achève avec la loi du travail de 1978, qui consacre la sécurité sociale comme un droit pour l'ensemble des travailleurs. Dès lors, une allocation permanente sur le fond social (A.P.F.S.) est attribuée à tout affilié ayant cotisé au minimum pendant quinze années. Cette même année voit également la création du fond social.

Le début des années 1983 marque la mise en œuvre des réformes les plus significatives du système de sécurité sociale. Les cinq lois adoptées dès le 2 juillet 1983 ont conduit à l'unification des régimes et des avantages pour l'ensemble des travailleurs, tous secteurs d'activité confondus. Un système unique, fondé sur les principes de solidarité et de répartition, a été instauré. Celui-ci se caractérise par l'harmonisation des cotisations et des prestations, l'uniformisation des droits et obligations des bénéficiaires, l'extension de la couverture à des catégories plus larges de la population, l'affiliation obligatoire pour tous les travailleurs – qu'ils soient employeurs, salariés, non-salariés ou relevant d'une catégorie spéciale – ainsi que par l'unicité des sources de financement. Deux ans plus tard, en 1985, l'ensemble des caisses ont été fusionnées. Dès lors, la gestion du système de sécurité sociale a été confiée à deux grandes caisses : l'une dédiée spécifiquement au risque vieillesse, et l'autre aux assurances sociales, à savoir :

- La caisse Nationale des Assurances Sociales des Accidents de Travail et des maladies professionnelles (CNASAT)

- La Caisse Nationale des Retraites qui résulte de la fusion de plusieurs caisses (C.N.R.). (Gheroufella, M. 2022), érigées en Etablissement Publics à caractère Administratif (E.P.A.). En 1988 le statut juridique des deux caisses fut modifié en Etablissement Public à caractère Spécifique, à la faveur de la loi 88-01 qui porta autonomie aux entreprises publiques.

En 1992 la CNASAT changeait appellation par Caisse Nationale des Assurances Sociales des Travailleurs Salariés (CNAS), et il y avait l'institution de la Caisse des Assurances Sociales des Non-Salariés (CASNOS). En 1994 fut établie le régime de pension de retraite anticipée e l'indemnité d'allocation chômage. Les derniers changements furent en 1995 la mise en place de la Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC) et en 1998 l'institution de la Caisse Nationale des Congés Payés des Travailleurs du Bâtiment (CACOBATPH). (Remal, A. 2014).

**2- Organismes de la sécurité sociale**

L'État algérien s'est progressivement doté d'un cadre institutionnel, comprenant des caisses d'assurance couvrant l'ensemble des domaines sociaux, ainsi qu'une législation particulièrement généreuse accordant des avantages à la quasi-totalité de la population. Le système de sécurité sociale en vigueur repose sur cinq organismes constitués en caisses autonomes, qui prennent en charge la plupart des risques définis par l'Organisation internationale du travail (OIT).

- **Caisse Nationale des Assurances Sociales des Travailleurs Salariés (CNAS)**

La CNAS est un établissement public à gestion spécifique en application de l'article 49 de la loi n° 88-01 du 12 janvier 1988. Elle est dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière, et réputée commerçante dans ses relations avec les tiers. Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés a pour mission, dans le cadre des lois et règlements en vigueur :

- D'assurer le recouvrement des cotisations destinées au financement des prestations de la sécurité sociale des travailleurs salariés.

- De gérer les prestations en nature et en espèces des assurances sociales des accidents du travail et des maladies professionnelles.

- De contribuer à promouvoir la politique de prévention des accidents de travail, des maladies professionnelles, et de gérer le fonds de prévention des accidents du travail et de maladies professionnelles.

- De gérer les prestations dues aux personnes bénéficiaires des conventions et accords internationaux de sécurité sociale.

- De conclure les conventions avec les prestataires de soins.

- De procéder à l'immatriculation des assurés sociaux et des employeurs et de les doter d'un numéro national. S'ajoute à cela :

- Gérer les allocations familiales pour le compte de l'état.

- Assurer le recouvrement, le contrôle et le contentieux du recouvrement des cotisations destinées au financement des prestations.

- Exercer le contrôle médical des bénéficiaires.

- Gérer le fonds d'aide et de secours.

- Assurer l'information des bénéficiaires et des employeurs (www.cnas.dz ).

**- Caisse nationale des retraites (CNR)**

La Caisse nationale des retraites (CNR) a été créée par le décret nº 85-223 du 20 août 1985, elle est le résultat de la fusion de huit caisses des régimes retraite (fonctionnaires, agricoles, mineurs, militaires, ouvriers de l'État, non-salariés, combattants « moudjahidines », marins). (Mendil, 2020). Et remplacé par le décret N°92-07 du 04 Janvier 1992 précise dans son article 2 que la caisse est dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière. La CNR a pour mission dans le cadre des lois et règlements en vigueur :

- De gérer les pensions et allocations de retraite, ainsi que les pensions et allocations des ayants droit.

- D'assurer le recouvrement, le contrôle et le contentieux du recouvrement des cotisations destinées au financement des prestation retraite.

- De mettre en application les dispositions relatives à la retraite prévues par les conventions et accords internationaux de sécurité sociale.

- D'assurer, en ce qui la concerne, l'information des bénéficiaires et des employeurs.

- De gérer les fonds d'aide et de secours en application de l'article 52 de la Loi N° : 83-12 du 02 Juillet 1983 relative à la retraite, modifiée et complétée (www.cnas.dz).

- **Caisse Nationale de Sécurité Sociale des Non-Salariés (CASNOS)**

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale des Non-Salariés CASNOS créée par décret exécutif 92/07du 04 Janvier 1992, est chargée de la protection sociale des catégories professionnelles non-salariées. La caisse a pour mission dans le cadre des lois et règlements en vigueur de :

- Gérer les prestations en nature et en espèces des assurances sociales des non-salariés.

- Gérer les pensions et allocations de retraite des non-salariés.

- De gérer jusqu'à extinction des droits des bénéficiaires les pensions et allocations servies au titre de la législation antérieure au 1er janvier 1984.

- De gérer le cas échéant les prestations dues aux personnes bénéficiaires des conventions et accords internationaux de sécurité sociale.

- D'organiser, de coordonner et d'exercer le contrôle médical.

- D'entreprendre des actions de prévention d'éducation et d'information sanitaires après proposition du conseil d'administration de la caisse.

- De procéder à l'immatriculation des assurés sociaux bénéficiaires.

**- Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC)**

Instituée par le décret exécutif n°94-188 du 06 juillet1994, la caisse nationale d'assurance chômage CNAC est placée sous la tutelle du ministre chargé de la sécurité sociale. Elle a pour vocation d'atténuer ou « amortir » les effets sociaux consécutifs aux licenciements massifs de travailleurs salariés du secteur économique décidés en application du plan d'ajustement structurel (PAS). La CNAC a connu différentes étapes dans son parcours, toutes caractérisées à chaque fois par la prise en charge de nouvelles missions qui lui sont confiées par les pouvoirs publics. La caisse a pour mission, dans le cadre des lois les règlements en vigueur :

- De gérer les prestations servies au titre du risque qu'elle couvre.

- D'aider et de soutenir, en relation avec les services publics de l'emploi et les administrations de la commune et de la wilaya, la réinsertion dans la vie active des chômeurs régulièrement admis au bénéfice des prestations de l'assurance chômage.

- D'organiser le contrôle prévu par la législation en vigueur en matière d'assurance chômage.

- De constituer et de maintenir un fonds de réserve pour lui permettre de faire face en toutes circonstances à ses obligations vis-à-vis de bénéficiaires. Dans le cadre de ses missions, la caisse, en relation avec les institutions financières et le fonds national de promotion de l'emploi, participe au développement de la création d'activité au profit des chômeurs dont elle a la charge à travers notamment :

- Le financement partiel des études relatives aux formes atypiques de travail et de rémunération et à l'identification des créneaux et gisements d'emploi.

- La possibilité de participer au financement de la création d'activités de biens et de services par les chômeurs promoteurs âgée de 35 ans à 50 ans notamment par l'octroi de prêts non rémunérés.

- La possibilité de participer au financement de la création d'activités par les chômeurs éligibles à l'assurance chômage, que ce soit par des apports de crédits

complémentaires à ceux bénéficiant de microcrédits, soit par une participation à un montage de crédits spécifiques avec les institutions financières, et destinés aux chômeurs éligibles à l'assurance chômage (www.cnac.dz ).

**- Attribution de la caisse nationale des congés payés et du chômage intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (CACOBATH)**

La création de la caisse nationale des congés payés et du chômage intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (CACOBATH) est intervenue par décret exécutif n°97-45 du 04 février 1997, modifié et complété par le décret exécutif n° 05-100 du 20 mars2005. La caisse a pour mission :

- D'assurer la gestion des congés payés et du chômage intempéries dont bénéficient les travailleurs relevant des secteurs d'activité du bâtiment des travaux publics et de l'hydraulique.

- De procéder à l'immatriculation des bénéficiaires et de leur employeur en liaison avec les organismes concernés.

- D'assurer les informations sur la formation des bénéficiaires et de leurs employeurs.

- D'assurer le recouvrement des cotisations prévu par la législation et de la réglementation en vigueur.

- De constituer un fond de réserve destiné à assurer en toutes circonstances le versement de ses indemnités.

- De contribuer à la création d'œuvre social, destinées aux travailleurs de son domaine de compétence et à leurs ayants droit. (MOUACI & Dahak, 2021).

## IV- 2 : Situation financière de la sécurité sociale

### 1- Evolution du nombre de cotisants

Les cotisations sociales demeurent le principal canal de financement des caisses de sécurité, à travers les contributions forcées et obligées des différentes catégories de travailleurs. (CHAIB, B. SAIDANI, M. 2015).

Le nombre des assurés de la caisse CNAS a multiplié par 2 fois depuis 2001 jusqu'à 2018. Une Croissance régulière, en 2001 le nombre d'affilés était 4873699, puis il est passé à 8312826 en 2009, en 2018 une légère baisse atteignant 11342779. Cette tendance reflète l'extension de la couverture sociale, L'augmentation de la population salariée.

Le tableau montre N° 20, que la CASNOS a connait une croissance légèrement plus rapide que celle de la CNAS. Entre 2001 et 2007 le nombre des assurés est passé de 862149 à 1148824. Enregistrant une croissance lente. Une augmentation progressive sur la période 2008-2015 de 1243182 à 2137626. On note un pic en 2017 de 2648607. Cela indique une meilleure affiliation des indépendants et la détermination de l'Etat de formaliser le secteur informel.

La CACOBATH a également connu une hausse remarquable, passant de 329785 assurés en 2001 à 1084357 en 2018, observons un pic de 1226649 en 2016. Cela reflète le développement du secteur du bâtiment et des travaux publics durant cette période et une meilleure déclaration des travailleurs.

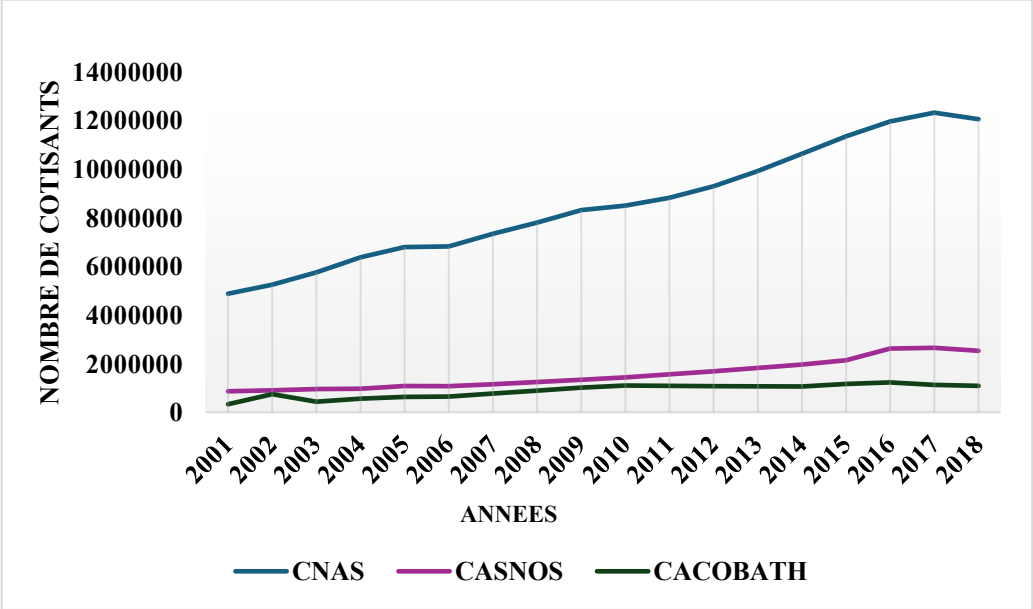
Dans l'ensemble, ces statistiques démontrent une progression progressive de la sécurité sociale en Algérie, affectant tant les salariés que les travailleurs indépendants. Cependant, les dernières années montrent des signes de ralentissement, notamment chez la CASNOS et la CACOBATH, révèlent une nécessité de renforcer la confiance des assurés dans le système et d'améliorer la qualité des prestations.

**Tableau N° 20** : Evolution du nombre des cotisants de la sécurité sociale entre 2001 et 2018

| Années | CNAS | CASNOS | CACOBATH |
|---|---|---|---|
| 2001 | 4873699 | 862149 | 329785 |
| 2002 | 5243744 | 902690 | 426178 |
| 2003 | 5751698 | 952389 | 434348 |
| 2004 | 6369266 | 967261 | 559615 |
| 2005 | 6791761 | 1081866 | 629373 |
| 2006 | 6816223 | 1069104 | 642364 |
| 2007 | 7337372 | 1148824 | 772555 |
| 2008 | 7800320 | 1243182 | 890030 |
| 2009 | 8312826 | 1335001 | 1010377 |
| 2010 | 8494919 | 1435597 | 1097265 |
| 2011 | 8819160 | 1561064 | 1087711 |
| 2012 | 9288143 | 1687207 | 1074618 |
| 2013 | 9917243 | 1821142 | 1068060 |
| 2014 | 10626369 | 1963249 | 1061982 |
| 2015 | 11342779 | 2137626 | 1166513 |
| 2016 | 11957202 | 2615691 | 1226649 |
| 2017 | 12316593 | 2648607 | 1123279 |
| 2018 | 12050005 | 2525423 | 1084357 |

Source : ONS.2010-2012, 2011-2017, 2021.

**Graphique N°22** : Evolution du nombre des cotisants de la sécurité sociale 2001-2018




Source : établie à partir du tableau N° 20

2- **Recettes de la sécurité sociale**

Les principales caisses de sécurité sociale en Algérie ont expérimenté une hausse globale de leurs revenus, de 2001 à 2018. Cette évolution reflète les efforts de l'Etat visant à élargir la couverture sociale, à améliorer le recouvrement des cotisations, et à introduire de nouveaux secteurs professionnels dans le régime de sécurité sociale.

La CNAS a connu une considérable augmentation de ses recettes, passant de près de 88 milliards de dinars en 2001 à environ 489 milliards en 2018, ce qui représente une multiplication par 5. Cette croissance est le résultat de l'accroissement du nombre d'affiliés, de la formalisation progressive de l'emploi et de l'évolution des mécanismes de recouvrement. A partir de 2015, on observe un ralentissement de la dynamique, indiquant une stagnation du marché du travail.

**Tableau N° 21** : Evolution des recettes des caisses de la sécurité sociale entre 2001 et 2018

| Années | Recettes | | | |
|---|---|---|---|---|
| | CNAS | CNR | CASNOS | CACOBATH |
| 2001 | 88174 | 135140 | 9065 | 4157 |
| 2002 | 104771 | 141300 | 10121 | 5043 |
| 2003 | 115331 | 148710 | 9543 | 5404 |
| 2004 | 137144 | 183460 | 10092 | 6514 |
| 2005 | 169703 | 190110 | 10588 | 7366 |
| 2006 | 162429 | 204150 | 11634 | 8951 |
| 2007 | 176930 | 244910 | 14545 | 11049 |
| 2008 | 217423 | 284400 | 17146 | 13321 |
| 2009 | 237280 | 317550 | 19095 | 16507 |
| 2010 | 290835 | 360471 | 23668 | 19659 |
| 2011 | 374138 | 445663 | 25394 | 22192 |
| 2012 | 477285 | 683060 | 30789 | 24012 |
| 2013 | 429838 | 599899 | 35448 | 24272 |
| 2014 | 459757 | 671639 | 38572 | 26563 |
| 2015 | 474944 | 668580 | 43709 | 29558 |
| 2016 | 482065 | 705861 | 71780 | 32526 |
| 2017 | 492340 | 699100 | 67339 | 30093 |
| 2018 | 489094 | 714800 | 69830 | 32183 |

Source : ONS. 2010-2012, 2011-2017, 2021.

Au cours de la même période, la CNR an enregistré une hausse significative de ses revenus, passant de 135 milliards à 715 milliards de dinars. Cependant, cette progression s'avère être insuffisante pour couvrir les dépenses croissantes dues à l'augmentation rapide du nombre de retraités et à la revalorisation des retraites. En conséquence, la CNR fait face à un déficit significatif malgré l'augmentation de ses recettes.

La CASNOS a connu une croissance rapide, avec des recettes passant de 9 milliards à près de 70 milliards de dinars, Cette progression met en évidence les efforts d'inclusion de cette population longtemps en marge du système de sécurité sociale. Par contre, vers la fin de cette période, on observe un ralentissement de cette progression.

Enfin, la CACOBATH a vu ses recettes passer de 4,1 milliards à 32,1 milliards de dinars, ce qui représente aussi une multiplication approximative par 7. Malgré sa situation financière plus modeste, cette caisse témoigne d'une évolution positive qui illustre le développement du secteur bâtiment et des travaux publics.

En résumé, toutes les caisses ont enregistré une croissance notable de leurs revenus. Cela indique d'une modernisation du système de sécurité sociale et une volonté d'élargir la couverture à l'ensemble des actifs. Néanmoins, cette progression des recettes est insuffisante pour réduire la hausse rapide des dépenses.

### 3- Dépenses de la sécurité sociale

L'évolution des dépenses des caisses de sécurité sociale en Algérie démontre les changements sociaux, économiques et démographiques majeurs que le pays a connues au cours de la période de 2001 à 2018. Les dépenses de la CNAS ont augmenté de 80,7 milliards de dinars en 2001 pour arriver à 467,9 milliards de dinars en 2018.

Cette croissance reflète l'expansion de la couverture de la protection sociale, de l'amélioration de l'accès aux soins médicaux ainsi que de l'augmentation des investissements dans le secteur sanitaire.

La CNR affiche la progression la plus impressionnante. Ses dépenses ont augmenté de 127,9 milliards à plus de 1 270 milliards de dinars, ce qui représente une multiplication par dix. Plusieurs facteurs sont à l'origine de cette expansion : le vieillissement démographique, les départs massifs à la retraite souvent anticipée, et les différentes augmentations des pensions au fil des dernières années.

**Tableau N° 22** : Evolution des dépenses des caisses de la sécurité sociale entre 2001 et 2018

| Années | Dépenses | | | |
|---|---|---|---|---|
| | CNAS | CNR | CASNOS | CACOBATH |
| 2001 | 80744 | 127920 | 8819 | 3306 |
| 2002 | 98719 | 143070 | 9464 | 3479 |
| 2003 | 106431 | 145440 | 10306 | 4544 |
| 2004 | 128659 | 172300 | 11700 | 5214 |
| 2005 | 159711 | 186930 | 12993 | 5648 |
| 2006 | 160858 | 212870 | 13497 | 7034 |
| 2007 | 167285 | 250720 | 15385 | 8554 |
| 2008 | 191726 | 278260 | 17162 | 10559 |
| 2009 | 187104 | 298750 | 17739 | 13009 |
| 2010 | 211092 | 350067 | 20236 | 15904 |
| 2011 | 240607 | 406601 | 23558 | 19013 |
| 2012 | 280753 | 572520 | 26609 | 20771 |
| 2013 | 322523 | 685661 | 33010 | 20822 |
| 2014 | 374060 | 795575 | 38196 | 23693 |
| 2015 | 395395 | 927540 | 41256 | 26414 |
| 2016 | 400553 | 1048990 | 45349 | 28906 |
| 2017 | 435227 | 1185400 | 55111 | 28665 |
| 2018 | 467988 | 1270300 | 59463 | 28978 |

Source : ONS.2011-2013, 2011-2017,2021.

Cette croissance, nettement supérieure à celle des revenus, a conduit à un déséquilibre structurel de la caisse, plaçant le système de retraite dans une situation financière critique.

### 4- Solde de la sécurité sociale

Il est important de connaître l'évolution des soldes de la sécurité sociale car dans le cas où y'a un déséquilibre financier le système aura à faire face à ce problème. Le tableau nous présente l'évolution des soldes financiers des caisses de sécurité sociale ces soldes reflètent la différence entre les recettes et les dépenses annuelles.

**Tableau N° 23** : Evolution du Solde de la sécurité sociale en Algérie entre 2001 et 2018

| Années | CNAS | CNR | CASNOS | CACOBATH |
|---|---|---|---|---|
| 2001 | 7430 | 7220 | 246 | 851 |
| 2002 | 6052 | -1770 | 657 | 1564 |
| 2003 | 8900 | 3270 | -763 | 860 |
| 2004 | 8485 | 11160 | -1608 | 1300 |
| 2005 | 9992 | 3180 | -2405 | 1718 |
| 2006 | 1571 | -8720 | -1863 | 1917 |
| 2007 | 9645 | -5810 | -840 | 2495 |
| 2008 | 25697 | 6140 | -16 | 2762 |
| 2009 | 50176 | 18800 | 1356 | 3498 |
| 2010 | 79743 | 10404 | 3432 | 3755 |
| 2011 | 133531 | 39062 | 1836 | 3179 |
| 2012 | 196532 | 110540 | 4180 | 3241 |
| 2013 | 107315 | -85762 | 2438 | 3450 |
| 2014 | 85697 | -123936 | 376 | 2870 |
| 2015 | 79549 | -258960 | 2453 | 3144 |
| 2016 | 81512 | -343129 | 26431 | 3620 |
| 2017 | 57113 | -486300 | 12228 | 1428 |
| 2018 | 21106 | -555500 | 10367 | 3205 |

Source : ONS.2012-2014, 2011-2017,2021.

Tout au long de la période, de 2001 à 2018, nous constatons une évolution croissante des soldes de la CNAS. Entre 2001 et 2012, Les soldes évoluent de 7430 en 2001 à un pic de 196532 en 2012, ce qui reflète une croissance des recettes et une forte augmentation de la masse salariale déclarée, suivies d'une chute progressive à partir de 2013 de 107315 à 21106 en 2018.

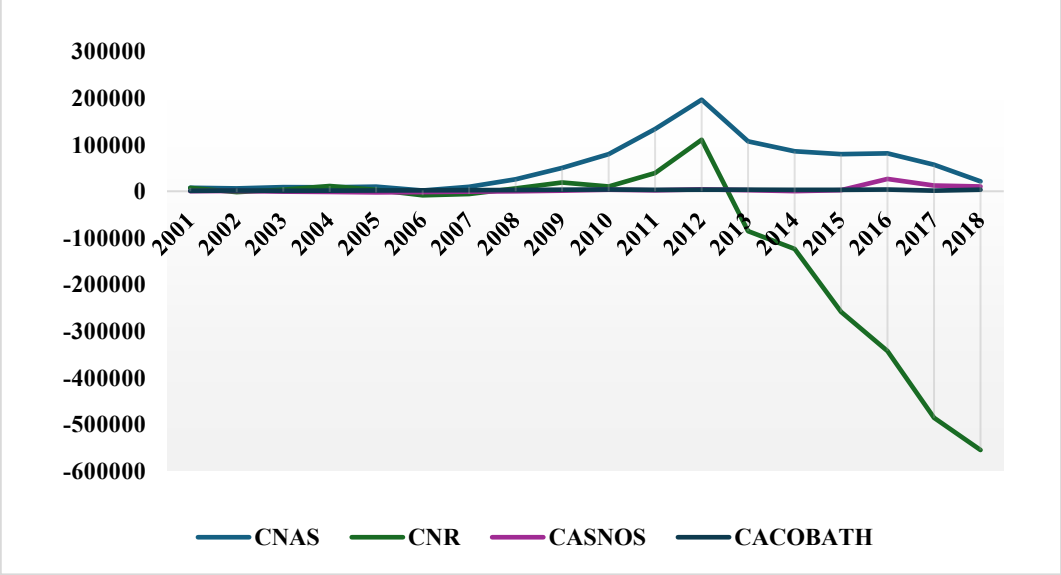
Ce qui représente une chute de près de 89% en six ans. La CNR connait une évolution inéluctable, marquée par deux phases différentes, une croissance globalement positive jusqu'en 2012, de 2001 à 2012, les soldes sont majoritairement positifs, atteignant même un pic de 110540 en 2012. Les résultats positifs enregistrés résultent pour l'essentiel des effets des augmentations salariales consenties aux travailleurs et notamment ceux relevant de la fonction publique mises en œuvre en

2012. Suivie d'un déficit à partir de 2013, avec des valeurs massivement négatives, atteignant -555 500 en 1998.

Cette tendance reflète l'augmentation du nombre des retraités et une croissance accrue des dépenses de retraite, en raison de la créance en matière de droit acquis, détenue par les travailleurs sur la CNR.

La CASNOS est resté longtemps un régime en développement. La période de 2001 à 2015, est marqué par de faibles soldes et parfois négatifs, en 2001un solde de 246, en 2005 de 2405, -16 en 2008 et 2453 en 2015, l'évolution est instable. À partir de 2016, elle entre clairement dans une nouvelle phase, avec des soldes multipliés par plus de 10, ce qui reflète une extension de la base des affiliés. Quant à la CACOBATH maintient une stabilité et une progression régulière tout au long de la période. Hausse entre 2001 et 2016, Elle passe de 962 à 4 316. En 2017 une légère baisse de 1428, puis remontée en 2018 de 3205.

**Graphique N°23** : Evolution du solde de la sécurité sociale (en Millions de dinars) 2001-2018




Source : établie à partir du tableau N°23

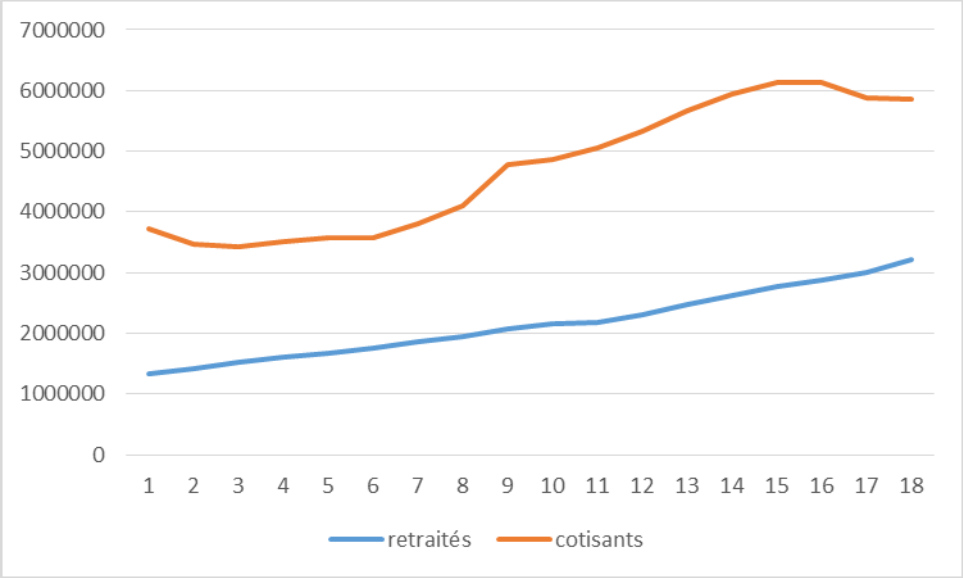
## IV-3 : Incidence du vieillissement sur le système de sécurité sociale

### 1- Evolution du ratio de dépendance

Le ratio de dépendance exprime le bilan démographique du système de retraite ; il rapproche le nombre de salariés qui cotisent au système de retraite à celui des retraités qui dépendent de ce système pour garantie un revenu de substitution (Salhi.2016, p78). Appelé aussi ratio de dépendance démographique ou économique.

Avant d'aborder l'évolution du ratio économique, il convient d'examiner préalablement la progression simultanée du nombre des cotisants et de retraités, telle qu'illustrée dans le graphique ci-dessous.

**Graphique N°24** : Evolution du nombre des cotisants et des retraités entre 2001-2018




Source : ONS.CNR

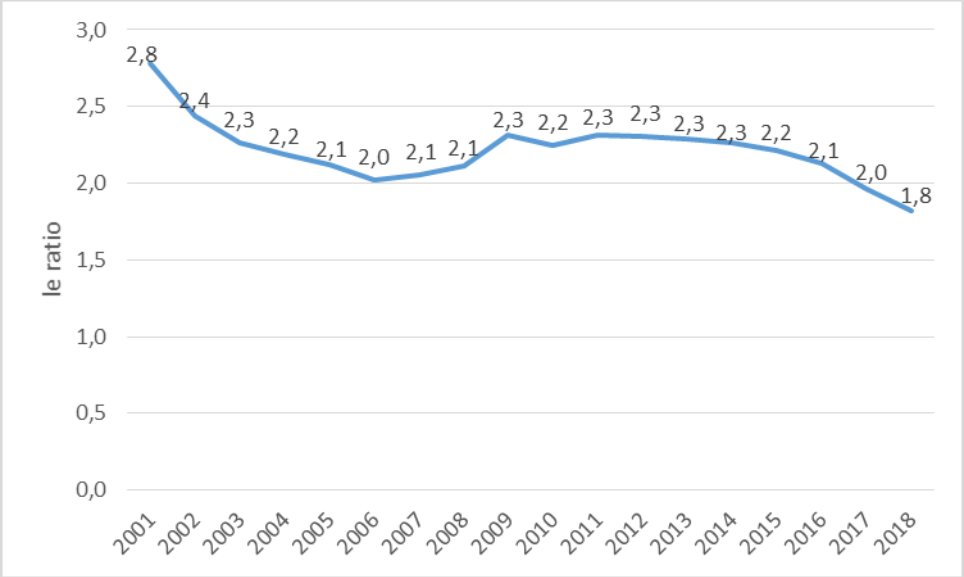
Étant donné que le système de retraite dépend du rapport entre le nombre de cotisants et le nombre de retraités, tout déséquilibre dans ce rapport entraîne un déséquilibre dans ce système.

La population des retraités a connu une expansion particulièrement marquée depuis l'introduction des dispositifs autorisant le départ avant l'âge légal de soixante ans, notamment avec la mise en œuvre de l'ordonnance n° 97-13.

De 2001 à 2018, l'Algérie a enregistré une diminution notable de son taux de dépendance, passant de 2,8 en 2001 à 1,8 en 2018. Cette évolution indique un déséquilibre progressif du régime de sécurité sociale, marqué par une hausse des retraités et une croissance insuffisante du nombre de contributeurs. Cette tendance est le résultat de plusieurs facteurs, notamment le vieillissement progressif de la population, les départs à la retraite en masse, surtout dans les secteurs publics, la persistance du travail informel et la fragilité du marché de l'emploi et l'augmentation du chômage ont entraîné une réduction des effectifs salariés, ce qui a conduit un déclin du nombre des cotisants.

À partir de 2012, la situation continue de se dégrader. Le ratio diminue progressivement jusqu'à atteindre 1,8 en 2018, son niveau le plus bas durant toute la période. Cette situation est fortement alarmante, car elle signifie que moins de deux employés financent la pension d'un retraité, ce qui représente un seuil critique pour assurer la durabilité d'un système de retraite par répartition.

**Graphique N°25** : Evolution du rapport démographique cotisant / retraité en Algérie entre 2001 et 2018




Source : ONS.CNR

L'analyse de l'évolution du ratio de dépendance en Algérie indique une tendance structurelle alarmante vers le déséquilibre du système de sécurité sociale, notamment en ce qui concerne les retraites. Un déficit s'est installé en 2013 et a pris une courbe ascendante jusqu'à fin 2016. Depuis, suite à l'abrogation de l'ordonnance n°97-13, il y a moins de départs en retraite, d'où une croissance moins significative.

Le régime actuel, avec moins de deux cotisants par retraité, est fragilisé et nécessite des réformes profondes pour garantir sa durabilité, alors que l'Organisation internationale du travail (OIT) estime que l'équilibre financier nécessite un ratio de 4,5 à 5. Cette évolution met en risque les équilibres financiers, notamment au sein de la CNR, qui présente depuis plusieurs années un déficit structurel massif, à cause du déséquilibre croissant entre cotisants et bénéficiaires.

Face à cette situation, il est important d'engager des réformes structurelles visant à renforcer la base des cotisants en luttant contre l'emploi informel, revoir les conditions d'éligibilité à la retraite, élaborer des mécanismes de financement adéquats accompagnant les dispositifs mis en place et adapter le système de sécurité sociale aux évolutions démographiques et économiques du pays, afin d'assurer sa soutenabilité du système à long terme.

### 2- Dépenses de retraite dans le PIB

Le montant des pensions de retraite rapporté au produit intérieur brut constitue une mesure de la part de la richesse nationale dédiée au versement des retraites. Le tableau N°24 présente l'évolution des dépenses de retraite dans le PIB sur la période de 2001 à 2018. Ces données montrent une hausse constante des fonds consacrés aux retraites, passant de 11,3 milliards en 2001 à 63,35 milliards en 2018.

En 2001, les dépenses de retraites ont atteint 11,3 milliards. Les années suivantes, on constate une légère augmentation de12 milliards en 2002, suivie d'une chute de 11,45 milliards en 2003. Puis, repartent à la hausse avec 12,98 milliards en 2004 et 14,79 milliards en 2006. Pendant cette période, il y a une augmentation modérée des

dépenses. Ceci est dû à une croissance de la population active. Une augmentation légère du nombre de retraités, et une stabilité relativement considérable du montant moyen des pensions.

Dès 2007, on observe une hausse plus significative des dépenses. En 2008, on a constaté un total de 18,29 milliards, tandis qu'en 2010, il s'élevait à 21,7 milliards. Cette période marque le début d'un changement structurel.

**Tableau N°24** : Evolution des dépenses (milliards) de retraite dans le PIB entre 2001 et 2018

| Années | Dépenses de retraite dans le PIB |
|---|---|
| 2001 | 11.30 |
| 2002 | 12.00 |
| 2003 | 11.45 |
| 2004 | 12,98 |
| 2005 | 13.36 |
| 2006 | 14.79 |
| 2007 | 16.89 |
| 2008 | 18.29 |
| 2009 | 19.41 |
| 2010 | 21.70 |
| 2011 | 24.47 |
| 2012 | 33.65 |
| 2013 | 39.28 |
| 2014 | 43.78 |
| 2015 | 49.47 |
| 2016 | 53.84 |
| 2017 | 59.95 |
| 2018 | 63.35 |

Source : ONS.2010-2012, 2011-2017, 2021.

L'arrivée massive des baby-boomers à l'âge de la retraite constitue un premier défi majeur. Cette transition s'accompagne d'une augmentation de l'espérance de vie, prolongeant d'autant la période de perception des pensions. Parallèlement, les organismes de retraite subissent les conséquences du chômage et de la crise

économique mondiale de 2008-2009, alors même que leurs obligations financières ne cessent de croître. Jusqu'à 2014, on observe une croissance considérable des dépenses : elles passent de 24,47 milliards en 2011 à 49,47 milliards en 2015, avec des montants supérieurs de 33,65 milliards en 2012, 39,28 milliards en 2013 et 43,78 milliards en 2014.

Les dépenses de retraites ont été multipliées par près de six en 2018 par rapport à l'année 2001. Cette évolution constitue un poids financier substantiel et pose des défis majeurs quant à la pérennité du système.

Les chapitres précédents ont montré une augmentation marquée du vieillissement et une baisse de la population active en Algérie, ce qui a eu un impact significatif sur les dépenses de retraite résultant de la diminution du nombre cotisants. L'évolution démographique, qui s'est traduite par une baisse de la fécondité et en particulier par une augmentation de la longévité, a entraîné un déséquilibre entre les cotisations des actifs et les pensions des retraités. Ce déclin du nombre de cotisants par rapport à celui des retraités restreint les recettes perçues. La persistance de cette évolution risquerait de rendre l'écart entre actifs et retraités irréversible.

Le système de retraite algérien est intégralement structuré selon un principe de répartition : les versements effectués par la population active servent immédiatement au financement des prestations versées aux pensionnés. Ce dispositif, qui s'appuie sur une solidarité entre les générations, requiert pour sa pérennité une démographie vigoureuse, un secteur d'emploi formel actif et un niveau de cotisations constant. L'analyse de Braham et al. (2011), conclut que le vieillissement démographique, en l'absence de réforme, menace la générosité de système de retraite de l'Algérie. Or La progression de l'activité féminine et l'allongement de la durée des cotisations sont considérés comme les principaux facteurs pour préserver la pérennité du système de retraite (Bakhtaoui. 2018, p214).

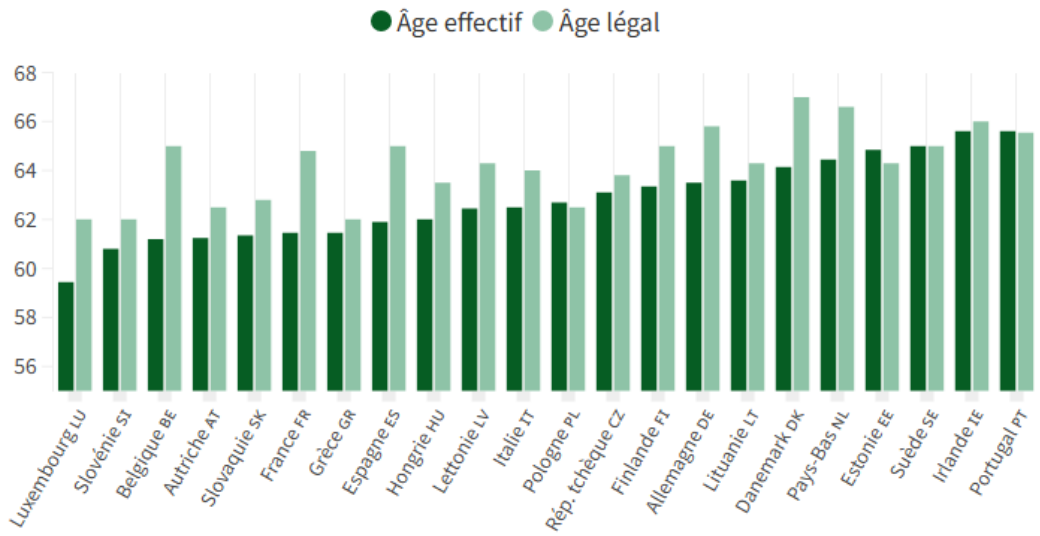
En ce qui concerne l'activité des femmes, le taux est passé de 13,9 % en 2009 à 17,3 % en 2019 (ONS.2019b, p12). Toutefois, au regard du potentiel que constituent les femmes, tant sur le plan de la disponibilité de la main-d'œuvre que de leur niveau de qualification et de formation, la population active féminine dispose de réelles possibilités pour accroître encore son insertion professionnelle.

Pour l'allongement de la durée des cotisations, l'intention est de relever l'âge du départ à la retraite. En Algérie, cet âge est fixé à 60 ans pour les hommes travaillant dans les secteurs public et privé, à 55 ans pour les femmes avec la possibilité de bénéficier d'une retraite anticipée dans certaines circonstances, à 50 ans pour les personnes ayant des besoins spéciaux et à 57 ans pour les travailleurs dans des professions classées comme travail dur.

L'allongement de l'espérance de vie en Europe et le vieillissement démographique remettent les systèmes de retraite au cœur des débats. De nombreux pays ont relevé l'âge légal de départ, ce qui a eu un impact direct sur l'âge effectif de départ à la retraite. L'OCDE prévoit que d'ici 2060, l'âge moyen de la retraite dans l'UE approchera 67 ans, et que plusieurs pays atteindront 70 ans ou plus, il se situe actuellement entre 62 et 67 ans (Euronews.2025). Le recul de l'âge de la retraite ou le rehaussement des taux d'activité aux âges élevés peuvent être présentés comme des réponses logiques à l'allongement de la durée de vie (Mendil. 2020.p151).

Donc, l'âge du départ à la retraite dépend de l'espérance de vie, selon le Cleiss (Centre des liaisons européennes et internationales de sécurité sociale), l'âge minimum de liquidation d'une pension de vieillesse pour les générations suivantes sera fixé en fonction de l'évolution de l'espérance de vie, l'âge où cesse l'obligation d'assurance demeure toujours cinq ans après l'âge légal.

**Figure N°08** : Moyenne de l'âge effectif de départ à la retraite, par rapport à l'âge légal de départ à la retraite




Source : Toute l'Europe. 2025.

L'Algérie se trouve aujourd'hui face à un choix stratégique déterminant pour l'avenir de son système de retraite : soit continuer à financer un régime structurellement déficitaire, en acceptant une pression budgétaire croissante et une forte dépendance aux recettes pétrolières, soit engager une réforme en profondeur vers un système plus durable, équitable et pluriel, combinant répartition solidaire, capitalisation partielle et justice intergénérationnelle (Boudjemaa. 2025).

**Conclusion**

Le régime national de sécurité sociale a bénéficié d'une expansion soutenue et significative. Des progrès notables ont été accomplis, incluant notamment l'élargissement de la couverture à l'ensemble des catégories sociales et la rationalisation des démarches pour l'accès aux droits.

L'état de ce système est marqué par un accroissement du nombre de bénéficiaires et une réduction simultanée du nombre de cotisants dû à la transformation démographique (ainsi qu'économique) a entraîné une hausse des dépenses de retraite et une baisse significative du ratio économique, générant ainsi un déséquilibre structurel au sein du système.

En raison de l'effet du vieillissement sur le système de retraite, Il apparaît indispensable de mettre en œuvre des réformes structurelles d'envergure, telles que l'allongement de la durée de cotisation, le recul de l'âge légal de départ, la diversification des modes de financement ou la révision des modalités de calcul des pensions.

**Introduction**

Selon des études antérieures, le phénomène du vieillissement de la population devrait s'aggraver dans toutes les sociétés à l'avenir et constituer un fardeau économique majeur pour divers systèmes, en particulier dans les domaines du marché du travail et du système de protection sociale. Bien que plusieurs modèles économiques aient tenté de décrire cette relation, elle reste difficile à mesurer en raison de l'interaction des facteurs liés à la situation économique et démographique interne et externe de chaque société.

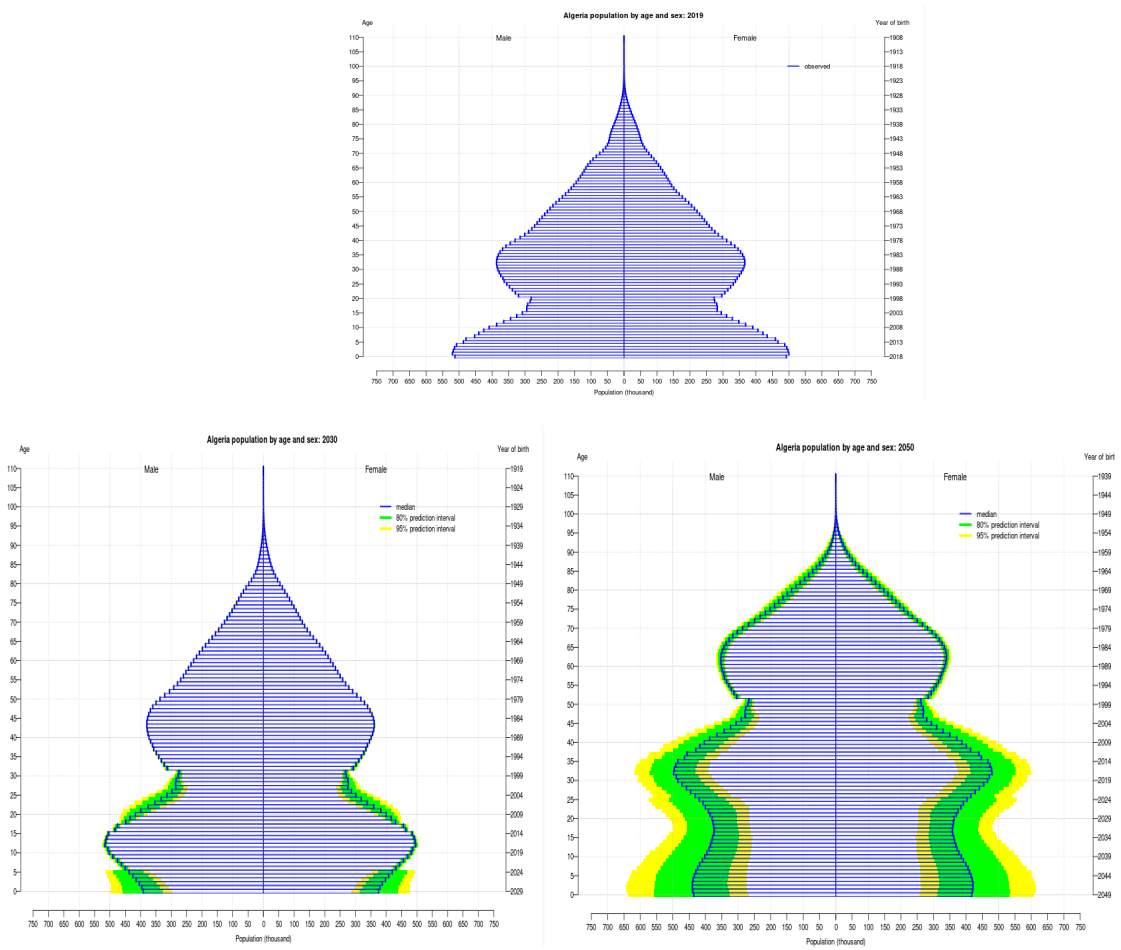
Dans ce chapitre, nous tenterons de mesurer l'impact du vieillissement de la population sur le marché du travail et sur le système de protection sociale représenté par les dépenses de retraite du produit intérieur brut.

## V- 1 : Projection de la population algérienne

Comme nous l'avons vu au chapitre 2, l'Algérie connaît un changement majeur dans la structure par âge de sa population, en particulier une augmentation significative du nombre de personnes âgées. Cette augmentation devrait s'accélérer dans les années à venir en raison de l'amélioration de l'espérance de vie, ce qui entraînera un vieillissement rapide de la population. L'impact économique de ce vieillissement ne peut être mesuré qu'en connaissant ses tendances et niveaux à l'avenir, et nous nous appuierons donc sur les dernières prévisions des Nations Unies pour la population algérienne.

Selon les estimations des Nations Unies, la structure par âge de la population algérienne changera considérablement entre 2019 et 2050. La figure ci-après montre l'évolution de la forme de la pyramide des âges, qui donne une idée claire du déclin du groupe d'âge jeune et aussi du groupe d'âge adulte ou actif, par opposition à une augmentation significative du nombre de personnes âgées, atteindre d'ici 2050 le niveau connu par la plupart des pays développés qui souffrent du vieillissement de la population.

**Graphique N° 26** : Evolution de la pyramide des âges en Algérie 2019-2050




Source : https://population.un.org/wpp/graphs

Les personnes âgées constitueront plus d'un cinquième de la population algérienne en 2050, tandis que le nombre de personnes actives diminuera à environ 57% de la population, ce qui entraînera un taux de dépendance total de 75,23 pour cent, signifiant que 100 personnes actives soutiendront environ 75 personnes des enfants et de personnes âgées. Cependant, étant donné que le taux de dépendance ne tient pas compte de la composition de la catégorie active, il exclut en fait un grand nombre de femmes en âge de travailler, ce qui signifie que les valeurs de cet indice sont en réalité beaucoup plus élevées. Bien que le fardeau soit encore faible, il augmente constamment en raison de la diminution du nombre de personnes actives et l'augmentation des personnes âgées.

L'augmentation attendue de la part de la population en âge d'activité en 2030, est due à l'arrivée de nombreuses générations nées dans les années soixante-dix et quatre-vingts, et ce sont ces mêmes générations qui vont mettre sous pression cette catégorie en 2050 lorsqu'elle atteindra le stade de la vieillesse. Cela est attesté par l'accroissement significatif du taux de dépendance démographique des personnes âgées de 60 ans et plus, qui passera de 15,9 % en 2019 à 38,5 % en 2050.

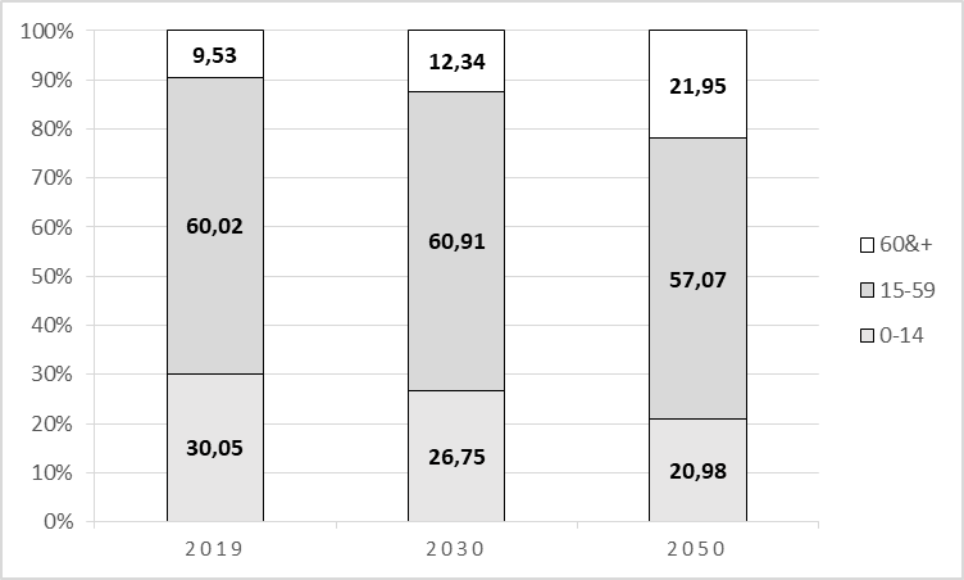
**Tableau N° 25** : La structure de la population algérienne (2019-2050).

| | **2019** | | **2030** | | **2050** | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Population totale (en milliers) | 43425 | | 50154 | | 59566 | |
| Structure de la population | Effectif | % | Effectif | % | Effectif | % |
| 0-14 | 13223 | 30.05 | 13418 | 26.75 | 12495 | 20.98 |
| 15-59 | 26062 | **60.02** | 30548 | **60.91** | 33994 | **57.07** |
| (15-64) | (27393) | (63.08) | (32635) | (65.07) | (37435) | (62.85) |
| 60et+ | 4140 | **9.53** | 6188 | **12.34** | 13077 | **21.95** |
| (65 et+) | (2809) | (6.47) | (4101) | (8.18) | (9636) | **(16.18)** |
| Ratio de dépendance | | | | | | |
| 60 et+ | | | | | | |
| 65 et+ | **15.9** | | **20.26** | | **38.47** | |
| | **10.25** | | **12.57** | | **25.74** | |

Source : ONS. 2019. https://population.un.org/wpp/

Selon les prévisions de l'ONU, la population âgée de 60 et plus connaitra une augmentation spectaculaire jusqu'en 2050, Passant de 9.53% en 2019 à près de 22% en 2050. Les personnes âgées de 60 ans et plus sont près de 2.3 fois plus nombreuses en 2019 qu'en 1950, leur effectif étant passé de 4,140 millions à 13,077 millions ; les personnes âgées de 65 ans et plus sont quant à elles près de 3.4 fois plus nombreuses, passant de 2,809 millions à près de 9,636 millions.

**Graphique N° 27** : Evolution de la structure par grand groupe d'âge en Algérie 2019-2050




Source : ONS. 2019. https://population.un.org/wpp/

Le ratio de dépendance démographique augmentera de manière continue pour atteindre une valeur élevée en 2050 : 38.47% pour les personnes âgées de 60 et plus et 25.74 pour celles âgées de 65 ans et plus.

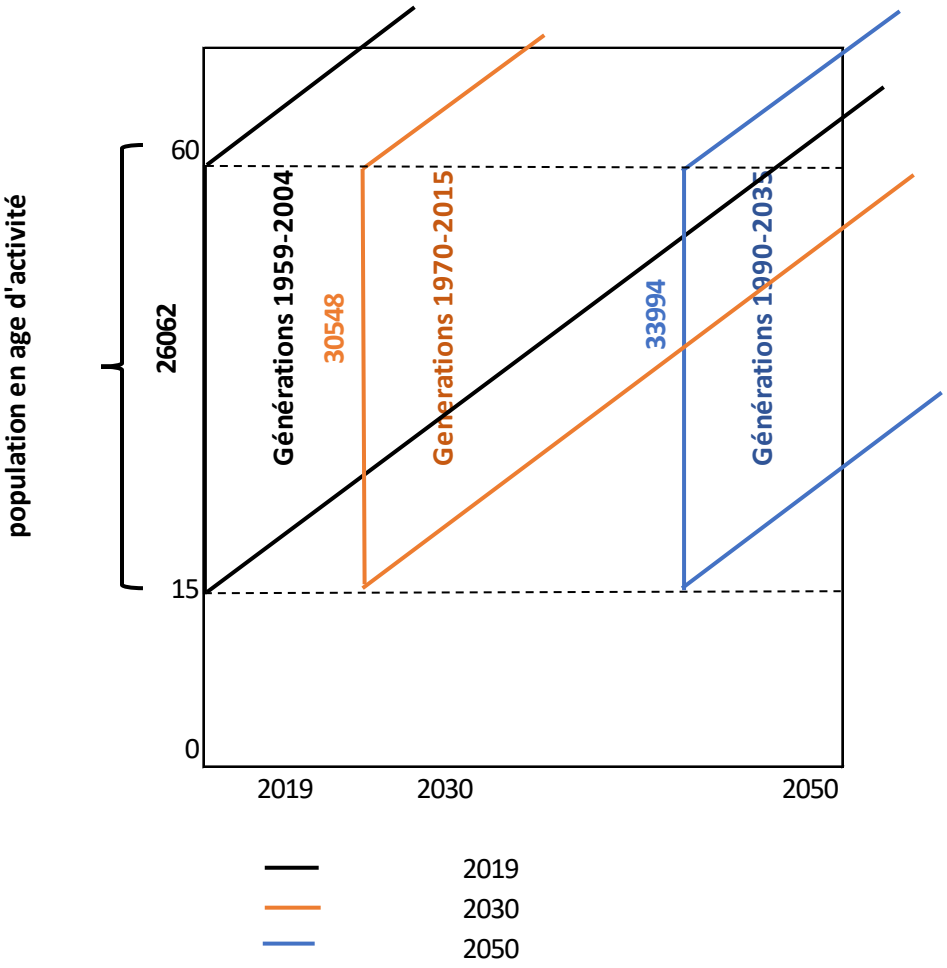
### V-2 : Vieillissement future et marché du travail en Algérie

Le vieillissement de la population entraîne d'abord le ralentissement de la progression, puis la diminution de la population âgée de 15 à 60 ans, qui constitue la population en âge de travailler. Elle est déjà en baisse absolue dans de nombreux pays développés. Cette situation a conduit, dans de nombreux pays développés, notamment européens, à une appréciation des départs en retraite d'un grand nombre de travailleurs et à une baisse significative de la catégorie active qui les compense.

Il est vrai que la situation pour l'Algérie est différente, mais si le vieillissement continue de croître rapidement, on s'attend à ce qu'il atteigne une situation similaire à celle de l'Europe. En valeurs absolus, la population en âge d'activité va augmenter tout en long de la période de projection ; car l'augmentation de cette population en 2030 est due essentiellement au nombre élevé des personnes issues des générations de l'explosion démographique Surtout ceux nés en 1970 et 1980. C'est la période pendant

laquelle l'Algérie a enregistré les taux de fécondité les plus élevés, ce qui a entraîné une forte population jeune.

**Graphique N° 28** : Générations de la population en âge de travailler entre 2019 et 2050.




Ces mêmes conditions contribueront à l'augmentation de la population en âge d'activité en 2050. L'augmentation du nombre de personnes dans les générations qui ont atteint l'âge de travailler en 2050 est due au fait qu'il s'agissait de naissances assurées par les nombreuses générations ayant atteint le stade de procréation, ce qui a été observés à partir de l'année 2000. Dans le même temps, un grand nombre d'adultes sont devenus des personnes âgées, soutenant le nombre précédent de personnes âgées en raison de l'amélioration de l'espérance de vie qui a contribué à l'augmentation de la proportion de personnes âgées, et la diminution de celle de personnes en âge d'activité malgré l'augmentation de leur nombre absolu en 2050.

### 1- Taux d'activité

La projection des besoins futurs en emplois dépend de trois composantes projectives : la population en âge d'activité, le niveau de l'activité et, enfin, le niveau du chômage. Les taux d'activité évolueront probablement et augmenteront tout au long de la période de projection.

Les perspectives d'évolution de la population active, c'est-à-dire toutes les personnes occupantes ou recherchant activement un emploi, sont principalement influencées par les facteurs démographiques tels que la natalité, la mortalité et les flux migratoires. En effet, ces derniers déterminent le niveau et la composition en fonction du sexe et de l'âge de la population en âge de travailler (par convention, tous les individus âgés de 15 ans et plus). Ainsi, La population active évolue en fonction des comportements moyens de participation au marché du travail des hommes et des femmes à chaque âge. On peut comprendre ces comportements en se basant sur les taux d'activité, qui sont les proportions de personnes actives dans chaque catégorie de population.

IL est possible d'anticiper l'évolution future de la population active en envisageant une prolongation des tendances observées par le passé, tant sur le plan démographique que sur le plan des comportements d'activité.

En matière de démographie, le scénario tendanciel de population active s'appuie sur le scénario central de population élaboré par l'ONU. Pour ce qui est des comportements d'activité, en se basant sur l'analyse des évolutions passées, on suppose un modèle d'activité assez stable tout au long de la période de projection.

Du fait de l'évolution du comportement d'activité en fonction de l'âge, du sexe et des circonstances environnementales, nous anticipons des évolutions significatives des niveaux et des tendances du la part de la population active.

Par sexe : Alors que le taux d'activité des hommes devrait rester stable, l'arrivée massive des femmes sur le marché du travail (surtout avec l'augmentation de leur niveau d'instruction) va entraîner une augmentation plus rapide des taux d'activité féminins par rapport à ceux des hommes.

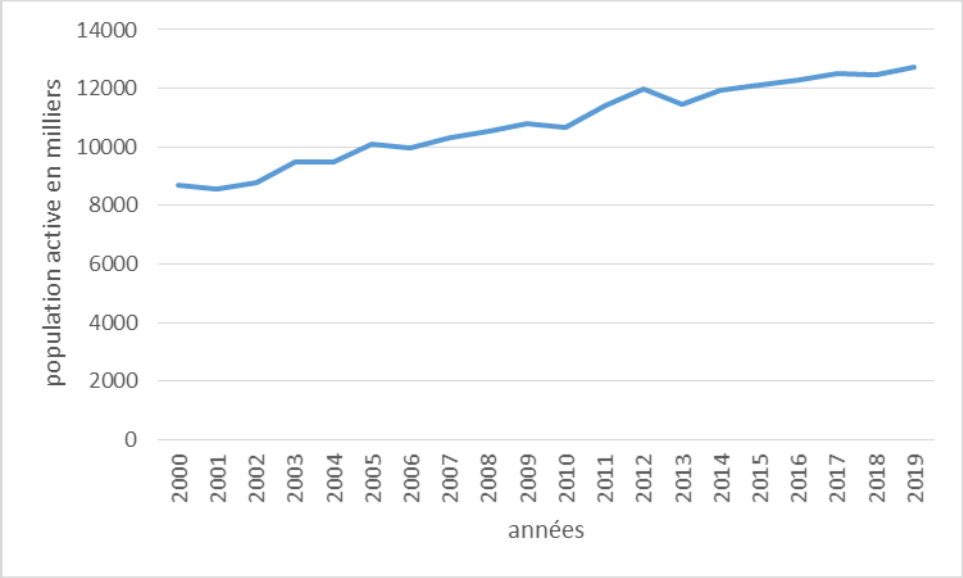
Par âge : l'allongement des études conduit à une faible participation des jeunes dans le marché du travail, ainsi, le taux d'activité des jeunes de 15 à 25 ans est passé de 26.0% en 2014 à 25.0% en 2019. L'augmentation de la part des adultes est due à l'arrivée de nombreuses générations nées entre 1965 et 1990 au marché du travail, a contribué à un taux d'activité élevé dans le groupe d'âge 25-54 ans, ou le taux est passé de 53.6% à 57.2%.

Pour les séniors, le taux d'activité des personnes âgées de 55 ans et plus est diminué à cause du départ plus précoce à la retraite. La retraite anticipée, fut par la suite élargie à tous les travailleurs salariés via l'ordonnance 97/13 du 31/05/ 1997, qui institua en outre la retraite sans condition d'âge, impliquant le bénéfice d'une retraite au taux maximum pour tout salarié remplissant la condition de 32 ans de travail, et ce, quel que soit son âge. Mais, l'allongement passé de la durée des études au fil des générations, qui s'est traduit par des entrées plus tardives sur le marché du travail, devrait conduire, à terme, à des retraits d'activité plus tardifs.

En ce qui concerne la population masculine, Les tendances passées montrent une stabilité des taux d'activité, et étant donné l'augmentation continue de l'activité féminine et sa continuation à l'avenir, nous devons donc envisager une hypothèse de hausse des taux d'activité au cours de la période de projection. Les femmes représentent une partie très importante de la population active et constituent une réserve appréciable de la force de travail du pays dont l'immobilisation ne peut avoir d'autre signification que celle d'une faiblesse de l'économie et un retard dans l'évolution sociale ». (Aouragh, 1996, p124). Pour l'homme,

Donc pour faire la projection des taux d'activité d'ici 2050, On va baser sur l'évolution de la population active entre 2000 et 2019, qui suit une allure logarithmique.

**Graphique N° 29** : Evolution de la population active 2000-2019




Source : ONS.2020 (rétrospective 1962-2020)

Le modèle logarithmique d'extrapolation des observations jusqu'à 2050 que nous avons obtenu est le suivant :

$$y = 1575.7 \ln(x) + 7479.6$$

D'où on peut estimer la population active, ainsi que le taux d'activité en 2030 et en 2050.

Pour l'année 2030 : population active = 1575.7ln (2030) +7479.6 = 19480

Donc le taux d'activité en 2030 sera : 19480/30548 = 63.77%

Pour l'année 2050 : population active = 1575.7ln (2050) +7479.6 = 19496

Donc le taux d'activité en 2030 sera : 19496/33994 = 57.3%

Le taux d'activité devrait augmenter entre 2019 et 2030, passant de 42,2 % à 63,7 %, tandis qu'il diminuera à 57,3 % en 2050. Cette baisse est due à la diminution de la proportion de la part de la population en âge de travailler et la faible augmentation du nombre de personnes actives.

2- **Taux de chômage**

Le changement dans la structure par âge de la population totale qui conduit à une modification de la structure par âge de la population en âge d'activité, peut aussi avoir des effets indirects sur les taux de chômage à l'avenir. Si on admet que le chômage décroit avec l'augmentation de l'âge, cela signifie que le vieillissement de la population active conduit à une baisse de taux de chômage. L'arrivée sur le marché du travail d'une cohorte nombreuse a donc tout d'abord un impact positif sur le chômage total, puis un impact négatif (Cadiou et all.2002). Le taux de chômage offre des indications importantes concernant l'état général de l'économie d'un pays. Un taux de chômage bas traduit généralement une économie florissante offrant de multiples opportunités d'emploi, alors qu'un taux élevé pourrait signaler un ralentissement économique ou des dysfonctionnements structurels sur le marché de l'emploi.

Il y a une grande différence entre la demande de travail pour les jeunes et celle des personnes âgées. Il est naturel que la demande de travail chez les jeunes soit plus forte à mesure qu'ils quittent la vie d'éducation et de formation, ce qui signifie la nécessité de commencer à travailler pour continuer leur vie sociale. Alors que le chômage chez les travailleurs âgés suit une logique distincte. Les personnes âgées au chômage ont généralement du mal à décrocher un emploi, en raison de leur mobilité et flexibilité réduites, ainsi que de leurs prétentions salariales souvent jugées trop élevées ; l'expérience est appréciée au sein de l'entreprise, et non sur le marché extérieur. Pour cette dernière, ces employés ne demeureront pas assez longtemps pour justifier les dépenses liées à leur adaptation. Par conséquent, beaucoup d'entre eux font le choix de

se retirer simplement du marché du travail, c'est une décision qui n'est pas reflétée dans les taux de chômage, mais plutôt dans les taux de participation. Elle est déterminée par le montant des retraites personnelles et les problèmes de santé (Clark et Spengler, 1980), par le montant des allocations vieillesse, par l'existence de mécanismes de départ en préretraite et enfin par le chômage général qui décourage les actifs âgés de chercher un travail (Diamond et Hausman, 1984). De plus, l'inadéquation entre offre et demande de travail est plus marquée pour les actifs âgés (non-maîtrise des nouveaux outils, etc.).

Enfin, alors que les nombreuses générations de l'explosion démographique, comme mentionné précédemment, arrivent à l'âge de la retraite, une diminution de la participation à l'emploi pourrait fausser les taux de chômage à la baisse, dissimulant les difficultés auxquelles font face les jeunes en quête d'un emploi.

Il est essentiel de comprendre le taux de chômage pour effectuer des prévisions économiques et atteindre des objectifs en matière d'emploi. Mais la prévision avec précision du chômage reste difficile pour plusieurs raisons ; les prévisions demandent des données fiables alors que les données économiques sont fréquemment sujettes à des modifications, ce qui complique l'accès à des informations exactes et actuelles pour la réalisation de prévisions. Par ailleurs, les manques de données ou les incohérences peuvent nuire à l'exactitude des prévisions. Ainsi, les systèmes économiques sont de nature intrinsèquement imprévisible du fait d'événements inattendus tels que les désastres naturels ou les conflits géopolitiques. Ces aléas peuvent troubler les marchés de l'emploi et diminuer la fiabilité des prévisions. En plus d'autres difficultés structurelles et comportementales.

Le taux de chômage en Algérie pour l'année 2024 a été officiellement estimé à 9,7 selon la mise à jour des données en fin octobre 2024 par l'ONS, ce qui représente une diminution significative par rapport au taux enregistré en 2019 (11.4%). Cette diminution du taux de chômage est le résultat d'un ensemble de réformes instaurées par l'Etat depuis 2019. Ces réformes visent à dynamiser l'économie, consolider le système de protection sociale et encourager l'insertion professionnelle, l'une des mesures les

plus importantes prises est l'indemnité chômage qui a certainement transformé les attitudes face au travail qui à son tour a affecté le niveau de chômage.

Par conséquent, dans ces circonstances, nous ne prévoyons pas les taux de chômage, mais nous supposerons qu'il y aura une baisse continue de ce taux tout au long de la période de prévision, se situant à environ 10 % comme seuil idéal de baisse, et elle sera la valeur sur laquelle nous nous appuierons plus tard.

### V-3 : Vieillissement et système de retraite en Algérie

En Algérie, le système national de retraite est basé uniquement sur une approche de répartition, où les contributions des travailleurs servent à financer directement les pensions des retraités (les recettes, qui sont issues des cotisations des actifs (à la charge des employeurs et des salariés) financent les pensions au cours de la même période.

Ce modèle, basé sur une solidarité intergénérationnelle tacite, requiert un dynamisme démographique constant, un marché de l'emploi formel actif et un taux de contribution stable pour garantir son équilibre. Toutefois, divers éléments structurels mettent actuellement en péril sa viabilité.

Les principaux paramètres du système de retraite en Algérie sont : L'âge légal de départ en retraite : 60 ans pour les hommes et 55 ans pour les femmes ; Durée d'activité minimum est de15 ans ; le taux d'annuité est de 2,5 % pour chaque année validée ; le taux de remplacement varie entre 37,50% (15ans d'activité) et 80% (32 ans d'activité).

L'engagement de la CNR en termes de protection sociale, notamment grâce à son régime de retraite particulièrement généreux et les diverses mesures qu'elle a mises en place, a eu un impact sur son équilibre financier. En effet, à partir de 2013, elle a commencé à enregistrer un déficit qui n'arrête pas de croitre, et ce, compte tenu de la décroissance du rapport démographique cotisants/retraités (de 1986 à 2020), sachant qu'une pension générée, quel que soit le dispositif, est prise en charge jusqu'à extinction de droits (Abdelli).

La dépense de retraite (en matière de pensions et allocations de retraites) dans le produit intérieur brut a connu une hausse entre 2000 et 2019, se situe à un niveau modéré bien qu'en progression, passant de 2.1% à 6%. Cette augmentation est due à l'augmentation du nombre de bénéficiaires malgré la faible proportion de la population âgée. En plus, la réduction de l'âge de départ en retraite durant plus de 20 ans avec l'instauration de la retraite anticipée, de la retraite proportionnelle, et de la retraite sans condition d'âge ayant contribué à faire exploser le nombre de retraités et à contrebalancer les équilibres de la sécurité sociale en générale et de la caisse des retraites en particulier, qui voit depuis une décennie un véritable gouffre financier menacer sa pérennité (Akkache.2021, p514)

**Tableau N°26** : Evolution de dépendance de retraite/PIB en % entre 2000 et 2019

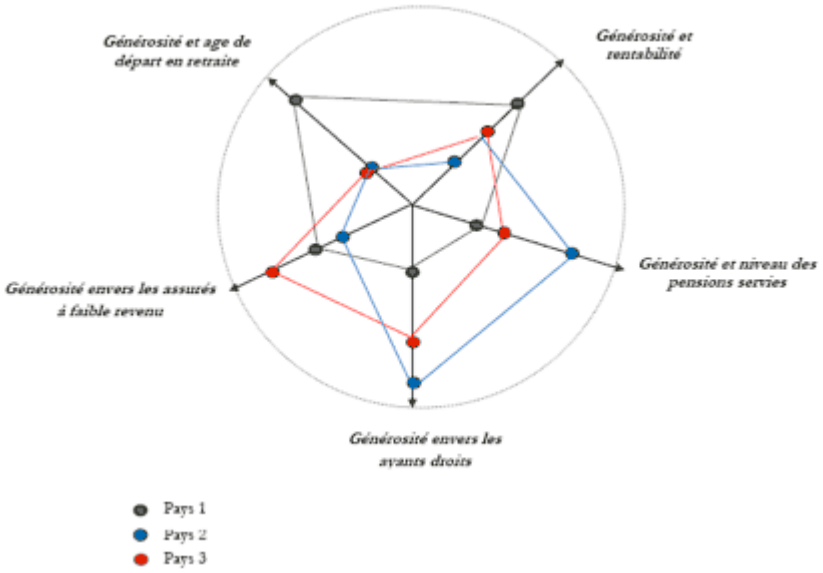
| **Année** | **2000** | **2001** | **2005** | **2006** |
|---|---|---|---|---|
| Dépense/PIB | 1.7 | 3.03 | 2.5 | 2.5 |
| Année | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 |
| Dépense/PIB | 2.9 | 2.8 | 3.6 | 1.13 |
| Année | 2014 | 2015 | 2017 | 2019* |
| Dépense/PIB | 4.6 | 5.6 | 4.4 | 6 |

Source : Mehireche et Saidi .2018, p24. *L'expert N. Bouderbala pour la radio algérienne 20/10/2019.

Les taux calculés ne tiennent pas compte des dépenses de retraite des non-salariés de la CASNOS du fait de l'indisponibilité de cette information. Compte-tenu du nombre très faible de retraités CASNOS, leur prise en considération ne changerait pas l'ordre de grandeur du poids des retraites dans le PIB. Notons de surcroit que ce ratio évolue de manière un peu erratique, du fait des variations du PIB liés aux fluctuations des prix du pétrole, mais aussi de l'impact des changements apportés au SNMG de façon discontinue, sur le niveau des retraites versées. (El Mouden et hammouda.2018, p324).

La part de dépense de retraite dans le PIB est en fonction de plusieurs variables, dont la générosité d'un système de retraite est parmi les plus importantes. La notion de générosité d'un système de retraite renvoie à l'idée de niveaux élevés des retraites, en termes absolus ou relativement aux revenus du travail (taux de remplacement).

**Graphique N° 30** : Générosité interne des régimes de retraite




Source : Benallah & all.2012, p223

La générosité peut alors se situer à des niveaux différents. Elle peut qualifier la taille du système de retraite, dans ce cas, un système de retraite est d'autant plus généreux qu'il est grand, quel que soit son niveau de redistribution. Elle peut également qualifier le niveau des prestations de retraite versées, qu'il s'agisse d'un niveau absolu comme le niveau de pension annuel par exemple ou d'un niveau calculé relativement aux revenus perçus durant la période d'activité comme le taux de remplacement (Benallah & all.2012, p217).

Le système de retraite en Algérie est affecté par des facteurs structurels liés à l'activité économique, au chômage et à la couverture et la générosité du système de retraite, mais aussi par des facteurs démographiques représentés principalement par l'évolution de la structure démographique qui affecte la population en âge de travailler, c'est-à-dire le nombre de cotisants, et l'augmentation du vieillissement qui conduit à

une augmentation du nombre de retraités. Cela rend ce système plus vulnérable au choc démographique.

Fondé sur la solidarité entre les générations, le système de retraite par répartition s'ancre profondément dans la structure démographique, dépend des tendances du vieillissement et s'articule avec les réalités du marché du travail. Plusieurs études (Sahraoui.2012, Gougarna et Allam.2019, Mendil.2020) ont prouvé que le changement dans la structure de la population, en particulier l'augmentation du ratio de dépendance des personnes âgées, aura un impact négatif sur le système de retraite dans une conjoncture économique particulière.

### V- 4 : L'incidence du vieillissement démographique sur les dépenses de retraite

Dans cette section, nous tenterons de prédire l'impact de l'évolution du vieillissement, exprimé en ratio de dépendance de la population âgée, sur le système de retraite algérien, exprimé par la dépense de retraite dans le produit intérieur brut. Ainsi, nous avons pris en compte le taux d'emploi des personnes âgées comme élément démographique et les taux d'activité et de chômage en tant qu'aspects économiques, tous deux influencés par le phénomène du vieillissement.

Donc, pour mesurer L'incidence du vieillissement démographique sur les dépenses de retraite, nous adopterons un modèle utilisé par un certain nombre de chercheurs (Dupuis & all.2010, Sahraoui.2012) dans le même but. Ce modèle permet de combiner à la fois le degré de générosité du système de retraite, la démographie et les caractéristiques du marché de l'emploi (Dupuis et all.2010.p98).

On va suivre la même méthodologie de Dupuis et all (2010) pour appliquer ce modèle donné par la relation suivante :

$$\boldsymbol{t = r} \text{ x } \frac{\boldsymbol{c}}{\boldsymbol{a}\text{x}(\boldsymbol{1-u})} \text{ x } \boldsymbol{d}$$

Dont :

t : la part des dépenses de retraite dans le PIB qui est en fonction de :

1- *du degré de générosité du système de retraite* :

- r, le taux de remplacement instantané mesuré par le rapport de la pension moyenne au PIB par emploi occupé ;

- c, le taux de couverture des personnes âgées par le système de retraite qui comprend à la fois l'âge de départ à la retraite et l'accès à la couverture sociale ;

2- *de la démographie* :

d, le ratio de dépendance démographique, rapport des 60 ans et plus sur la population des 15-59 ans ;

3- *de l'équilibre sur le marché de l'emploi* :

- a, le taux d'activité de la population en âge de travailler,

- u, le taux de chômage.

**Tableau N°** 27 : Situation du départ (année 2019)[§]

| **Situation en 2019** | **Indicateurs (%)** |
|---|---|
| Pension moyen/PIB par emploi***** | 30.7 |
| Taux de couverture des 60 ans et plus | 45.9 |
| Taux d'activité des (15-59) ans | 42.2 |
| Taux de chômage | 11.4 |
| Ratio de dépendance démographique (la population âgée de 60 ans et plus) | 15.9 |
| Dépense de retraite/PIB | 6 |

*****Calcul personnel à partir de dépense de retraite /PIB en 2019 selon la formule donnée.

On va adopter cinq scénarios, chacun basé sur des hypothèses liées aux variables du modèle mais tous les scénarios adoptent pour hypothèse centrale que l'indicateur de générosité, le rapport de la pension moyenne au PIB par emploi conserve sa valeur initiale durant toute la période. L'impact du vieillissement sur la part des dépenses de

[§] Dernière année pour laquelle des données sur les dépenses de retraite sont disponibles (2019)

retraite dans le PIB est mesuré à conditions constantes. Le vieillissement est donné par l'évolution du ratio démographique projeté par l'ONU. Alors que les scénario 1-4 reposent sur un âge de départ à la retraite de 60 ans.

**Scénrio1** : Le vieillissement est donné par l'évolution du ratio démographique projeté par l'ONU (2024) qui devrait atteindre 20,26 % en 2030 et 38,47 % en 2050. Toutes les autres variables restent identiques aux valeurs de 2019.

**Scénari2** : En plus de l'évolution du ratio démographique, un changement dans le taux d'activité de la population en âge de travailler est introduit dans ce scénario. On va utiliser les taux d'activité prédits dans la section précédente C'est-à-dire 63,77 % en 2030 et 57,3 % en 2050.

**Scénario 3** : On va reprendre l'évolution du ratio démographique et les taux d'activité précédents et introduire un alignement du taux de chômage à 10%. Ce choix dépend des tendances passées dans l'évolution du taux de chômage, que l'État déploie des efforts considérables pour le réduire dans les années à venir.

**Scénario 4** : On va supposer une amélioration dans la couverture retraite des personnes âgées de 60 ans et plus. Les engagements politiques récents du gouvernement algérien en matière de l'extension de la prise en charge de la population âgée vont dans le sens de l'amélioration du taux de couverture qui pourrait atteindre 25% puis 50% en 2050. Tout en gardant les hypothèses précédant.

**Scénario 5** : On va considérer un âge de départ à la retraite de 65 ans selon deux modalités. On évalue d'abord le seul impact du vieillissement démographique en maintenant toutes les autres variables aux valeurs de 2019, soit une situation comparable au scénario 1. Ensuite on reprend le scénario 4.b, mais cette fois avec un âge de départ à la retraite de 65 ans : une augmentation des taux d'activité, un taux de chômage à 10% et un élargissement de la couverture de 50%.

**Tableau N° 28** : Les hypothèses des scénarios

| Situation dans chaque scénario | Indicateurs (%) en 2030 | Indicateurs (%) en 2050 |
|---|---|---|
| 1. Variation du ratio de dépendance (ONS), les autres variables restent constantes | | |
| Ratio de dépendance | 20.26 | 38.47 |
| Générosité de système | 30.7 | 30.7 |
| Taux d'activité | 42.2 | 42.2 |
| Taux de chômage | 11.4 | 11.4 |
| Taux de couverture de retraite | 45.9 | 45.9 |
| 2. Variation du ratio de dépendance (ONU), variation de taux d'activité | | |
| Ratio de dépendance | 20.26 | 38.47 |
| Générosité de système | 30.7 | 30.7 |
| Taux d'activité | 63.77 | 57.3 |
| Taux de chômage | 11.4 | 11.4 |
| Taux de couverture de retraite | 45.9 | 45.9 |
| 3. Variation du ratio de dépendance (ONU), changement de taux de chômage | | |
| Ratio de dépendance | 20.26 | 38.47 |
| Générosité de système | 30.7 | 30.7 |
| Taux d'activité | 42.2 | 42.2 |
| Taux de chômage | 10 | 10 |
| Taux de couverture de retraite | 45.9 | 45.9 |
| 4. Variation du ratio de dépendance à augmentation du taux d'activité, taux de chômage à 10%, augmentation du taux de couverture : | | |
| a-Taux de couverture : +25% en 2050 | | 57.4 |
| b-Taux de couverture : +50% en 2050 | | 68.9 |

Le tableau suivant donne la part des dépenses de retraite dans le PIB selon les différents scénarios. Le scénario 1 évalue l'incidence du vieillissement démographique en 2030 et 2050 en maintenant les conditions actuelles de générosité, d'activité, de chômage et de couverture sociale. Initialement, l'effet restera relativement limité jusqu'à la fin de la décennie 2030. En revanche, il prendra par la suite une ampleur considérable. En effet, les projections indiquent que la proportion du Produit Intérieur

Brut consacrée à la dépense de retraite devrait augmenter de 2.4 fois d'ici 2050. Cette progression mènerait ainsi ces dépenses à représenter environ 15% du PIB.

**Tableau N° 29** : la part (%) des dépenses de retraite dans le PIB selon les différents scénarios

| Situation 2019 | 6 | 6 |
|---|---|---|
| Scénarios | 2030 | 2050 |
| 1-viellissemnt démographique, autres variables constantes | 7.6 | 14.9 |
| 2- vieillissement démographique et augmentation de taux d'activité | 5.1 | 10.7 |
| 3- vieillissement démographique et augmentation de taux d'activité et taux de chômage à 10% | 7.5 | 14.3 |
| 4- Augmentation du taux de couverture avec valeurs du<br>Scénario 3 scénario 4 a– + 25%<br>Scénario 4 b– + 50% | | <br><br>13.1<br>15.8 |
| 5- Retraite à 65 ans en 2050<br>Scénario 5a – variables du scénario 1<br>Scénario 5 b – variables du scénario 4b | | <br>17.3<br>28.3 |

Durant la période 2000-2019 la part des dépenses dans le PIB a augmenté plus de 3.5 fois. Les résultats issus des projections montrent que cet indice augmentera d'ici 2050 sous l'effet du vieillissement.

Le scénario 1 évalue l'incidence du vieillissement démographique en 2030 et 2050 en maintenant les conditions de générosité, d'activité, de chômage et de couverture sociale observés en 2019. Après avoir enregistré une augmentation significative de la part des dépenses de retraite dans le PIB en 2030, cette augmentation devrait être multipliée par 2,5 environ d'ici 2050 pour atteindre 14.9% du PIB en Algérie.

Le scénario 2, arrive à indiquer que l'augmentation importante du taux d'activité en 2030, conduit à une diminution de la part de dépendance de retraite dans le PIB (5.1%), par contre une diminution de ce taux (mais toujours plus élevé que celui de 2019) permet d'augmenter cette part de dépendance à1.7% Cela signifie que le taux

d'activité est un facteur déterminant pour contrer les effets du vieillissement sur les dépenses de retraite.

Dans le troisième cas, si le ratio de dépendance démographique s'accroît tandis que le taux de chômage chute, deux situations se présentent en fonction du niveau du taux d'activité. En 2030, si ce taux connaît une hausse, l'accroissement du taux de dépense sera cependant limité. Bien que ce taux puisse baisser en 2050, la proportion de retraite par rapport au PIB connaîtra une nette hausse pour s'établir à 14.3%.

En conservant les conditions du scénario 3 et en supposant une extension de la couverture retraite, le scénario 4 prévoit que la part de dépense de retraite dans le PIB sera multipliée par deux pour un taux de couverture accru de 25%, et environ multipliée par 2.6 pour une augmentation de ce taux à 50% d'ici 2050, atteignant respectivement 13.1% et 15.8%.

L'augmentation des taux de couverture de 50% conduit à retrouver un peu plus des valeurs du scénario 1, une part des dépenses retraite presque trois fois plus élevées en 2050 qu'en 2019 et ce, malgré l'élévation des taux d'activité.

Contrairement aux scénarios précédents qui reposaient sur un âge de la retraite égal à 60 ans, dans le cinquième scénario, nous supposerons que l'âge de la retraite passe à 65 ans pour faire face au vieillissement de la population. Selon les prévisions de l'ONU, l'espérance de vie devrait passer les 80 ans, cela demande, d'augmenter l'âge de la retraite afin d'alléger la pression sur les dépenses de retraite dans le PIB, en plus d'augmenter le taux d'activité. Donc pour un âge de retraite égal à 65ans et tout en gardant les termes du scénario 1, la part de dépense de retraite dans le PIB va atteindre 17.3%.

L'augmentation de la part de dépense de retraite sera spectaculaire si on supposera une augmentation des taux d'activité, de la couverture de 50%, taux de chômage à 10% avec un âge de retraite égal à 65 ans, elle sera égale à 28.3%. Aussi, l'augmentation de l'âge légal de la retraite est en cohérence avec l'allongement de l'espérance de vie, mais il faut maintenir une certaine équité intergénérationnelle. Les salariés âgés de

moins de 60 ans ayant leurs 32 ans d'activité n'ont aucun intérêt financier à rester sur le marché du travail. Maintenir ces salariés en activité est une forme d'inégalité si le taux plein est plafonné à 80 % (Mendil, 2016).

Malgré la fragilité des estimations et le caractère parfois arbitraire des hypothèses. Ces données révèlent une tendance inquiétante : l'état financière du système de retraite algérien est menacé d'un déclin probable. Cette perspective souligne avec force l'impérieuse nécessité, et même l'urgence, de mener des réformes en profondeur pour garantir la viabilité et la durabilité de ce régime face à un vieillissement sûre et rapide.

## Conclusion

Dans les prochaines décennies, le vieillissement de la population représentera un défi majeur pour le pays. Le nombre de personnes âgées en Algérie est appelé à croître à un rythme accéléré, et il faut anticiper une augmentation significative du nombre de retraités. Cette évolution s'explique notamment par l'engagement pris par les autorités de soutenir cette tranche d'âge, suite à l'adoption d'une loi destinée à garantir leur protection sociale. En fonction de cette situation et malgré les attentes d'une augmentation du taux d'activité et de couverture et d'une diminution du taux de chômage, les dépenses de retraite devraient augmenter à l'avenir, ce qui représenterait un lourd fardeau pour le système de retraite.

Le vieillissement de la population posera un défi majeur au système de retraite à l'avenir. Malgré les dispositions prises par l'Etat pour assurer la poursuite du financement de la caisse de retraite, celle-ci reste insuffisante. Par conséquent, il est nécessaire de connaître les priorités qui peuvent contribuer à relever ce défi. On tient à souligner tout particulièrement l'impact potentiel des ajustements relatifs à l'âge du départ à la retraite, aux catégories de personnes éligibles, ainsi qu'aux niveaux de cotisations

Le célèbre démographe français Alfred Sauvy a écrit « de tous les phénomènes contemporains, le vieillissement de la population est le plus sûr dans son développement, le plus facile à prévoir et peut-être le plus grave dans ses conséquences ». La question du vieillissement en Algérie d'un point de vue démographique et économique a montré la complexité de ce phénomène et la multiplicité de ses dimensions, tant au niveau de l'évolution démographique de la population qu'en termes de son impact sur les secteurs économiques et sociaux.

Depuis 1966 jusqu'à aujourd'hui, le pourcentage de personnes âgées ne cesse d'augmenter. Passant de 5,80% en 1977 à 7,41% en 2008, pour atteindre 10,50% en 2023 de la population totale algérienne, en raison des changements démographiques qu'a connus l'Algérie, et ce nombre va encore augmenter dans les décennies à venir. On observe une légère différence entre le nombre de femmes et d'hommes. Entre 2007 et 2023, l'espérance de vie a augmenté de cinq ans, passant de 75 à 80 ans. En 2023, l'espérance de vie à l'âge de 60 ans s'élève à 25 ans, attestant d'une tendance comparable chez les individus du troisième âge. L'espérance de vie à 75 ans a augmenté de trois ans durant la même période, passant de 10,2 ans en 2007 à 13 ans en 2023.

L'analyse de l'évolution du taux de dépendance des personnes âgées de 60 ans et plus met en évidence un vieillissement progressif. Il était de 14,7%, en 1966 pour atteindre 17,8% en 2023. L'indice de vieillissement est passé de 11,7% à 27,8%. L'indice de féminisation du vieillissement a évolué de manière fluctuante, il baisse d'abord jusqu'en 1987, progresse nettement jusqu'en 1998, recule de nouveau en 2008, puis remonte en 2023.

Bien que le vieillissement de la population puisse indiquer un vieillissement parallèle de la population active, la réalité est en fait plus complexe. Les deux dynamiques ne progressent pas à la même cadence et varient en termes de durée et d'intensité. L'observation de la structure par grand groupe d'âge, montre que la population active âgée de 60 ans et plus est passée de 237 543 à 355 000 entre 2003 et 2019 en Algérie.

De 2003 à 2019, le nombre de travailleurs âgés de 50 ans et plus s'est presque multiplié par deux, augmentant de 1 033 327 à 2 034 000. Pendant ce temps, la population des travailleurs âgés de 55 ans et plus a évolué, passant de 497 074 à 1 021 000. Au cours de la même période, Le nombre de population occupées âgées de 60 ans et plus a enregistré une progression, passant d'environ 237 000 à environ 355 000, ce qui représente une croissance approximative de 49%. La croissance de la part de travailleurs âgés est le reflet du vieillissement démographique et d'une retraite tardive sur le marché du travail. Bien que cette tendance facilite la transmission des compétences et valorise l'expérience, elle peut toutefois restreindre les perspectives pour les jeunes, mettant en évidence le besoin d'un équilibre dans les politiques publiques.

L'âge moyen de la population active de 50 ans et plus a maintenu une stabilité, tournant autour de 54,6 à 54,9 ans. Cela met en évidence la domination des 50-59 ans sur le marché du travail et une présence notablement faible des personnes plus âgées. Ce maintien est dû aux modifications économiques et des réformes du régime de retraite, mises en place suite à la transition vers l'économie de marché, particulièrement en 1996, 1997 et 1999.

Le taux d'activité des personnes de 50 ans et plus a connu des variations, il a évolué de 43,01% en 2003 à un pic de 47,99% en 2010, avant de diminuer progressivement pour atteindre 43,42% en 2019. Ces fluctuations illustrent l'implication croissant des personnes âgées dans le milieu professionnel et les impacts des transformations économiques sur ce groupe. Toutefois, en mettant ces chiffres en perspective avec ceux d'autres nations, on constate que le taux de l'Algérie est inférieur à la moyenne.

Le taux d'emploi des seniors a subi des variations significatives, passant de 23,77% pour atteindre 35,79% en 2014, puis redescendant à 25,21% en 2019. Ces changements témoignent d'une diminution due à un recul de la retraite anticipée et à un nombre restreint de postes disponibles pour les seniors.

L'un des principaux enjeux pour l'Algérie sera cependant de gérer le problème du financement des systèmes de protection sociale. La Situation financière de la sécurité sociale en Algérie, montre que, les principales caisses de sécurité sociale ont enregistré une augmentation significative du nombre de leurs assurés ainsi que de leurs revenus. La CNAS a connu une croissance constante du nombre de ses assurés, témoignant de l'expansion de la protection sociale, alors que la CNR a observé une augmentation considérable de ses recettes, malgré un déficit causé par l'accroissement du nombre de retraités en dépit de la hausse des contributions. La CASNOS a connu une augmentation significative du nombre de ses assurés, passant de 862 149 en 2001 à 2 648 607 en 2017. Cela démontre une amélioration dans l'affiliation des travailleurs indépendants et la structuration du secteur informel.

De 2001 à 2018, l'Algérie a connu une hausse significative des dépenses de ses caisses de sécurité sociale, en particulier pour la CNAS et la CNR. Cette augmentation est principalement due au vieillissement démographique, à un grand nombre de départs à la retraite et à l'ajustement des pensions. Cette augmentation a engendré un déséquilibre financier, surtout pour la CNR. L'évolution des soldes financiers a été variée : la CNAS et la CNR ont connu une augmentation jusqu'en 2012 suivie d'une chute, la CASNOS a enregistré une forte hausse post-2016 grâce à l'expansion de son contingent d'affiliés, tandis que la CACOBATH a montré une progression constante avec quelques baisses sporadiques. Dans l'ensemble, ces changements témoignent de l'élargissement de la protection sociale et des enjeux de durabilité du système.

L'analyse de l'évolution du taux de dépendance en Algérie entre 2001 et 2018 révèle une orientation structurelle inquiétante vers une défaillance du régime de sécurité sociale, particulièrement en ce qui se rapporte aux pensions de retraite. Le système actuel, qui compte moins de deux contributeurs pour chaque pensionné, est précaire et requiert des transformations radicales pour assurer sa pérennité. En 2018, les coûts de retraite se sont presque multipliés par six par rapport à ceux de 2001. Cela constitue un fardeau financier substantiel qui pose de sérieuses questions sur la pérennité du système. Cela constitue un fardeau financier considérable qui pose des défis significatifs pour la pérennité du système.

Le vieillissement démographique constitue aujourd'hui une préoccupation majeure pour les systèmes de protection sociale, notamment ceux reposant sur un financement par répartition, dont l'équilibre dépend étroitement d'un ratio stable entre cotisants et bénéficiaires. La difficulté centrale réside dans l'augmentation continue du nombre de retraités par rapport à celui de la population active.

Le vieillissement de la population constitue un enjeu majeur non seulement pour le gouvernement, mais aussi pour la société dans son ensemble. L'Algérie s'est pencher sur ce phénomène. Avant 2010, la législation algérienne consacrait peu d'importance à la protection des personnes âgées, se contentant de quelques dispositions éparses liées aux retraites, à la santé et aux foyers pour les personnes abandonnées.

La loi n° 12-10 du 29 décembre 2010 a été le premier texte législatif spécifique, qui a progressivement élargi son champ d'application aux seniors démunis, sans soutien familial ou en situation de vulnérabilité sociale. Cette législation assure l'égalité, l'accès aux services de santé et la protection sociale, tout en soulignant que la sauvegarde de la dignité des personnes âgées est un devoir national basé sur la solidarité familiale, intergénérationnelle et nationale.

En Algérie, bien que des politiques de protection des personnes âgées soient en place, elles demeurent insuffisantes et manquent de coordination. Les défis majeurs comprennent le déficit en données, l'absence de politiques à grande échelle, l'insuffisance de services spécialisés et la coordination insuffisante entre les départements ministériels. Le soutien est principalement assuré par la famille et les aidants non professionnels, en relation avec des normes culturelles et religieuses, alors que les préjugés associés aux institutions spécialisées demeurent.

En conclusion, l'Algérie devrait développer des politiques et des stratégiques spécifiques pour faire face aux défis du vieillissement. Il est également indispensable de fournir tout le soutien nécessaire et des soins aux personnes du troisième âge afin qu'ils puissent profiter d'une vieillesse digne.

Le vieillissement de la population représente un enjeu économique majeur pour les années à venir, avec des défis et des opportunités pour les systèmes de protection sociale, le marché du travail, l'innovation et les politiques économiques et budgétaires. Les acteurs publics et privés doivent anticiper ces transformations démographiques et s'adapter aux besoins des populations vieillissantes, en mettant en œuvre des stratégies cohérentes et durables. La réussite de cette transition dépendra de la capacité des sociétés à faire preuve de solidarité, de responsabilité et de créativité, pour construire un avenir où le vieillissement ne sera plus perçu comme un fardeau, mais comme une source de richesse et de progrès.

1. Abdelli.D.(s.d). Perspectives financières de la CNR avec indications sur les voies possibles de sa réforme. CNR.
2. Akkache, F. (2021). Le système de sécurité sociale en Algérie : un système rentier ? Revue Recherches et études en Développement, Volume (08) / N (2), Décembre2021, pp 507-519.
3. Amyot, J-J., Dury, I., Guérain, C., & Portier, J-J. (2024). Intégrer le vieillissement dans les politiques publiques : Les enjeux de la révolution de la longévité (2e éd.). Territorial Éditions.
4. Anttonen, A., & Sipilä, J. (2003). 11. Les politiques de prise en charge des personnes âgées en Finlande. In C. Martin (éd.), La dépendance des personnes âgées. Rennes : Presses universitaires de Rennes
5. Attané, I. (2016). Vieillissement démographique en Chine : perspectives et enjeux. Autrepart, 80(4), 25-45.
6. Avise. (2024). Transition démographique et vieillissement. https://www.avise.org/transition-demographique-et-vieillissement
7. Bakhtaoui. A. (2018). Etude des populations active et retraitée. Situation actuelle et perspective jusqu' à 2050. Thèse de doctorat. Université Oran2.
8. Benalla.S ,Bonnet.D , Elmouden.c, & Math.A.(2011).Comment apprécier la générosité des systèmes de retraite ? Une application aux pays de la Méditerranée. Région et Développement n°35.pp215-234.
9. Berruyer. (2023). 8 milliards d'habitants sur Terre : jusqu'où ira l'espèce humaine ? : https://elucid.media/
10. Boujema. G. (2025). La réforme du système de retraite en Algérie : Enjeux de justice sociale et de soutenabilité économique à la lumière des expériences internationales. ELWatan, 16juin. https://elwatan.dz/
11. Bouin, M., & Bergeron, C. (1997). *Dictionnaire de la réadaptation : Tome 2, Termes d'intervention et d'aides techniques* (pp. 164, 39). Les Publications du Québec.
12. Boutet, A. (2012, 15 octobre). Le vieillissement de la population allemande. Journal de 20 heures. INA.

12. Cadiou, Julien Genet et Jean-Louis Guérin Évolutions démographiques et marché du travail : des liens complexes parfois contradictoires. ÉCONOMIE ET STATISTIQUE N° 355-356, 2002. Pp139-156
13. Calot, G., Sardon, J.-P. (2000). La mesure du vieillissement démographique. Espace, Populations, Sociétés, P 476.
14. Charpin, F. (1988). Le modèle de cycle de vie : Une approche numérique (Observations et diagnostics économiques, n° 25). https://www.ofce.sciences-po.fr.
15. Chaftari Kamar, M.C. (2021). Transition démographique au Liban : impact sur le système de retraite et conséquences macroéconomiques, Université Paris-Nord – Paris XIII. HAL. https://theses.hal.science/tel-03620609/
16. Chaib, B., & Saidani, M. (2015). LA QUESTION DE LA SECURITE SOCIALE EN ALGERIE : PROPOSITION D'UN DEBAT. Gouvernance & Economie Sociale, 1(1), 60-70.
17. Christophe, C. (2019). La notion de vieillissement de la population ? Une représentation négative de l'allongement de la vie », Silomag, n° 9, juin.
18. DRIS, S. (2019). Organisation ou régulation, pour la prise en charge et réhabilitation des personnes âgées. Annales de l'université d'Alger, 33(4), 755-775.
19. Dupuis J.M., El Moudden .C, Pétron. D. (2010). Les systèmes de retraite du Maghreb face au vieillissement démographique. Revue française d'économie, 1 (25), p. 79-116.
20. Economic and Social Commission for Western Asia. (2002). The Arab plan of action on ageing to the year 2012: Arab preparatory meeting for the Second World Assembly on Ageing, Beirut, 5–8 February 2002. Nations Unies. https://www.un.org/
21. El Moudden, C & Nacer-Eddine Hammouda . Le système de retraite algérien à la croisée des chemins. In book : Politiques publiques et vieillesses dans les Sud (pp.308-331). Laboratoire Population-Environnement-Développement, MR 151 (AMU – IRD), Marseille.

22. Euronews. (2025). Le relèvement de l'âge de la retraite en Europe : le Danemark en tête, mais le peloton rattrape. **https://fr.euronews.com/**

23. ESCWA. (2002, February 5–8). Arab preparatory meeting for the second world assembly on ageing, Beirut: The Arab plan of action on ageing to the year 2012. United Nations. **https://www.un.org/esa/socdev/documents/ageing/sd-02-01**

24. Gheroufella, M. (2022). Les reformes du système algérien de sécurité sociale face aux mutations du marché du travail : quel rôle dans la sous- couverture sociale ? Les cahiers du CREAD, 38(3), 529-553.

25. Gruss, B et Noureldin, D. (2025). Entretenir la croissance dans un monde vieillissant. Rapport spécial.

26. Guérin.S.(2018). La silver économie Levier au service d'une société de la longévité douce ou eldorado numérique pour économie déclinante ? Pour ,1 N° 233, p 195 à 201. Éditions GREP.

27. Henrard, J.C. (1997). Vieillissement et âge et représentation de la vieillesse actualité et dossier en santé publique n° 21 décembre 1997.

28. Henrard, J.C., Ankri, J. (2003). *Vieillissement, grand âge et santé publique* (pp. 37–40). Éditions ENSP.

29. Hippolyte d'Albis. Les conséquences économiques du vieillissement de la population. Constructif 2025/2 nº 71, pages 32 à 34.

30. Institut de démographie. Université catholique de Louvain. (1986). *Populations âgées et révolution grise : Les hommes et les sociétés face à leur vieillissement. Actes du colloque Chaire Quetelet 86*. CIACO. https://www.ined.fr/fr/lexique/. Consulté le 20/01/2023

31. JSFS. (1947). Vie de la société. Journal de la société statistique de Paris, tome 88 (1947), p. 382-384. http://www.numdam.org

32. Maestas. N, Mullen. K.J and Powell. D. (2023). The Effect of Population Aging on Economic Growth, the Labor Force, and Productivity. American Economic Journal: Macroeconomics, 15 (2): 306–32

33. MEROUANI, W., HAMMOUDA, N.-E., El MOUDDEN, C. (2014). Le système Algérien de protection sociale : Entre bismarckien et Bévéridgien. Les cahiers du Cread.

34. Mendil, D. (2020). Les conséquences du vieillissement démographique sur le système de retraite en Algérie. Retraite et société, 84(2), 143–164.

35. Mendil, D. (2016). Étude des aspects distributifs du système de retraite algérien, Thèse de doctorat en sciences économiques, sous la direction d'université de Bejaia.

36. MOUACI, L., & Dahak, N. (2021). La pérennité financière des caisses de sécurité sociales en Algérie. 977-958 , (1)7 ,مجلة البشائر الاقتصادية.

37. Morel, F. (2022). Emploi des seniors : agir sur tous les leviers. Institut Montaigne. https://www.institutmontaigne.org .

38. Nations Unies & ESCWA. (2022). Ageing in the Arab region: Fourth review and appraisal of the Madrid International Plan of Action on Ageing. Findings from the 4 th Arab regional review. https://www.unescwa.org/ageing

39. Nations Unies. (1982). Rapport de l'Assemblée mondiale sur le vieillissement, Vienne, 26 juillet 6 août 1982 (Publication des Nations Unies, No. F.82.1.16, Chap. VI, pp. 62 63). https://static.un.org/

40. NU. (sd). Personnes âgées. Questions thématiques. https://www.un.org/fr/global-issues/ageing

41. Nations Unies. (s.d). Conférences Vieillissement. https://www.un.org/fr/conferences/ageing/index

42. Observatoire des métiers et des qualifications. (2025). Seniors, quelles gestion et évolution de carrière ? La grande épopée des séniors. Les carnets du cercle. N°7.

43. OCDE. (2025). Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2025 : Pouvons-nous surmonter la crise démographique?. Éditions OCDE, Paris, https://doi.org/10.1787/79445578-fr

44. ONS. (2006-2021). Algérie en quelques chiffres : N° : 36,39,40,42,44,47,48,49, édition 2006-2021.

45. ONS. (2011). Collections Statistiques N° 189. Série S : Statistiques Sociales

46. ONS. (2019a). Démographie algérienne. N° 890.

47. ONS. (2019b). Activité, Emploi et chômage en mai2019. Données statistiques n°879.

48. ONS. (2023). Démographie algérienne. N° 1030.

49. ONS (2012). Annuaire Statistique de l'Algérie, Sécurité Sociale, n° 30, 2010-2012

50. ONS. (2017). Annuaire Statistique de l'Algérie n° 35, 2011-2017

51. OMS. (2025). Vieillissement et santé. https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/ageing-and-health.

52. ORM. (2020). La Silver Économie en Provence - Alpes - Côte d'Azur Anticiper les mutations économiques et les besoins en compétences

53. Poulain, E. (2001). Le capital humain, d'une conception substantielle à un modèle représentationnel. Revue économique, 52(1), 91-116.

54. Perret.C. (2012). Les évolutions du système de protection sociale en Algérie. Notes de recherche, n°12-01, IREGE, Université de Savoie.

55. Remal, A. (2014, 22 juin). Histoire de la sécurité sociale en Algérie. WordPress. https://www.wordpress.com

56. République française. Journal officiel (1972, 30 janvier). Lois et décrets, 104e année, n° 65. Paris: Journaux officiels. https://francearchives.gouv.fr/

57. SAHRAOUI Salah Eddine, 2012, l'impact de vieillissement de la population sur les dépenses de retraite et les dépenses de santé en Algérie, thèse de doctorat. Université Montesquieu-Bordeaux IV. France.

58. Salhi.T. (2014/2015), Les voies de réformes de système de retraite en Algérie : Vers la distinction entre les attributions de l'Etat et de la sécurité sociale. Thèse de doctorat. Université Oran2.

59. Salhi. T. (2016). Ajustement du taux de cotisation du système de retraite en Algérie : Quel taux d'équilibre ? revue algérienne d'économie et de gestion. Vol9.N°1. P 65-87.

**AJUSTEMENT DU TAUX DE COTISATION DU SYSTEME DE RETRAITE EN ALGERIE: QUEL TAUX D'EQUILIBRE?**

60. Toute l'eaurope. (2025). [Comparatif] L'âge moyen de départ à la retraite dans l'Union européenne. https://www.touteleurope.eu/economie-et-social/

61. UNFPA. (2025). Vieillissement. https://www.unfpa.org/fr/vieillissement

62. Van Dalen, H.P., Henkens, K. (2012). What is on a demographer's mind? A worldwide survey. Demographic Research, 26, 363 408.

63. Véron.J. (2015). « Éclairer l'action » ? La démographie selon Alfred Sauvy au fil des rééditions de La Population. Revue Quételet/Quételet journal. Vol. 3, n° 1, octobre, pp. 7-49

64. WAPS. (2023). Impact du vieillissement de la population mondiale sur l'emploi et le marché du travail. Etudes et enquetes.

65. Ziane. M. (2020). The retirement system in Algeria in accordance with the new amendment of law n° 15-16. مجلة الدراسات حول فعلية القاعدة القانونية. 4(1), 205-219. https://asjp.cerist.dz/en/article/143089

**Tableau N° 01** : Evolution du taux d'accroissement naturel entre 2000 et 2023 en Algérie (%)

| **2000** | **2001** | **2002** | **2003** | **2004** | **2005** |
|---|---|---|---|---|---|
| 1.57 | 1.55 | 1.53 | 1.58 | 1.63 | 1.69 |
| **2006** | **2007** | **2008** | **2009** | **2010** | **2011** |
| 1.78 | 1.86 | 1.92 | 1.96 | 2.03 | 2.04 |
| **2012** | **2013** | **2014** | **2015** | **2016** | **2017** |
| 2.16 | 2.07 | 2.15 | 2.15 | 2.17 | 2.09 |
| **2018** | **2019** | **2020** | **2021** | **2022** | **2023** |
| 2.99 | 2.93 | 1.69 | 1.54 | 1.56 | 1.52 |

Source : ONS.2018, 2019 et 2023.

**Tableau N° 02** : Evolution du taux de dépendance démographique par groupe d'âge (2001-2023) en Algérie

| Années | Taux de dépendance globale (%) | Taux de dépendance moins de 15 ans (%) | Taux de dépendance de 60 ans et + (%) |
|---|---|---|---|
| 2001 | 65,6 | 54,3 | 11,3 |
| 2002 | 63,2 | 51,8 | 11,13 |
| 2003 | 60,7 | 49,4 | 11,14 |
| 2004 | 58,5 | 47,2 | 11,13 |
| 2005 | 56,6 | 45,3 | 11,4 |
| 2006 | 55,6 | 44,1 | 11,4 |
| 2007 | 54,3 | 42,8 | 11,4 |
| 2008 | 55 | 43,5 | 11,5 |
| 2009 | 55,2 | 43,7 | 11,5 |
| 2010 | 55 | 43 | 12 |
| 2011 | 55,4 | 43,5 | 12,4 |
| 2012 | 56,2 | 44,2 | 12,7 |
| 2013 | 57,3 | 45 | 13,1 |
| 2014 | 58,5 | 46,1 | 13,5 |
| 2015 | 60,1 | 47,4 | 14 |
| 2016 | 63,5 | 48,6 | 14,4 |
| 2017 | 65,2 | 49,8 | 14,9 |
| 2018 | 66,6 | 50,7 | 15,4 |
| 2019 | 67,8 | 51,5 | 15,9 |
| 2020 | 68,5 | 51,7 | 16,4 |
| 2021 | 68,5 | 51,7 | 16,8 |
| 2022 | 68,9 | 51,7 | 17,2 |
| 2023 | 69 | 51,3 | 17,8 |

Source : ONS.2018, 2019 bis et 2023.

**Tableau N° 03** : Evolution du taux brut de natalité entre 1962 et 2023 en Algérie

| **Années** | **T.B.N ‰** | **Années** | **T.B.N‰** | **Années** | **T.B.N‰** |
|---|---|---|---|---|---|
| 1962 | 45.90 | 1983 | 40.40 | 2004 | 20.67 |
| 1963 | 52.10 | 1984 | 40.20 | 2005 | 21.36 |
| 1964 | 50.10 | 1985 | 39.50 | 2006 | 22.07 |
| 1965 | 47.00 | 1986 | 34.74 | 2007 | 22.98 |
| 1966 | 50.50 | 1987 | 34.64 | 2008 | 23.62 |
| 1967 | 50.10 | 1988 | 33.90 | 2009 | 24.07 |
| 1968 | 47.70 | 1989 | 30.70 | 2010 | 24.68 |
| 1969 | 49.81 | 1990 | 31.00 | 2011 | 24.78 |
| 1970 | 50.20 | 1991 | 30.10 | 2012 | 26.08 |
| 1971 | 48.40 | 1992 | 30.40 | 20143 | 25.14 |
| 1972 | 47.70 | 1993 | 28.60 | 2014 | 25.93 |
| 1973 | 47.60 | 1994 | 25.30 | 2015 | 26.03 |
| 1974 | 46.50 | 1995 | 22.90 | 2016 | 23.12 |
| 1975 | 46.10 | 1996 | 22.50 | 2017 | 25.40 |
| 1976 | 45.40 | 1997 | 22.51 | 2018 | 24.39 |
| 1977 | 45.00 | 1998 | 20.58 | 2019 | 23.80 |
| 1978 | 46.40 | 1999 | 19.82 | 2020 | 22.34 |
| 1979 | 44.00 | 2000 | 19.36 | 2021 | 21.14 |
| 1980 | 43.90 | 2001 | 20.03 | 2022 | 20.06 |
| 1981 | 41.00 | 2002 | 19,68 | 2023 | 19.32 |
| 1982 | 40.60 | 2003 | 20.36 | | |

Source : ONS. Rétrospective 1962 - 2011. ONS.2003-2005.ONS.2023.

**Tableau N°04** : Evolution du taux brut de mortalité entre 1967 et 2023 en Algérie

| **Années** | **T.B.M‰** | **Années** | **T.B.M‰** | **Années** | **T.B.M‰** |
|---|---|---|---|---|---|
| 1967 | 15.87 | 1986 | 7.34 | 2005 | 4.47 |
| 1968 | 17.37 | 1987 | 6.97 | 2006 | 4.30 |
| 1969 | 17.01 | 1988 | 6.61 | 2007 | 4.38 |
| 1970 | 16.45 | 1989 | 6.00 | 2008 | 4.42 |
| 1971 | 17.00 | 1990 | 6.03 | 2009 | 4.51 |
| 1972 | 15.68 | 1991 | 6.04 | 2010 | 4.37 |
| 1973 | 16.25 | 1992 | 6.09 | 2011 | 4.41 |
| 1974 | 15.07 | 1993 | 6.25 | 2012 | 4.53 |
| 1975 | 15.54 | 1994 | 6.56 | 2013 | 4.39 |
| 1976 | 15.64 | 1995 | 6.43 | 2014 | 4.44 |
| 1977 | 14.36 | 1996 | 6.03 | 2015 | 4.57 |
| 1978 | 13.48 | 1997 | 6.12 | 2016 | 4.42 |
| 1979 | 11.7 | 1998 | 4.87 | 2017 | 4.55 |
| 1980 | 10,9 | 1999 | 4.72 | 2018 | 4.53 |
| 1981 | 9.44 | 2000 | 4.59 | 2019 | 4.55 |
| 1982 | 9.10 | 2001 | 4.56 | 2020 | 5.45 |
| 1983 | 8.80 | 2002 | 4.41 | 2021 | 5.75 |
| 1984 | 8.60 | 2003 | 4.55 | 2022 | 4.45 |
| 1985 | 8.40 | 2004 | 4.36 | 2023 | 4.15 |

Source : ONS. Rétrospective 1962 - 2011. ONS.2003-2005. ONS.2023.

**Tableau N$^0$ 05** : Répartition de la population active selon le genre 2003-2019

| Années | Masculin | Féminin |
|---|---|---|
| 2003 | 7510965 | 1251361 |
| 2004 | 7809573 | 1660373 |
| 2005 | 8069423 | 1423085 |
| 2006 | 8360228 | 1749417 |
| 2007 | 8319371 | 1649535 |
| 2008 | 8586000 | 1729000 |
| 2009 | 8777000 | 1767000 |
| 2010 | 8990000 | 1822000 |
| 2011 | 8777000 | 1885000 |
| 2012 | 9281000 | 2142000 |
| 2013 | 9689000 | 2275000 |
| 2014 | 9376000 | 2078000 |
| 2015 | 9614000 | 2317000 |
| 2016 | 9725000 | 2392000 |
| 2017 | 9819000 | 2479000 |
| 2018 | 10028000 | 2435000 |
| 2019 | 10140000 | 2591000 |

Source : ONS. 2006-2021

**Tableau N$^0$ 06** : Répartition de la population active selon le milieu de résidence 2003-2017

| Années | Urbain | Rural |
|---|---|---|
| 2003 | 5109407 | 3652919 |
| 2004 | 5542415 | 3927551 |
| 2005 | 5661119 | 3831389 |
| 2006 | 6067961 | 4041684 |
| 2007 | 6166898 | 3802008 |
| 2008 | 8761000 | 1554000 |
| 2009 | 7420000 | 3124000 |
| 2010 | 7115000 | 3697000 |
| 2011 | 7043000 | 3618000 |
| 2012 | 7780000 | 3643000 |
| 2013 | 8117000 | 3847000 |
| 2014 | 7887000 | 3229000 |
| 2015 | 8177000 | 3755000 |
| 2016 | 8256000 | 3861000 |
| 2017 | 8182000 | 4116000 |

Source : ONS. 2006-2021

**Tableau N$^0$ 07** : Evolution du taux d'emploi entre 2003 et 2019 en Algérie (%)

| Années | Taux d'emploi |
|---|---|
| 2003 | 30,4 |
| 2004 | 34,7 |
| 2005 | 34,7 |
| 2006 | 37,2 |
| 2007 | 35,3 |
| 2008 | 37,0 |
| 2009 | 37,2 |
| 2010 | 37,6 |
| 2011 | 36,0 |
| 2012 | 37,4 |
| 2013 | 39,0 |
| 2014 | 36,4 |
| 2015 | 37,1 |
| 2016 | 37,4 |
| 2017 | 36,9 |
| 2018 | 36,8 |
| 2019 | 37,4 |

Source : ONS. 20006-2021

**Tableau N$^0$ 08** : Evolution du taux de chômage entre 2003 et 2019 en Algérie (%)

| Années | Taux de chômage |
|---|---|
| 2003 | 23,7 |
| 2004 | 17,7 |
| 2005 | 15,3 |
| 2006 | 12,3 |
| 2007 | 13,8 |
| 2008 | 11,3 |
| 2009 | 10,2 |
| 2010 | 10,0 |
| 2011 | 10,0 |
| 2012 | 11,0 |
| 2013 | 9,8 |
| 2014 | 10,6 |
| 2015 | 11,2 |
| 2016 | 10,5 |
| 2017 | 11,7 |
| 2018 | 11,7 |
| 2019 | 11,4 |

Source : ONS. 2006-2021

**Tableau N° 09** : population algérienne et taux d'activité entre 1977 et2019

| Ages | Taux d'activité | | | Population | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | 1977 | 2000 | 2019 | 1977 | 2000 | 2019 |
| Moins de15 | , | , | , | 0,49 | 0,37 | 0,30 |
| 15-19 | 21,9 | 27,1 | 11,2 | 0,10 | 0,13 | 0,07 |
| 20-24 | 41 | 52,7 | 38,4 | 0,08 | 0,11 | 0,07 |
| 25-29 | 49,5 | 58,8 | 61,4 | 0,06 | 0,01 | 0,08 |
| 30-34 | 47,5 | 56,4 | 61,7 | 0,04 | 0,08 | 0,09 |
| 35-39 | 46,5 | 57,8 | 58,7 | 0,04 | 0,07 | 0,08 |
| 40-44 | 47,9 | 54,9 | 56,4 | 0,04 | 0,05 | 0,07 |
| 45-49 | 47,3 | 55,4 | 53,9 | 0,03 | 0,04 | 0,05 |
| 50-54 | 45,3 | 45,2 | 46,1 | 0,03 | 0,03 | 0,05 |
| 55-59 | 39,5 | 15,6 | 35,9 | 0,02 | 0,03 | 0,04 |
| 60-64 | 31,3 | 13,9 | 8,6 | 0,02 | 0,02 | 0,03 |
| 65&+ | 16,9 | 6,9 | 5,1 | 0,04 | 0,05 | 0,07 |

Source : ONS.2019.

**Tableau N°10** : Calcul des taux comparatifs

| Ages | Taux2000/ Pop77 | Taux77/ Pop2000 | Taux2019/ Pop200 | Taux2000/ Pop2019 | Taux2019/ Pop77 | Taux77/ Pop2019 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Moins de15 | - | - | - | -- | - | - |
| 15-19 | 5,99 | 2,92 | 1,49 | 1,83 | 1,14 | 1,48 |
| 20-24 | 0,60 | 4,66 | 4,37 | 3,86 | 3,24 | 3,00 |
| 25-29 | 4,60 | 0,50 | 0,63 | 4,85 | 3,91 | 4,08 |
| 30-34 | 3,81 | 3,87 | 5,03 | 4,90 | 2,64 | 4,12 |
| 35-39 | 2,93 | 3,07 | 3,87 | 4,68 | 2,52 | 3,76 |
| 40-44 | 2,45 | 2,55 | 3,01 | 3,60 | 2,25 | 3,14 |
| 45-49 | 1,43 | 2,09 | 2,38 | 3,03 | 1,78 | 2,59 |
| 50-54 | 0,39 | 1,44 | 1,46 | 2,13 | 1,17 | 2,13 |
| 55-59 | 0,32 | 1,00 | 0,91 | 0,59 | 0,80 | 1,50 |
| 60-64 | 0,34 | 0,73 | 0,20 | 0,42 | 0,16 | 0,95 |
| 65&+ | 0,00 | 0,84 | 0,25 | 0,49 | 0,21 | 1,20 |
| **Taux** | **22,87** | **23,67** | **23,60** | **30,37** | **19,82** | **27,96** |

**Résumé :**
Cette thèse est une approche démo- économique de la question du vieillissement en Algérie. Cette recherche se propose d'étudier l'impact du vieillissement futur de la population algérienne sur le marché de l'emploi et la protection sociale. Après une période de croissance rapide de la population, l'Algérie est entrée dans une phase de vieillissement démographique. Cette dernière a marqué la pyramide des âges, avec une modification importante de la structure par âge d'après les dernières publications de l'office national des statistiques (ONS) en 2023. En Algérie, comme l'a été la baisse de la fécondité et de la mortalité, le vieillissement de la population, dans les deux décennies à venir, devrait suivre un rythme rapide, voire extrêmement rapide, comparé à celui observé dans les pays développés. Ce phénomène aura des conséquences dans beaucoup de domaines ; notamment au niveau du financement des retraites. Les dépenses de la sécurité sociale connaîtront une croissance importante sous l'effet du vieillissement ainsi que sur le marché de l'emploi. Il incombe aux pouvoirs publics de s'y préparer et de s'y adapter afin de relever le défi qu'imposera le vieillissement futur de la population algérienne afin de garantir l'équilibre financier et la pérennité des deux systèmes, à savoir celui de la retraite et de l'emploi.

**Mots-clés :** Vieillissement démographique – taux de dépendance – marché du travail – population active – taux d'activité des seniors – sécurité sociale – retraite – plan d'action.

**ملخص:**
تُعَدّ هذه الأطروحة مقاربة ديموغرافية–اقتصادية لمسألة الشيخوخة في الجزائر. يهدف البحث إلى دراسة تأثير الشيخوخة المستقبلية لسكان الجزائر على سوق العمل والضمان الاجتماعي. بعد فترة من النمو السريع للسكان، دخلت الجزائر مرحلة الشيخوخة الديموغرافية، والتي انعكست على شكل الهرم السكاني مع تغييرات مهمة في البنية العمرية وفقًا لإصدارات الديوان الوطني للإحصائيات لعام 2023 .في الجزائر، كما كان الحال مع انخفاض الخصوبة والوفيات، من المتوقع أن تتسارع عملية شيخوخة السكان خلال العقدين القادمين، وربما بسرعة كبيرة مقارنة بما لوحظ في الدول المتقدمة. هذا الظاهرة سيكون لها آثار في العديد من المجالات، لا سيما فيما يتعلق بتمويل أنظمة التقاعد. فمن المتوقع أن تشهد نفقات الضمان الاجتماعي وخاصة صندوق التقاعد نموًا مهمًا بفعل الشيخوخة، كما سيؤثر ذلك أيضًا على سوق العمل. وعليه، يتعين على السلطات العمومية الاستعداد لهذا التحول الديموغرافي والتكيّف معه، من أجل مواجهة التحديات التي ستفرضها شيخوخة السكان في المستقبل، وضمان التوازن المالي واستدامة النظامين، وهما نظام التقاعد وسوق العمل.
**الكلمات المفتاحية :**الشيخوخة الديموغرافية – معدل الإعالة – سوق العمل – السكان النشيطون – معدل نشاط كبار السن – الضمان الاجتماعي – التقاعد – خطة العمل.

**Abstract:**
This dissertation adopts a demo-economic approach to the issue of aging in Algeria. The aim of this research is to examine the impact of the future aging of the Algerian population on the labor market and social protection. After a period of rapid population growth, Algeria has entered a phase of demographic aging. This shift has significantly altered the age pyramid, with substantial changes in age structure, according to the latest publications of the National Office of Statistics (ONS) in 2023. In Algeria, as was the case with the decline in fertility and mortality, population aging is expected to accelerate over the next two decades, and may even follow an extremely rapid pace compared with that observed in developed countries. This phenomenon will have consequences in several areas, particularly in relation to the financing of pension systems. Social security expenditures are projected to increase substantially as a result of aging, with additional effects on the labor market. It is therefore incumbent upon public authorities to prepare for and adapt to these demographic shifts in order to address the challenges posed by the future aging of the Algerian population, and to ensure the financial balance and long-term sustainability of the two systems concerned, namely pensions and employment.

**Keywords:** Demographic aging – dependency ratio – labor market – active population – seniors' activity rate – social security – retirement – action plan.